



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des finances

---

FINA • NUMÉRO 043 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le lundi 17 octobre 2016**

**Président**

L'honorable Wayne Easter



## Comité permanent des finances

Le lundi 17 octobre 2016

•(0905)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)):** La séance est ouverte. Comme la plupart des témoins le savent, il s'agit d'une réunion du Comité permanent des finances. Conformément à l'article 83.1 du Règlement, nous menons des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017.

Lorsque nous sommes en déplacement, je demande habituellement aux membres de se présenter afin que les témoins sachent à qui ils parlent et d'où les membres viennent. Je tiens aussi à souligner que M. Albas a assisté à des funérailles hier. Je crois qu'il a pris un vol de nuit, mais il sera en retard. Il arrivera peut-être seulement après le premier groupe de témoins.

Je m'appelle Wayne Easter. Je suis député de la circonscription de Malpeque, dans la province voisine.

**M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.):** Bonjour à tous. Je m'appelle Francesco Sorbara, et je représente la circonscription de Vaughan—Woodbridge, qui jouxte essentiellement la belle ville de Toronto. On nous appelle la « ville au-dessus de Toronto ».

**M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.):** Je m'appelle Steve MacKinnon, un ancien Néo-Brunswicois maintenant député libéral de Gatineau, au Québec.

**M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC):** Je m'appelle Ziad Aboultaif, député d'Edmonton Manning, la partie nord-est d'Edmonton.

**M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD):** Bonjour. Je m'appelle Pierre-Luc Dusseault et je suis député de Sherbrooke, au Québec, dans les Cantons de l'Est.

**M. Raj Grewal (Brampton-Est, Lib.):** Bonjour. Je m'appelle Raj Grewal. Je suis député de Brampton-Est, tout juste à l'extérieur de Toronto.

**Le président:** Merci à vous tous.

Je tiens aussi à souligner — parce que ce peut être parfois une source de distraction — que vous allez voir des gens qui regardent leur iPad de temps à temps. Maintenant que nous sommes une société sans papier, nous tentons habituellement de retrouver vos mémoires sur nos iPads. Nous ne jouons pas à des jeux. Nous tentons simplement de trouver l'information.

Merci d'être là.

Nous allons commencer par M. Gaunce, des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick.

**M. Paul Gaunce (président, Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick):** Je remercie le Comité de nous avoir invités à témoigner aujourd'hui. Vous avez un exemplaire de mon exposé. Je vais le passer en revue assez rapidement, parce que je suis sûr que vous avez déjà parlé à des représentants des Producteurs laitiers du

Canada. Je représente donc les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick. Je suis le président de l'organisation. Je possède aussi une petite ferme laitière. Mon fils et ma fille travaillent avec moi.

Il y a environ 200 exploitants de fermes laitières au Nouveau-Brunswick. Dans la province, les produits laitiers et les pommes de terre sont au coude à coude en tant que principale source de recettes. Nous sommes l'une des sept provinces du pays où les producteurs laitiers affichent les recettes les plus importantes dans le secteur agricole. Actuellement, au Canada, l'industrie laitière affiche une croissance phénoménale. C'est surprenant, parce que les gens croient que nous sommes des systèmes de gestion de l'offre fermés et sans croissance, mais la croissance du marché national a été énorme au cours des dernières années. On a constaté un important changement de mentalité chez les médecins et auprès de la Fondation du cœur, qui ne croient plus que le beurre est mauvais pour la santé; la croissance des ventes de beurre est époustouflante.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis un converti, mais tout goûte meilleur avec du beurre. Vous savez, la croissance, c'est bien, mais cela crée aussi certains problèmes, comme le fait que nos usines de transformation roulent presque à plein rendement et qu'elles prennent de l'âge. Il faut réaliser beaucoup de travaux de modernisation des infrastructures, et la technologie à l'échelle internationale change elle aussi. Nous avons aussi un problème concernant le lait diafiltré importé. On l'importe parce que les fabricants de fromage estiment que c'est un produit plus facile à intégrer dans leur fromage, et je ne les blâme pas, mais nous devons doter nos nouvelles usines de cette technologie et accroître la capacité au pays. Des fonds de transformation pour la modernisation des infrastructures avaient été promis dans l'AECG et le PTP. Il y a eu des discussions avec le nouveau gouvernement, mais aucune décision n'a encore été prise. L'AECG et le PTP vont nous faire perdre environ 6 % de notre marché. Ce sont des revenus que nous perdrons pour toujours, et cette situation nous causera des difficultés. Il y a eu une possibilité d'entente d'aide compensatoire de 4,3 milliards de dollars, mais il n'y a pas encore eu de discussion, et cela n'a pas encore été accepté.

Nous savons qu'il y a des problèmes liés à l'AECG et au PTP. Nous ne savons pas quand ils seront ratifiés et quand ils entreront en vigueur, mais ils ont été signés. Ils entreront en vigueur tôt ou tard. Nous espérons que l'aide compensatoire entrera en vigueur, parce que nous pourrions les utiliser dans les exploitations agricoles afin de les rendre plus novatrices et pour mettre à niveau notre technologie afin de devenir plus efficaces et, nous l'espérons, de créer plus de croissance et plus d'emplois.

Permettez-moi de dire quelque chose de façon impromptue: en tant que propriétaire d'une petite entreprise qui compte probablement parmi les derniers baby-boomers, j'aimerais répondre à vos autres questions sur les mesures qui aideraient l'ensemble de la société à mieux contribuer à la croissance du pays. Je crois fermement que, si on permet aux gens de bien gagner leur vie, ils dépenseront leur argent et aideront à assurer la croissance partout au pays. Alors quel est le coût de la vie? Je n'en ai aucune idée, c'est différent d'une province à l'autre, mais disons qu'il faut 25 000 \$ par année. Pourquoi impose-t-on les personnes qui font 25 000 \$ par année? Établissez l'exemption personnelle de base à 25 000 \$. La personne qui a un revenu de 25 000 \$ dépensera tout ce qu'elle gagne simplement pour vivre, ce qui créera de la croissance en raison des retombées.

De plus, nous tous, les baby-boomers, arrivons à un âge où nous aurons besoin de plus de soins de santé. Alors, pourquoi ne pas augmenter le crédit d'impôt sur les gains en capital afin que tous les baby-boomers puissent économiser assez d'argent pour prendre soin d'eux-mêmes? À l'âge que nous avons, nous allons avoir besoin de beaucoup de soins de santé, mais si nous avons ces revenus disponibles, nous ne serons pas un fardeau pour la société ni le reste des contribuables, puisque nous pourrions payer nous-mêmes. Si nous nous rendons au chiffre magique du recouvrement du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse, alors, parfait: ce sont des fonds qui reviendront au gouvernement, et ce dernier pourra dépenser pour le reste de la société.

Ce sont tout simplement deux choses qui me sont venues à l'esprit.

Merci beaucoup.

• (0910)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à la Chambre de commerce de Fredericton.

Madame Ross, bienvenue. La parole est à vous.

**Mme Krista Ross (directrice générale, Chambre de commerce de Fredericton):** Bonjour, et merci beaucoup d'avoir inclus la Chambre de commerce de Fredericton dans le cadre de votre processus.

Je tiens à tous vous souhaiter la bienvenue. Je sais que bon nombre d'entre vous ont probablement déjà visité Fredericton avant et que M. MacKinnon a vécu ici il y a de nombreuses années. Je vous remercie de rendre visite à notre collectivité. J'espère que vous apprécierez votre séjour.

Notre chambre de commerce compte 950 membres. Nous sommes la plus grande chambre de commerce du Nouveau-Brunswick, et seule la Chambre de commerce de Halifax compte plus de membres que la nôtre dans les provinces atlantiques. Nous sommes très représentatifs de notre milieu des affaires. Notre énoncé de mission est que la prospérité de la collectivité doit passer par les affaires. Permettez-moi de vous fournir quelques renseignements contextuels pour vous expliquer qui nous sommes.

Je veux répondre à la deuxième question, qui concerne les mesures fédérales qui pourraient aider les entreprises canadiennes. J'attire votre attention sur le rapport de la Chambre de commerce du Canada intitulé *Les 10 principaux obstacles à la compétitivité*, qui a été publié plus tôt cette année. Ce rapport m'a aidé à préparer ma réponse à votre question.

Premièrement, il y a les taux d'imposition des sociétés. Les entreprises sont pénalisées lorsque leurs revenus atteignent 500 000 \$; elles passent du taux des petites entreprises, 11 %, au

taux des sociétés de 15 %. Du côté des taux d'imposition provinciaux, on passe de 15 % à 27 %. C'est un saut très important à ce seuil. C'est l'une des choses qui nous préoccupent.

Deuxièmement, un des très importants obstacles qui accaparent beaucoup du temps des entreprises concerne les coûts et la complexité associés à la conformité avec la loi fiscale canadienne. J'imagine que c'est un obstacle nécessaire, mais c'est tout de même un obstacle pour les entreprises. Pour les petites et moyennes entreprises, il peut être difficile d'interagir avec l'ARC. Avec la TPS, la TVH, les charges sociales, l'impôt sur le revenu et le RPC, de nombreuses entreprises doivent faire 30 versements ou plus chaque année. Il y a aussi les remises provinciales, mais une bonne partie des remises sont fédérales. Les entreprises nous disent que, si elles font une petite erreur dans le cadre de leur remise, en fait, elles essuient des pénalités sévères de même proportion que celles imposées aux grandes entreprises. En outre, le processus d'appel est complexe et coûteux.

Troisièmement, pour ce qui est de certains allègements fiscaux accordés seulement aux PME, le programme sur les activités de recherche scientifique et de développement expérimental, les activités de RS et de DE, offre un crédit de 35 % pour les 3 premiers millions de dollars de dépenses pour les petites entreprises, mais seulement un crédit de 15 % pour les dépenses dépassant ces 3 millions de dollars. À une époque où nous tentons de promouvoir et d'accroître l'innovation, la recherche et la croissance dans ce domaine, nous croyons qu'il faudrait rajuster le tir en conséquence.

Comme M. Gaunce l'a mentionné, le système fiscal canadien traite les transferts d'entreprises familiales dans les domaines de l'agriculture et de la pêche de façon favorable, mais ce n'est pas toujours le cas dans les autres secteurs, où des membres de la famille doivent payer de l'impôt sur les gains en capital. Cette situation peut prévenir le transfert d'entreprises familiales à la prochaine génération, ce qui leur permettrait de rester rentables et de continuer à fournir des emplois et, bien sûr, de payer de l'impôt et des taxes. Selon nous, il convient de réfléchir à cette question en ce qui a trait au lien entre les taxes successorales et l'impôt sur les gains en capital et les transferts d'entreprises.

La cinquième chose que je veux mentionner, c'est la déduction accordée aux petites entreprises. Le seuil du capital imposable est resté à 10 millions de dollars, ce qui, selon nous, désavantage aussi nos membres qui possèdent de grandes entreprises. De plus, nous avons présenté un mémoire au Comité pour lui demander que la Loi sur les crédits d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises du Nouveau-Brunswick soit ajoutée à la liste des lois en vertu desquelles une société peut s'inscrire pour être considérée comme une corporation à capital de risque prescrite. Nous avons besoin de plus d'investissements privés ici, au Nouveau-Brunswick. C'est probablement vrai partout au pays, mais ici, au Nouveau-Brunswick, c'est un besoin précis. Nous voulons favoriser l'apport de fonds privés dans l'économie. J'ai apporté une copie du mémoire que nous avons présenté le 5 août 2016, si jamais vous voulez en avoir un exemplaire pour vos dossiers.

L'autre question que je veux aborder, c'est la troisième question qui concerne les mesures qui feraient en sorte que les collectivités urbaines, rurales et éloignées permettent à leurs résidents de contribuer comme ils le souhaitent à la croissance économique du pays et — ce qui nous concerne davantage — aux entreprises de prendre de l'expansion, de prospérer et de s'assurer...

Nous répondons que ce dont nous avons besoin, ce sont des règlements, des lois, des accords et des infrastructures qui favorisent le commerce. Nous sommes un pays qui dépend des échanges commerciaux, et notre province est tout particulièrement dépendante des échanges commerciaux. L'augmentation de nos exportations devrait être une priorité centrale en matière de développement économique. Selon nous, le gouvernement fédéral joue un rôle très important à cet égard, bien sûr, puisqu'il peut investir dans une infrastructure appropriée qui favorise le commerce, du point de vue tant numérique que physique. Selon nous, la mise en valeur des ressources naturelles est minée par l'incapacité du Canada d'acheminer les produits vers les marchés.

Un autre des 10 principaux obstacles à la compétitivité de la Chambre de commerce du Canada n'est pas uniquement un enjeu rural: les routes et les ponts, les pipelines, les chemins de fer, les aéroports et les ports de mer. Le fait de compter sur la bonne infrastructure au bon endroit et au bon moment peut faire toute la différence dans l'économie mondiale. Il faut que le gouvernement permette aux entreprises d'être compétitives. L'une des meilleures façons d'y arriver est de soutenir les projets qui nous aident à le devenir.

Plus précisément, j'aimerais vous donner un exemple d'un problème qui nous hante depuis plusieurs années. Nous sommes très favorables à l'expansion de l'Aéroport international de Fredericton. Notre aéroport est l'un des 26 aéroports du réseau national des aéroports.

• (0915)

Il a été déterminé que ces aéroports revêtaient une importance stratégique dans le système de transport aérien du pays. Cependant, les aéroports du RNA ne peuvent pas avoir accès au financement du PAIA. Ce programme a été conçu spécialement pour aider les aéroports qui accueillent moins de 525 000 passagers par année et qui, par conséquent, ne sont pas considérés comme étant auto-suffisants.

Fredericton est l'un des six aéroports du RNA assez petits pour avoir besoin du financement du PAIA et y être par ailleurs admissibles. Cependant, en raison de cette politique, ce n'est pas possible. Notre aéroport fonctionne actuellement à 75 % de surcapacité, et je suis sûr que vous avez pu le constater lorsque vous êtes arrivés ici, hier. Vous allez très certainement le constater à votre départ, parce que les files d'attente pour passer la sécurité et même la situation dans les zones d'attente des portes sont totalement inacceptables. Si vous avez des bagages à mettre en soute, je vous conseille d'obtenir des billets d'embarquement prioritaire avant de vous présenter à l'aéroport. C'est tout un défi en raison du fonctionnement à 75 % de surcapacité.

Notre aéroport a été conçu pour accueillir 200 000 passagers et nous en accueillons maintenant 350 000. D'ici 2030, nous savons que le nombre de passagers aura augmenté jusqu'à environ 500 000. Nous comprenons que le seul facteur qui empêche l'expansion, c'est l'exclusion de ce financement.

Les représentants des trois ordres de gouvernement appuient le projet, et l'aéroport lui-même a déjà approuvé un tiers du financement nécessaire. Le fait qu'on parle autant de renouvellement des infrastructures à l'échelon fédéral sans trouver une solution à notre problème est frustrant.

C'est exactement le type de projet d'infrastructure sur lequel le gouvernement devrait miser. Ce projet aurait un impact positif à long terme sur le développement économique, et la contribution du

gouvernement pourrait être remboursée en seulement six ans en raison de l'augmentation des impôts.

C'est tout ce que j'avais à dire pour l'instant, mais je serai heureuse de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup, Krista.

Nous avons tous les mémoires qui nous ont été envoyés en août.

M. Mike Legere, qui représente Forest NB.

**M. Mike Legere (directeur exécutif, Forêt NB):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs.

Forest New Brunswick est une association industrielle qui représente la majeure partie des fabricants de produits forestiers de la province du Nouveau-Brunswick. Notre mission consiste à représenter les forêts et le secteur de la foresterie.

L'importance du secteur forestier au Nouveau-Brunswick est souvent sous-évaluée, mais elle est pourtant évidente. Nous sommes l'industrie qui contribue le plus au PIB de la province, avec 5 %, ce qui représente environ 1,5 milliard de dollars d'activités économiques directes, et environ 2 milliards de dollars si on inclut les contributions indirectes. Nous affichons des recettes de 3 milliards de dollars en exportations et en ventes au pays.

L'association a cerné plusieurs problèmes qui limitent la compétitivité internationale du secteur. Pour ce qui est de notre pertinence à l'échelle nationale, on n'a qu'à regarder la situation de l'industrie forestière à l'échelle du pays, qui emploie directement et indirectement 600 000 personnes, pour voir que le secteur est bien sûr extrêmement important. Nous contribuons environ à hauteur de 20 milliards de dollars à l'économie, ce qui fait en sorte que notre secteur est important aux niveaux régional, provincial et national.

Ce que nous voulons faire aujourd'hui c'est de formuler au Comité des recommandations au sujet de trois organismes et domaines d'engagement financier au sein de notre secteur.

Premièrement, nous voulons assurer le maintien du financement et demandons aussi à ce qu'on détermine de manière plus stratégique — et je parle ici de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, du Fonds d'innovation de l'Atlantique — de quelles façons et à quels endroits ces fonds sont dépensés.

Le deuxième enjeu concerne Changement climatique Canada et son fonds pour une économie à faibles émissions de carbone. Je vais préciser rapidement en quoi cela s'applique à notre situation, ici, au Nouveau-Brunswick, et à l'échelle nationale.

Le troisième élément que je vais aborder concerne la deuxième phase du programme d'Infrastructure Canada.

Commençons par le FIA de l'APECA. Au Nouveau-Brunswick, une épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette est à nos portes. Nous avons des épidémies environ aux 25 ans. Nous sommes au début d'un nouveau cycle actuellement. La dernière épidémie s'est terminée vers 1990, et elle s'est soldée par 50 millions d'hectares de déforestation et des répercussions partout au pays.

Actuellement, l'autre côté de la frontière, à Matapédia, au Québec, environ sept millions d'hectares sont touchés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. En guise de contexte, le Nouveau-Brunswick compte environ 6,1 millions d'hectares de forêt, ce qui signifie que la déforestation qui se produit actuellement au Québec signifierait l'annihilation complète des forêts du Nouveau-Brunswick. C'est un problème sur lequel il faut se pencher très rapidement. Les pertes économiques sont aussi très importantes. Durant une épidémie, on parle de 4,7 milliards de dollars de pertes, et, dans le pire scénario, ces pertes montent à 6,7 milliards de dollars en activités économiques pour la province. Imaginez l'impact national si on parle de pertes de 50 millions d'hectares. Les répercussions négatives seraient majeures.

Il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Par nécessité, j'imagine — et c'est de la nécessité que naît l'invention —, au Nouveau-Brunswick, nous avons réalisé un projet de recherche sur cinq ans qui a été financé généreusement par le Fonds d'innovation de l'Atlantique de l'APECA. C'est un projet sur 5 ans qui a commencé en 2014 et qui s'appuie sur un financement de 18 millions de dollars fourni conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial et l'industrie. Des universitaires participent aussi au projet. L'Université du Nouveau-Brunswick est le principal organe de recherche, et le Service canadien des forêts fournit aussi un soutien en espèces dans le cadre des activités de recherche.

Le financement arrive à échéance en 2017. Puisque nous en sommes aux premières étapes d'une possible épidémie, c'est très important pour nous en ce moment de continuer à bénéficier du financement et de poursuivre les recherches. Nous testons actuellement trois traitements, et les résultats précoces sont très positifs. Dans les prochaines semaines, nous prévoyons présenter une nouvelle proposition à l'APECA pour obtenir du financement. De plus, nous présentons des exposés à vos collègues au sein du gouvernement.

Ensuite, je veux parler des investissements en sylviculture. Et plus précisément du fonds pour une économie à faible émission de carbone. Selon nous, c'est une excellente façon de respecter nos obligations en matière de changement climatique. Au Nouveau-Brunswick, nous envisageons de mener des activités de sylviculture plus intensives sur les terres de l'État et les terres privées. Nous croyons avoir la capacité de capter deux millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par année, et cela contribuera au respect de nos obligations nationales au titre de l'accord de Paris. L'impact économique, ici, surtout dans les collectivités rurales, est important. Ce sont des emplois créés immédiatement, sur le terrain. Environ 95 ¢ de chaque dollar consacré aux activités de sylviculture sont des dépenses salariales. C'est un secteur à prédominance de main-d'oeuvre. Nous voulons obtenir des investissements fédéraux dans le cadre du programme sur les changements climatiques pour y arriver.

En outre, et je répète ici les commentaires sur l'infrastructure qui ont déjà été formulés par d'autres témoins, nous croyons que les investissements dans l'infrastructure, surtout en ce qui concerne les engagements de la deuxième phase d'Infrastructure Canada, doivent être plus stratégiques. Du point de vue de la foresterie, une importante portion de nos coûts sont liés au transport du bois de la forêt à la scierie. Au Nouveau-Brunswick, une proportion de 40 % de notre bois récolté est transportée sur des routes cotées pour 43 500 kilogrammes, et cela entraîne une importante augmentation des coûts de transport.

• (0920)

Après les coûts liés à la fibre ligneuse, les coûts de transport sont notre plus important poste de dépenses. Ces coûts nuisent à notre

compétitivité comparativement à d'autres administrations. En fait, ils sont 42 % plus élevés que la moyenne pondérée des autres provinces de l'Est qui dépendent de la forêt.

On a la possibilité d'éliminer 54 000 chargements si nous pouvons faire augmenter ces cotes, mais, pour cela, il faut investir dans les ponts et les ponceaux. Ceux qui se trouvent non pas sur nos routes primaires, mais plutôt sur les routes secondaires. Et pourquoi c'est important? C'est un problème auquel de nombreuses administrations sont confrontées, mais c'est un problème très marqué au Nouveau-Brunswick, où nous avons manqué de fonds à investir dans l'amélioration de ces infrastructures. C'est un peu comme si on se trouvait dans un hôtel. Les ascenseurs qu'on utilise pour se rendre à la réunion sont très beaux, mais sans les ascenseurs de service à l'arrière, une bonne partie des services agréables, comme les belles chambres et la belle literie ne seraient pas possibles. Ces infrastructures sont un peu comme ces ascenseurs de service: ils doivent être là, c'est très important.

Voilà qui conclut ma déclaration.

• (0925)

**Le président:** Merci beaucoup, Mike.

Nous allons maintenant passer à M. Brun, de l'Union des pêcheurs des Maritimes.

[Français]

**M. Christian Brun (directeur général, Union des pêcheurs des Maritimes):** Bonjour, mesdames et messieurs.

J'aimerais commencer par remercier les membres du Comité et leur offrir mes salutations, spécialement à M. Easter, de la région de l'Atlantique, et à M. MacKinnon, que je n'ai pas vu depuis un certain temps.

J'aimerais faire des commentaires sur la question n° 3, essentiellement. Je vais commencer par expliquer ce que veut dire l'UPM, l'Union des pêcheurs des Maritimes, et en quoi cela consiste.

L'Union est composée d'environ 1 300 pêcheurs du Nouveau-Brunswick. Ce sont des capitaines propriétaires-exploitants d'entreprises au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Nous faisons aussi partie du secteur le plus important des pêches de l'Atlantique, le noyau indépendant. En d'autres mots, ce sont des pêcheurs indépendants qui exploitent et dirigent un bateau.

Nous regroupons environ 10 000 pêcheurs de ce genre qui sont détenteurs de permis et qui sont présents dans les centaines de communautés en Atlantique. De plus, nous sommes responsables de 75 % de la valeur des débarquements des pêches de l'Atlantique, qui dépasse 2 milliards de dollars par année.

Les pêcheurs indépendants sont des pêcheurs de homards, de crabes, de crevettes, de poissons de fond, de pétoncles, de harengs, de capelans, etc. Ils sont tous, comme je l'ai dit, propriétaires-exploitants, chefs d'entreprises, surtout familiales. L'important est qu'ils habitent, embauchent, dépensent et vivent dans des centaines de communautés de pêche, de la Gaspésie jusqu'au Labrador.

Ces communautés dépendent de l'accès aux ressources marines qui leur sont adjacentes pour leur bien-être socioéconomique. La dynamique dans ces communautés est donc essentiellement l'occupation du territoire de l'Atlantique. Si ce n'était pas possible, plusieurs communautés de l'Atlantique n'existeraient pas ou très peu de choses bougeraient dans ces communautés, je n'ai pas besoin de vous l'expliquer.

Par ailleurs, notre industrie est aussi orientée vers l'exportation. Plus de 80 % de nos débarquements sont exportés à l'étranger.

Notre secteur est aussi un des seuls, en Atlantique, à connaître une grande croissance. Les augmentations sont impressionnantes, année après année, sur les plans du volume et de la valeur de débarquement. Dans tout autre secteur, nous serions vraiment le fleuron de l'économie, mais nous avons souvent l'impression de passer inaperçus. Souvent, le gouvernement du Canada ne semble pas valoriser ou même être conscient de notre apport à l'économie et au bien-être rural de notre région. Cela se manifeste surtout par le manque d'attention politique envers nos flottilles qui nous sont très chères et qui ont fait un travail incroyable lors de la dernière génération en maintenant ces bénéfiques dans nos communautés afin de les maintenir vivantes.

S'il existe des pêcheurs indépendants au Québec et en Atlantique aujourd'hui, c'est grâce à des politiques du gouvernement fédéral telles que les politiques de propriétaire-exploitant et de la séparation des flottilles qui ont été mises en place par l'honorable Roméo LeBlanc, il y a maintenant 40 ans. Ces politiques ont progressivement sorti les pêcheurs de la pauvreté et de la dépendance pour les installer confortablement dans la classe moyenne. En les rendant indépendants des transformateurs et des acheteurs de poissons, on a créé un équilibre entre la récolte, les pêcheurs et les autres secteurs qui ont souvent des capitaux importants et un très grand mot à dire sur la livraison du produit jusqu'au marché.

Le gouvernement du Canada comprend les conséquences pour une société lorsqu'il y a de grands écarts de revenus. On a vécu des expériences en ce sens. Plus il y a d'inégalités économiques dans une société, plus il y a de problèmes sociaux, plus faible est la croissance économique, plus bas est le rendement éducationnel et plus élevé est le niveau de criminalité et d'incarcération. Si je vous explique cela, c'est parce qu'il nous faut un équilibre et une classe moyenne forte. De plus, on doit investir dans ces industries pour que les bénéfiques restent dans nos communautés. C'est très important.

Malgré les succès des politiques qui protègent l'indépendance des pêcheurs et l'économie des communautés côtières, les politiques ont été négligées par Pêches et Océans Canada et par le gouvernement du Canada au cours des 20 dernières années.

• (0930)

Petit à petit, ceux qui ne devraient pas avoir accès au permis de pêche ont pris sournoisement le contrôle de nos pêches côtières; ça ronge et ça presse. Nous nous dirigeons vers le système en place en Colombie-Britannique où un permis de pêche est devenu un privilège pour les mieux nantis, qui prélèvent des contributions tout simplement auprès des pêcheurs. En d'autres mots, les pêcheurs sont devenus des employés. Petit à petit, en dépit des protestations de nos flottilles, nous nous dirigeons vers la même situation en Atlantique et c'est très alarmant pour nous.

[Traduction]

Premièrement, si on ne règle pas cette situation efficacement et rapidement, on pourra constater une importante modification de la répartition de la richesse, les pêcheurs et les pêcheries côtières perdant au change au profit des sociétés et des zones urbaines. La situation créera une crise intergénérationnelle en ce qui concerne les débouchés dans les collectivités de pêcheurs et sapera de façon permanente les réalisations sociales et économiques des anciennes politiques du gouvernement du Canada dans le domaine des pêches en plus de miner les économies des régions rurales isolées de la côte. Enfin, toutes les conditions seront réunies pour permettre une prise de contrôle de notre industrie par des intérêts étrangers, ce qui se passe déjà dans une certaine mesure.

[Français]

Le gouvernement du Canada doit agir; il doit agir vite, à notre avis, avec cohérence et conviction, pour préserver la classe sociale dans nos pêches. Nous aimerions voir trois choses. Premièrement, nous souhaitons des changements dans la Loi sur les pêches et ses règlements pour protéger l'indépendance des pêcheurs en y incorporant les grands principes qui ont fait leurs preuves pendant plus d'une génération, les politiques du propriétaire-exploitant et la séparation de la flottille. Essentiellement, ces politiques sont là pour protéger la classe moyenne et le développement équitable et durable de nos régions rurales marines.

[Traduction]

Deuxièmement, nous voulons voir un nouvel instrument de politique publique dans le secteur des pêcheries de façon à pouvoir fournir des prêts et des garanties de prêt aux nouvelles pêcheries indépendantes. C'est très important, parce que, en moyenne, nos pêcheurs approchent de l'âge de la retraite, et nous savons ce qui peut arriver. Nous voulons prévenir la crise. Nous voulons aussi que l'entreprise familiale perdure lorsque la nouvelle génération veut reprendre le flambeau et nous voulons nous assurer que le transfert intergénérationnel se passe bien. C'est ce qui arrivera dans environ cinq à sept ans. Il faut accélérer le pas et s'assurer d'avoir les outils appropriés pour permettre à cette nouvelle génération de prendre le relais.

Troisièmement, nous voulons que les fonds fédéraux soient affectés à des recherches coopératives sur la durabilité des stocks de homard dans le contexte des changements climatiques. Ces activités de recherche doivent inclure nos flottilles indépendantes, les universités canadiennes et des scientifiques du ministère des Pêcheries et être réalisées dans le cadre du programme national des centres d'excellence. Au Canada, le homard est de loin la plus importante pêche. Le homard assure la durabilité des collectivités rurales dans tout le Canada atlantique, et, malgré tout, nous n'investissons à peu près pas dans des recherches sur cette ressource. Nous aimerions que le gouvernement du Canada annonce des fonds dans le prochain budget en vue de la création d'un centre d'expertise nationale de recherche appliquée sur le homard, qui inclurait un réseau de chaires de recherche canadiennes sur les pêcheries côtières dans les universités en Colombie-Britannique, dans l'est du Québec et le Canada atlantique.

Je serai maintenant heureux de répondre à vos questions.

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Brun.

Monsieur Fudge, d'Opportunités Nouveau-Brunswick. Bienvenue. La parole est à vous.

**M. Paul Fudge (chef des services financiers, vice-président, finance, Opportunités NB):** Merci, monsieur le président, et merci aux membres du Comité.

Je m'appelle Paul Fudge et je représente Opportunités Nouveau-Brunswick, une société d'État provinciale responsable du commerce et des exportations, de l'attraction des investissements et du développement des affaires dans la province.

Plus précisément, ce matin, on m'a demandé de vous parler de l'accès aux capitaux, puisque cela a un impact sur le Nouveau-Brunswick, le Canada atlantique et les régions rurales. Dans un premier temps, je vais vous parler de deux rapports produits à quatre ans d'intervalle qui comportent certaines similitudes, et des rapports semblables du passé dont les constats n'ont pas changé de nos jours.

En 2012, le conseil de l'initiative Futur N.-B., dirigé par Francis McGuire, a publié son rapport sur l'accès au capital. Voici quatre observations clés tirées du rapport:

Premièrement, les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick préfèrent le financement par emprunts au financement par actions. Ils préfèrent conserver l'entière propriété d'une entreprise, mais le financement par emprunts est-il la meilleure option pour les entreprises en démarrage?

Deuxièmement, du capital est disponible pour de bons projets et de bonnes entreprises, et, vraisemblablement, il l'est encore plus pour les entreprises qui en sont au début de leur cycle de vie. Les statistiques révèlent que, au Nouveau-Brunswick, environ 200 entreprises par année bénéficient du soutien de différents organismes gouvernementaux. Cependant, même si elles ont traversé la vallée de la dette, les entreprises en démarrage doivent encore surmonter les principaux obstacles de la commercialisation et de la croissance pour obtenir le million de dollars suivant une fois qu'elles ont un produit éprouvé à offrir.

Troisièmement, les entreprises en région rurale sont confrontées à des défis supplémentaires, peu importe le secteur ou le type de produit. Pour se procurer des capitaux, elles sont confrontées à trois problèmes: elles sont loin de la plupart des centres financiers et des grandes banques ou des régions où les décisions sont prises. En général, les types d'entreprises habituellement créées en région rurale sont très différentes des entreprises dans les zones urbaines et, dans certains cas, sont plus difficiles à financer, et l'accès à une infrastructure fiable pour les entreprises à l'extérieur des grands centres est aussi problématique.

Enfin, le rapport indique que les entrepreneurs avaient un problème relativement aux fournisseurs, y compris les investisseurs et les créanciers, qui ne possédaient pas une bonne compréhension financière des principaux sujets abordés lorsqu'il était question d'enjeux liés aux capitaux. Les investisseurs préfèrent appuyer une excellente équipe de direction qui a une bonne idée, plutôt qu'une bonne équipe de direction qui a une excellente idée. De quelle façon peut-on accroître la compréhension financière des entrepreneurs, pas seulement au Nouveau-Brunswick, mais partout au Canada?

En janvier de cette année, un sommet sur les possibilités d'accès au capital a été organisé à Fredericton, ici même, au Nouveau-Brunswick. Voici quatre des principales constatations découlant de cette conférence:

Premièrement, la question de la littératie financière a été soulevée. Les propriétaires d'entreprise doivent mieux comprendre la comptabilité, les finances, la trésorerie, les plans d'affaires et l'imputabilité à l'égard des intervenants et des prêteurs afin de mieux comprendre les liens et de mieux présenter leurs cas.

Deuxièmement, le financement par actions est peu populaire. Les entrepreneurs n'ont habituellement pas les fonds personnels nécessaires pour financer une entreprise en démarrage. Ils ont tendance à préférer contracter une dette alors que le financement par actions est le bon outil financier. Malheureusement, ils veulent tout de même conserver le contrôle de leur entreprise.

Troisièmement, il y a le financement des actifs moins tangibles. Au cours des dernières années, le Nouveau-Brunswick a constaté

une croissance majeure du nombre d'entreprises de technologie de l'information en démarrage. Cependant, les institutions financières ont beaucoup de difficulté à financer des actifs moins tangibles et intangibles. Que pouvons-nous faire pour combler cette lacune?

Enfin, comme on l'a déjà mentionné, il y a la question de la relève. Le transfert des entreprises familiales à la prochaine génération est habituellement possible grâce à des techniques de financement familial internes. Cependant, puisque la génération du baby-boom est sur le point de prendre sa retraite au cours des prochaines années, qui financera la fraction des capitaux propres à l'avenir et de quelle façon tout cela sera-t-il imposé?

De quelle façon peut-on accroître l'accès au capital pour les entrepreneurs dans les régions rurales du Canada, le Canada atlantique, et, plus précisément, le Nouveau-Brunswick? Nous voulons proposer les cinq idées qui suivent au Comité.

Premièrement, il faut un effort coordonné. Tous les ordres de gouvernement — fédéral, provincial et municipal — doivent travailler en collaboration avec tous les types de fournisseurs de capitaux pour inclure tous les types d'entreprises dans toutes les régions. Des programmes de financement conjoints ou des initiatives de financement de contrepartie pourraient être mis en oeuvre pour encourager les prêteurs et les investisseurs à fournir des capitaux aux entreprises.

Deuxièmement, la littératie financière. Les entrepreneurs ont besoin de formation, d'orientation et de mentorat au sujet des institutions financières. Le fait de savoir de quelle façon présenter un projet à des bailleurs de fonds dans la langue de ceux-ci est tout aussi important que le projet lui-même. Combien y a-t-il d'excellentes idées et d'excellents entrepreneurs qui n'ont jamais eu la moindre chance en raison de craintes liées à l'aspect financier de l'entreprise, tout comme beaucoup de personnes ont peur de produire eux-mêmes leur déclaration de revenus?

Troisièmement, les capitaux propres des propriétaires. De quelle façon peut-on aider les entreprises en démarrage et les entreprises qui planifient la relève à injecter leur part des capitaux nécessaires à l'entreprise? Comme on l'a souligné, les entrepreneurs ont tendance à préférer recourir au financement par emprunts quand c'est le financement par actions qui seraient le bon choix durant les premières étapes du cycle de vie de l'entreprise. Les entrepreneurs ont tendance à préférer cette formule parce qu'ils ne veulent pas vendre une portion de leur entreprise et qu'ils veulent en conserver le contrôle. Enfin, la plupart d'entre eux préfèrent contracter une dette parce qu'ils comprennent mieux le processus d'endettement que celui du capital-actions. La plupart d'entre eux ont déjà acheté un véhicule ou ont une hypothèque, et ils comprennent le cycle de dette.

● (0935)

Quatrièmement, je veux aborder le thème de la comparaison entre les régions urbaines et rurales. Il y a d'excellentes idées et d'excellents projets qui viennent des quatre coins du Canada. L'accès à la plupart des éléments nécessaires pour exploiter l'entreprise est généralement plus facile dans les zones urbaines. De quelle façon peut-on offrir les composantes de l'exploitation d'une entreprise, comme la commercialisation, le mentorat, la formation et l'accès aux capitaux aux Canadiens en région rurale?



Cinquièmement, penchons-nous sur la question du capital privé limité dans le Canada atlantique. Dans les grands centres urbains, la concentration d'entreprises, de programmes gouvernementaux et de richesse est plus élevée. Dans le Canada atlantique, on ne bénéficie pas de la même répartition d'entrepreneurs qui ont eu du succès, qui deviennent des investisseurs providentiels ou des petits fournisseurs de capitaux. On ne trouve pas la même concentration de grandes et moyennes sociétés de capital de risque dont le personnel cherche des occasions d'affaires. Les banques doivent rendre des comptes aux organismes de réglementation et à leurs actionnaires concernant toute décision touchant leurs portefeuilles d'investissement. Le gouvernement doit combler l'écart là où les investisseurs providentiels, les sociétés de capital de risque et les institutions financières ne peuvent pas aller, soit directement soit grâce à des programmes pour inciter d'autres fournisseurs de capitaux à fournir eux aussi des fonds, comme ceux fournis par le gouvernement.

Il n'y a pas de réponse facile, pas d'approche universelle. Malheureusement, pour beaucoup d'entrepreneurs, la capacité de trouver des capitaux appropriés suffisants est limitée par la proximité d'investisseurs et par leur littératie financière. Selon nous, un effort coordonné de la part de tous les ordres de gouvernement devrait aider les entreprises, ce qui augmenterait par le fait même la richesse des Canadiens.

Merci.

• (0940)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Fudge.

Je vais maintenant passer à M. Walker, de l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick.

Bienvenue, Éric.

**M. Eric Walker (directeur, Alliance agricole du Nouveau-Brunswick):** Merci.

Je représente l'alliance agricole. Je suis aussi un représentant au sein de la Fédération canadienne de l'agriculture.

On m'a demandé de venir ici aujourd'hui pour parler principalement de l'imposition des cessions intergénérationnelles d'exploitations agricoles. Les fils et les filles sont désavantagés lorsqu'ils achètent une exploitation agricole familiale comparativement aux voisins ou aux étrangers.

Permettez-moi d'utiliser un exemple. Si je devais acheter la ferme laitière de Paul Gaunce pour environ 2 millions de dollars, je bénéficierais d'un avantage fiscal d'environ 680 000 \$ comparativement au fils de Paul. Vu la façon dont la loi fiscale est actuellement interprétée, si vous êtes une des personnes qui participent à une opération sans lien de dépendance faisant intervenir moins de six personnes, alors vous devez emprunter l'argent personnellement.

On m'a demandé de venir ici pour suggérer au Comité d'envisager de changer cette disposition du droit fiscal.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Walter, et merci à tous les témoins de nous avoir présenté leurs exposés.

Nous allons passer à la première série de questions et à M. MacKinnon.

[Français]

**M. Steven MacKinnon:** Merci, monsieur le président.

C'est un grand plaisir d'être à Fredericton de nouveau. C'est une ville où j'ai passé bien de bonnes années.

[Traduction]

En passant, merci à vous tous de nous avoir présenté des exposés très intéressants, dont certains portaient sur des sujets que je connais très bien en tant que député du Québec. En fait, vendredi dernier, j'ai visité le bureau local de la BDC de Gatineau, où le même thème dont vous avez parlé, monsieur Brun, les transferts intergénérationnels, a été soulevé. Je sais que c'est un enjeu majeur dont, selon moi, nous devons tenir compte au moment de rédiger notre rapport.

La question du capital de risque chevauche cet enjeu. Monsieur Fudge et madame Ross, vous avez parlé de l'accès à des capitaux au Nouveau-Brunswick, et c'est quelque chose que nous entendons souvent un peu partout au pays. Madame Ross et monsieur Fudge, constatez-vous une accumulation des demandes? Y a-t-il des fonds de capital de risque? Y a-t-il des occasions d'investissement? Y a-t-il des entreprises dans lesquelles on pourrait investir, mais où les règles empêchent le démarrage d'entreprises à succès, à Fredericton ou au Nouveau-Brunswick en général?

**Mme Krista Ross:** Nous possédons un milieu de jeunes entreprises en démarrage actif et dynamique, comme on l'a déjà mentionné, et on note une concentration dans le secteur des TI. On sait bien qu'il n'y a pas assez d'investisseurs providentiels, pas assez de capital de risque, et on sait aussi qu'il est difficile d'avoir accès à des prêts, surtout dans le cadre de certains projets de nature intellectuelle, lorsque la personne n'a absolument aucune expérience de gestion d'une entreprise.

C'est assurément des situations que nous avons rencontrées. Nous avons un incubateur d'entreprises en démarrage ici qui s'appelle Planet Hatch. Nous créons régulièrement des cohortes d'entreprises, des entreprises qui ont... Selon nous, elles sont de renommée mondiale. Vous avez peut-être entendu parler d'entreprises comme Resson Aerospace, qui a très certainement bénéficié de très bon capital de risque et de très bons investissements. D'autres entreprises ont d'aussi bonnes idées, mais n'ont tout simplement pas accès à du financement.

Nous possédons aussi un incubateur d'entreprises pour les entreprises des nouveaux arrivants, dont les défis sont encore plus importants parce qu'ils ont d'autres obstacles aussi à surmonter.

• (0945)

**Le président:** Monsieur Fudge.

**M. Paul Fudge:** Il y a des possibilités d'accroître les investissements pour certains types d'entreprises, comme Mme Ross l'a souligné. Il y a des programmes d'éducation pour les entrepreneurs dans les principales villes du Nouveau-Brunswick.

Nous constatons que certains des programmes offerts par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial n'en font pas assez ou ne bénéficient pas d'un financement approprié pour aider les entrepreneurs qui ont de bonnes idées. Je ne dis pas qu'il faut financer tout ce qui ressort des incubateurs au Canada, mais il y a beaucoup de bonnes idées.

Un des problèmes précis que nous avons remarqués est le fait que, en raison d'un manque de financement, les entreprises ont tendance à ne pas mobiliser assez de fonds, alors dès qu'elles ont mobilisé certains montants — qu'elles jugent suffisants — elles arrêtent, et tout est à recommencer. Plutôt que de réunir 200 000 \$, ne devaient-elles pas en réunir 500 000 \$ afin d'avoir le temps de travailler sur leurs projets?

C'est ce qu'on voit beaucoup au Nouveau-Brunswick actuellement: la piste de décollage est trop courte parce qu'il manque d'argent, alors plutôt que de demander 500 000 \$ et de toujours se faire dire non, les entreprises visent 200 000 \$ ou 250 000 \$, et ce n'est pas assez pour leur permettre de créer leurs produits.

[Français]

**M. Steven MacKinnon:** Merci.

Je vais maintenant parler du secteur des ressources du Nouveau-Brunswick.

Monsieur Brun, je vous remercie de votre description éloquent de l'industrie des pêches. Je pense que mes collègues pourraient profiter d'une meilleure connaissance de l'industrie des pêches et des secteurs de l'agriculture et de la forêt du Nouveau-Brunswick, car ce sont les ressources et les industries primaires qui alimentent les communautés et les villes du Canada atlantique.

[Traduction]

Je vais commencer par M. Brun, mais M. Legere, M. Walker et M. Gaunce voudront peut-être ajouter quelque chose.

Vous avez mentionné un certain nombre de choses dans vos mémoires, mais si le ministre des Finances peut faire une seule chose avec sa baguette magique et mettre en place une seule mesure qui favoriserait la croissance de votre secteur, que devrait-il faire?

[Français]

**M. Christian Brun:** Le ministre des Finances n'aurait probablement pas une grande influence, malgré toute celle qu'il peut exercer sur des politiques extrêmement importantes destinées à créer et à maintenir une croissance comme celle que nous avons connue. Je pense aussi que ce sera absolument crucial pour la prochaine génération. Ce n'est peut-être pas le meilleur choix, en ce sens que ce n'est probablement pas son rôle, mais toute influence qu'il pourrait avoir...

À mon avis, le plus gros problème que nous connaissons au cours des prochains 10 ans touche le monde financier, gouvernemental ou autre. Il sera crucial d'assurer que nous avons les outils nécessaires pour permettre à tous les jeunes pêcheurs, qui sont souvent des aides-pêcheurs et des membres de la famille — bien que ce ne soit pas toujours le cas — de faire leur entrée dans cette industrie.

Sans vouloir le moindrement offenser les producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick, je dirai que les industries de ressources sont souvent perçues comme des vaches à lait plutôt que comme des gens qui font des affaires ou des industries de croissance innovatrice. Or c'est tout à fait le contraire. Ma brève expérience de cette industrie, qui totalise 12 ou 13 ans, m'a permis de comprendre qu'une croissance énorme était possible pour notre secteur, mais qu'il fallait être novateur.

De 2000 à 2015 dans l'industrie des pêches au Canada, nous avons réussi à augmenter de 50 % notre croissance en matière d'exportations. Je vous mets au défi de me nommer une industrie qui a connu une telle croissance au pays. Par contre, on ne nous offre toujours pas l'appui nécessaire, du fait que ce champ d'activité est perçu comme une industrie primaire. Il serait probablement intéressant de demander aux gens du monde canadien de la finance d'essayer de poser un regard neuf sur ces industries primaires et de comprendre qu'elles peuvent elles aussi connaître une croissance assez importante.

● (0950)

[Traduction]

**Le président:** Voulez-vous ajouter un commentaire, monsieur Legere?

**M. Mike Legere:** Selon moi, si vous essayez de cerner une seule approche ou une seule mesure qui pourrait améliorer notre position à l'échelle mondiale, surtout dans le secteur des ressources, eh bien, il y a une chose que nous n'arrêtons pas de répéter depuis longtemps: la compétitivité. Plusieurs mesures peuvent être prises à l'échelon fédéral afin d'aider à accroître notre compétitivité, pas seulement ici, au Nouveau-Brunswick, mais partout au pays. L'approvisionnement en bois est l'une des choses principales. Dans mon exposé, j'ai fait allusion à des investissements dans le domaine de la sylviculture. On garantit ainsi l'approvisionnement en bois tout en protégeant les emplois actuels. De plus, c'est une façon d'encourager les investissements pour améliorer notre productivité et nous aider à rester compétitifs.

Encore une fois, pour ce qui est de l'approvisionnement en bois, il y a le problème de la tordeuse des bourgeons que j'ai déjà mentionné. La menace qui pèse ici n'est pas unique au Nouveau-Brunswick. On retrouve ce parasite dans tout l'est et le centre du Canada aussi. S'il y a une chose qu'on peut faire, c'est de s'assurer de mettre des mesures en place — lorsque vous réfléchirez à la question du budget des programmes — pour améliorer notre compétitivité sur le plan de l'approvisionnement en bois et des coûts de cet approvisionnement. C'est une équation complexe lorsqu'on regarde les coûts, parce qu'il y a de nombreux facteurs qui influent sur les coûts. Il faut pouvoir transporter nos produits non seulement de la forêt aux installations, mais des installations aux marchés. Tout ce qui pourrait aider à améliorer ces structures de coûts nous serait très bénéfique.

**Le président:** D'accord, merci.

Nous allons maintenant passer à M. Aboultaif, pour sept minutes.

**M. Ziad Aboultaif:** Merci à vous tous de nous avoir présenté d'excellents exposés. Je suis heureux de les avoir entendus, mais, pour l'instant, que pouvons-nous faire du point de vue des entreprises pour améliorer la situation? Dès qu'on entend parler des Maritimes, on entend parler de ces genres d'endroits. Nous savons que les principales industries des ressources sont la foresterie, la pêche et l'agriculture.

J'ai constaté qu'il y avait des points communs dans vos exposés, lorsque vous parliez de compétitivité, d'investissement et du rôle du gouvernement pour aider les industries à améliorer leur position en augmentant leur productivité et leur rapport coût-efficacité et en devenant plus compétitives à l'échelle mondiale. On dirait que ces points communs sont liés à des thèmes différents, comme les transferts intergénérationnels. Vous demandez au gouvernement de faciliter le processus d'imposition dans ce dossier, et je me range derrière vous. J'aimerais assurément qu'on se penche là-dessus dans le cadre du budget.

De l'autre côté, il y a les enjeux à court et long termes, mais le fil conducteur, c'est que vous demandez au gouvernement, essentiellement, d'investir des fonds sous forme d'allègement fiscal et d'investissements et de mesures visant à faciliter l'innovation.

Depuis combien de temps avez-vous ce problème dans votre domaine, et qu'en est-il du secteur privé? Quel est votre rôle au sein du secteur privé pour promouvoir ce dossier? Je crois que c'est d'abord et avant tout le secteur privé qui doit investir. Si le gouvernement fédéral ou les gouvernements constatent qu'il y a une industrie dans un endroit donné et qu'il y a aussi un milieu des affaires qui est en mesure d'encourager une telle activité, je crois que ces efforts combinés assureront manifestement la prospérité dans la région.

Voici donc la question que je vous pose tous — et j'invite tous ceux qui veulent mettre leur grain de sel à le faire: selon vous, quel est le rôle du secteur privé pour ce qui est d'améliorer la situation générale une fois pour toutes, parce qu'on ne peut pas continuellement tourner en rond comme on le fait?

**Mme Krista Ross:** C'est difficile pour une entreprise d'être novatrice et d'assurer sa croissance dans un environnement qui n'est pas favorable. Un des défis auxquels nous sommes confrontés et que j'ai mentionnés, c'est le fardeau fiscal général et le caractère complexe du système fiscal.

En plus de ce qui se passe à l'échelon fédéral, on vient d'apprendre qu'il y aurait une augmentation d'au moins 30 % des coûts liés à Travail Sécuritaire en novembre. Il y a le salaire minimum qui augmente. C'est aussi le Nouveau-Brunswick qui affiche le plus haut niveau d'imposition des particuliers à revenu élevé. C'est difficile de convaincre les gens de faire des affaires ici en raison de ces coûts extrêmes. Notre économie bat de l'aile, et c'est difficile actuellement pour les entreprises d'avoir la confiance nécessaire pour investir.

Cela dit, nous avons récemment réalisé un sondage avec Corporate Research Associates, CRA, et nous avons appris que le niveau de confiance des entreprises, ici, à Fredericton, est un petit peu plus élevé, mais qu'il faut tout de même créer un environnement où les entreprises pourront réussir. Je crois que les entreprises veulent bouger et qu'elles sont enthousiastes. Il y a des gens ici qui ont des idées novatrices et créatives, et les entreprises veulent se lancer dans la mêlée. La province du Nouveau-Brunswick a mis de l'avant un nouveau plan de croissance. Il y a certains domaines, comme la cybersécurité, dans lesquels notre milieu des affaires veut assurer la croissance, mais nous avons besoin d'un environnement dans lequel on peut croître et prospérer, et le niveau d'imposition est assurément un problème.

• (0955)

**M. Ziad Aboultaif:** Merci.

Quelqu'un d'autre veut-il ajouter quelque chose?

**M. Mike Legere:** C'est une question tout à fait pertinente et, selon moi — je parle pour mon secteur —, depuis 2014, nous avons consacré 750 millions de dollars en investissements dans nos installations grâce à un approvisionnement en bois garanti. Nous ne pouvons pas emprunter des capitaux sans cette garantie. Nous avons réglé cette situation à l'échelon provincial, mais il y a des facteurs qui ne relèvent pas de la province et qui influent sur notre industrie et, si nous voulons contribuer pleinement aux économies provinciale et fédérale, il faut régler ces questions. Je suis d'accord, nous avons partagé les coûts de la stratégie d'intervention précoce pour lutter contre la tordeuse des bourgeons. Il s'agissait d'un effort dans le cadre duquel chacun a payé sa part, et la demande subséquente pour obtenir plus de financement sera aussi fondée sur le modèle du partage des coûts.

Je crois que c'est à nous, en tant qu'industrie, de nous assurer de bien faire comprendre que nous voulons créer un partenariat avec le gouvernement fédéral dans ce dossier.

C'était une bonne question, une question pertinente.

**M. Paul Gaunce:** On ne s'attend pas à ce que le gouvernement donne de l'argent aux entreprises dans les Maritimes. Nous nous attendons à ce qu'il y ait partage. Si un producteur — un forestier, un pêcheur ou un autre intervenant — se présente et qu'il a un bon plan d'affaires et que ce semble être une bonne occasion d'investissement, ce que nous demandons, c'est que l'argent soit là. Si l'idée était bénéfique pour toute l'économie, alors l'initiative devrait être facile à financer.

Il y a diverses possibilités d'innovation et occasions de tous genres dans chaque aspect du secteur de l'agriculture, mais, malheureusement, le financement n'est pas au rendez-vous. Environ 20 % de nos producteurs dans les Maritimes traitent maintenant leurs vaches avec des robots. C'est une technologie onéreuse, mais on est rendu là, et c'est une technologie utilisée en Europe depuis déjà assez longtemps. C'est un grand pas en avant, et c'est une innovation qu'on appliquera à l'avenir.

Là où nous avons probablement pris le plus de retard dans notre coin de pays — et on le constate d'autant plus actuellement en raison de l'AECG et du PTP qui entreront en vigueur —, c'est sur le plan des possibilités d'exportation, parce que nous ne possédons pas l'expertise en mercatique nécessaire.

Je suis en faveur des exportations, mais pas si je dois y laisser ma chemise. Si on peut trouver des marchés à crêneau pour nos fromages au sein de l'Union européenne — qui compte 400 millions de personnes —, alors nous n'aurons pas besoin d'une grande part du marché pour assurer une très bonne croissance de l'industrie laitière au Canada.

Oui, nous voulons que vous financiez certaines choses, mais nous voulons que vous financiez les bonnes... L'argent doit être disponible, et il ne faut pas le lancer à tout vent, mais il doit être là pour aider les gens qui ont un bon plan d'affaires.

**Le président:** Monsieur Brun.

**M. Christian Brun:** Ce que nous essayons de prévenir, c'est une crise démographique unique qui pourrait frapper dans les cinq à dix prochaines années. Je ne crois pas que nous sommes la seule industrie aux prises avec une telle situation. Je crois aussi que c'est un enjeu pancanadien.

La raison pour laquelle la situation sera peut-être unique au Canada atlantique, c'est que nous n'avons pas un grand bassin — surtout dans l'industrie de la pêche — de personnes qui sont prêtes ou qui possèdent les connaissances nécessaires ou qui veulent apprendre comment prendre le large à 25 noeuds le matin pour pêcher du hareng gluant de 4 heures le matin à environ 16 heures dans l'après-midi. On vivra une crise unique dans ce domaine si nous ne gérons pas la situation de façon appropriée.

Notre industrie, notre secteur, est prête à assumer l'entière responsabilité pour fournir sa juste part des fonds pour régler le problème. Comme mon collègue l'a mentionné, la situation est peut-être un petit peu plus grave ici, parce que nous nous dirigeons vers une crise vraiment unique, mais je crois aussi que d'autres industries devront faire face à cet enjeu.

• (1000)

**Le président:** Monsieur Fudge.

**M. Paul Fudge:** Encore une fois, les capitaux sont toujours accessibles. Le problème précis au Nouveau-Brunswick, c'est qu'il n'y en a tout simplement pas assez. Lorsqu'il y a de bons projets, nous constatons actuellement que nos entreprises sortent de la région. Les entreprises de capital de risque de Boston, de Californie et de Toronto ne viennent pas très souvent dans le Canada atlantique pour trouver des possibilités d'investissement.

Le secteur privé participe. On a récemment noté une augmentation du recours au crédit d'impôt pour investissement dans les petites entreprises au Nouveau-Brunswick, et cela a aidé, mais des programmes pour attirer des investissements d'autres régions du Canada de façon à compléter le financement gouvernemental seraient très appréciés.

**Le président:** Monsieur Walker.

**M. Eric Walker:** Selon moi, nous devons avoir accès à des capitaux en temps opportun. Je construis actuellement une de ces étables robotisées, et j'ai présenté six demandes dans le cadre du programme d'innovation, qui sont en cours de traitement, et le délai de traitement... Peut-être que beaucoup de demandes ont été présentées en même temps. D'après ce qu'on m'a dit, mes six demandes ont été approuvées, mais il faut attendre jusqu'à avril. J'aurais aimé que mes bêtes puissent intégrer l'étable du 1<sup>er</sup> au 15 décembre.

Les délais dans le cadre du processus de demande et la façon dont les fonds sont fournis... Les fonds pourraient peut-être être disponibles pour les quatre ans. Peut-être que, en 2017, il y aura beaucoup de personnes qui réalisent des projets novateurs, puis, en 2018 et 2019, durant cette même période de quatre ans, il n'y aura peut-être pas autant de projets. Il y aura de toute façon un décalage de 10 % dans le cadre des projets, alors peut-être que cette façon de ventiler le financement serait une assez bonne solution.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci à vous tous, nous avons largement dépassé le temps alloué.

Monsieur Dusseault, vous avez sept minutes.

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Merci, monsieur le président.

[Français]

Ma première question s'adresse à vous, monsieur Gaunce.

Je ne vous ai pas entendu parler du problème du lait diafiltré. Tous mes collègues sont déjà au courant de cela. Est-ce également un problème ici, au Nouveau-Brunswick? Quelle solution le gouvernement fédéral devrait-il envisager pour régler ce problème?

[Traduction]

**M. Paul Gaunce:** C'est un problème rencontré à l'échelle nationale. On le constate davantage au Québec et en Ontario, parce que c'est là où en sont la plupart des marchés. Le problème, c'est que nous n'avons pas la technologie de transformation au pays pour produire du lait diafiltré. Les producteurs de fromage utilisent ce lait parce qu'il améliore grandement leurs résultats nets. Leur rendement fromager est d'environ 20 % supérieur s'ils utilisent du lait diafiltré.

Pour ceux qui ne le savent pas, en termes simples, pour produire du lait diafiltré, il faut écrémer le lait pour faire du beurre, puis on fait passer le lait écrémé dans un filtre pour concentrer les protéines. Nous avons besoin de cette technologie dans les usines de transformation construites au pays afin que les producteurs de fromage utilisent des protéines canadiennes plutôt qu'en importer. Le lait importé remplace environ 80 millions de litres de notre lait.

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Donc, la solution serait...

[Traduction]

**M. Paul Gaunce:** Je me permets d'ajouter que nous travaillons sur une stratégie liée aux ingrédients en collaboration avec les transformateurs canadiens. Nous avons établi un accord afin de rendre le prix de notre protéine plus compétitif, alors espérons que l'infrastructure nécessaire sera bâtie et que les transformateurs pourront utiliser notre protéine.

**Le président:** Monsieur Gaunce ou monsieur Dusseault, pouvez-vous expliquer l'impact de l'importation de lait diafiltré des États-Unis sur l'industrie nationale? Nous ne produisons pas ce produit au Canada, mais il serait utile qu'un de vous deux fournisse cette explication pour le compte rendu.

Allez-y, monsieur Dusseault.

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Au Québec, la majorité des producteurs laitiers voient leurs revenus diminuer parce que le lait diafiltré est considéré comme un ingrédient à la frontière et que, par conséquent, il n'est pas considéré dans le système de gestion de l'offre. C'est un grand problème.

Comme solution, vous proposez que le gouvernement fédéral investisse davantage dans les entreprises de production laitière pour leur permettre d'innover et de faire la même chose qu'aux États-Unis. Est-ce que j'ai bien compris?

•(1005)

[Traduction]

**M. Paul Gaunce:** Le premier enjeu concerne la transformation des produits laitiers.

L'autre enjeu concerne l'Agence des services frontaliers du Canada, puisque vous parlez de la frontière. Le lait arrive sous forme d'ingrédient, et c'est parfait, puisqu'il n'y a pas de tarif douanier. Ce n'est pas problématique. Cependant, lorsqu'on l'ajoute dans les cuves à fromage, le produit devient du lait, et là, c'est problématique pour nous. Si le produit se voyait attribuer la ligne tarifaire appropriée, il n'y aurait pas de problème. Le tout s'arrêterait à la frontière, parce que ce ne serait pas économique pour les producteurs d'en importer.

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Merci.

Madame Ross, je vais maintenant me tourner vers vous et vous poser une question sur les petites et moyennes entreprises.

Le gouvernement s'est engagé à réduire les impôts des petites et moyennes entreprises. Êtes-vous déçue que, jusqu'ici, cet engagement n'ait pas été tenu? Recommanderiez-vous au gouvernement de tenir cet engagement dans le prochain budget et de diminuer les impôts des PME de 11 % à 9 %, comme il s'est engagé à le faire?

[Traduction]

**Mme Krista Ross:** Évidemment, tout ce qui peut aider les entreprises à être plus compétitives est le bienvenu et, oui, nous espérons voir tout ça dans le prochain budget. Nos entreprises ne peuvent pas continuer à assumer un seuil d'imposition plus élevé que dans les autres administrations. Ici, au Nouveau-Brunswick, c'est encore plus difficile en raison du vieillissement de la population et puisqu'il y a moins de personnes pour acheter ces entreprises. Nous avons parlé de transitions d'entreprises. Nous avons besoin d'un contexte fiscal qui rendra ces entreprises plus compétitives.

Nous avons appris la semaine dernière que 75 % des entreprises du Canada font l'objet d'une transition. Les propriétaires de 75 % des petites et moyennes entreprises prendront leur retraite au cours des 10 prochaines années. C'est un défi immense auquel notre milieu des affaires doit faire face. Nous croyons savoir que moins de la moitié de ces entreprises se sont dotées d'un plan de transition et que moins de 10 % de ces entreprises, si elles ont mis en place un genre de plan, l'ont couché par écrit. C'est un grand défi auquel nous sommes confrontés partout au pays, mais particulièrement ici, dans notre région, puisque le vieillissement de la population est plus marqué ici que partout ailleurs.

Durant une récente conférence à Regina, la Chambre de commerce du Canada a adopté une résolution en soutien à la question de l'importation de produits de lait diafiltré. C'est un dossier que les membres des milieux des affaires de partout au pays soutiennent dans le domaine agricole. Je ne sais pas si vous le saviez, mais je voulais vous le dire.

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Brun.

Vous n'avez pas mentionné le programme d'assurance-emploi, et je me demandais si c'était toujours un problème.

À votre avis, est-il adapté à l'aspect saisonnier du travail des pêcheurs?

À cet égard, auriez-vous des recommandations à faire au gouvernement pour le prochain budget?

Aimeriez-vous que des changements soient apportés au programme d'assurance-emploi de façon à ce qu'il soit mieux adapté au travail des pêcheurs, qui, en soi, est saisonnier?

**M. Christian Brun:** Je dois avouer qu'à l'heure actuelle, nous sommes assez satisfaits des programmes existants. Ils font vraiment office de filet de sécurité lors de moments extrêmement difficiles, par exemple ceux qu'a connus notre industrie récemment. Les programmes ont été vraiment utiles à cette occasion. Nous nous préoccupons plutôt de l'avenir à moyen terme. Nos priorités vont surtout concerner les problèmes démographiques que j'ai mentionnés plus tôt et auxquels nous allons devoir faire face.

En réalité, le gouvernement canadien va pouvoir réduire ses dépenses en ce qui a trait à ces programmes. Si nous pouvons bénéficier de politiques très solides et établir une relève au sein des plus jeunes, ces emplois pourront être maintenus de façon durable et il sera possible d'éviter une augmentation des dépenses en Atlantique ainsi que des problèmes en matière d'assurance-emploi.

Le problème est que si nous n'y arrivons pas, une foule de problèmes vont s'ensuivre, étant donné que nous employons énormément de gens dans ces milieux ruraux où les emplois d'une autre nature sont assez rares. Dans bien des cas, la pêche fait partie intégrante de la vie de ces personnes. Quitter le milieu rural est donc la seule autre possibilité. Ces gens deviennent souvent prestataires de l'assurance-emploi, mais pas en tant que pêcheurs.

Bref, nous avons maintenant des priorités très importantes qui vont finir par être positives quant à l'assurance-emploi. Quoi qu'il en soit, les programmes sont bien adaptés, présentement.

• (1010)

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Vous avez mentionné...

[Traduction]

**Le président:** Le temps est écoulé.

Allez-y, monsieur Sorbara.

**M. Francesco Sorbara:** Merci, monsieur le président.

Bonjour tout le monde. Je suis ravi d'être ici au Nouveau-Brunswick.

Plusieurs thèmes communs ressortent des commentaires présentés ce matin: les enjeux intergénérationnels, la réalité démographique et la fiscalité. Certains de ces problèmes pourraient sans doute être réglés en peu de temps, et d'autres sont d'ordre structurel, alors nous pourrions nous pencher sur ceux-ci. J'aimerais maintenant m'attacher à un commentaire formulé par Krista, de la Chambre de commerce de Fredericton.

Dans le mémoire que vous avez présenté, vous insistez beaucoup sur l'ajout de la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises du Nouveau-Brunswick à la liste des lois aux termes desquelles une société peut être enregistrée ou inscrite en vue d'être admissible à titre de société à capital de risque aux termes de l'article 6 700 du règlement. Pouvez-vous nous parler du potentiel qu'offrirait cette mesure ainsi que des retombées de l'adoption de cette recommandation pour le Nouveau-Brunswick?

**Mme Krista Ross:** Cela permettrait à un plus grand nombre d'entreprises de tirer parti du crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises. M. Fudge a parlé de l'augmentation des montants liés à ce crédit d'impôt ainsi que du besoin de prendre des règlements à l'égard de celui-ci, mais l'utilisation du crédit d'impôt n'est pas aussi forte que nous l'espérons. Si cette mesure pouvait être intégrée au cadre fédéral, alors je crois que la participation serait certainement plus forte.

**M. Francesco Sorbara:** Monsieur Fudge, avez-vous quelque chose à dire sur ce point?

**M. Paul Fudge:** Certainement. Nous sommes d'accord pour dire que l'ajout d'une composante fédérale de contrepartie à notre composante provinciale... Comme je l'ai dit plus tôt, l'un des problèmes est lié au fait d'attirer du capital de risque d'autres régions du Canada vers le Nouveau-Brunswick. Si les investisseurs étaient incités à venir au Nouveau-Brunswick et à tirer parti à la fois d'un crédit d'impôt provincial et d'un crédit d'impôt fédéral, cela permettrait certainement d'améliorer la capacité de financement des projets et des sociétés.

**M. Francesco Sorbara:** Monsieur Walker, vous avez parlé ce matin de l'avantage fiscal lié à une transaction sans lien de dépendance, où une personne de l'extérieur — si vous me passez l'expression — veut acheter l'exploitation agricole, par rapport à une transaction d'achat par le fils ou la fille. J'ai été surpris par cette déclaration. J'ignorais à quel point l'avantage fiscal — ou le désavantage fiscal, si vous êtes de l'autre côté — était si important. Si vous deviez classer cet aspect par rapport aux autres problèmes qui se posent aux agriculteurs, diriez-vous qu'il est plus important, ou s'agit-il plutôt d'un problème d'ordre démographique lié à la planification de la relève, où les enfants ou d'autres personnes ne sont tout simplement pas intéressés à devenir agriculteurs? J'utilise le terme dans un sens très vague, mais est-ce que c'est là le grand enjeu, ou est-ce qu'il s'agit plutôt de faire en sorte que les gens restent dans l'industrie agricole?

**M. Eric Walker:** Je dirais que si vous achetez une franchise de Tim Hortons, vous allez payer. De même, si vous achetez une exploitation agricole, vous allez payer. La plupart des transferts intergénérationnels concernent un fils ou une fille qui fera l'acquisition de la ferme familiale. Cela dit, si l'enfant doit emprunter l'argent personnellement et payer l'impôt de 52 %... les membres de la communauté agricole au sein de l'Alliance considèrent cet aspect comme le plus important; la question a été adoptée à l'unanimité, puis a été présentée à la Fédération canadienne de l'agriculture, qui l'a adoptée à l'unanimité à son tour. C'était l'un des principaux éléments stratégiques qu'il fallait changer, car le profil démographique de la communauté agricole — comme celui de la province au complet, d'ailleurs — indique un vieillissement. Je dirais qu'il s'agit effectivement d'un facteur de dissuasion énorme.

En outre, il faut reconnaître que, par comparaison à l'époque où j'ai acheté la ferme familiale, le montant de la transaction n'est plus du même ordre. Lorsque les lois fiscales ont été établies, le transfert de l'exploitation agricole familiale concernait une somme de 200 000 \$, 300 000 \$ ou 400 000 \$. Maintenant, nous avons affaire à des transferts de 2 millions, 3 millions, 4 millions ou 10 millions de dollars, alors l'impact relatif est énorme.

•(1015)

**M. Francesco Sorbara:** Christian, avez-vous quelque chose à ajouter?

En même temps, je me demande si vous pourriez fournir des détails au sujet de deux commentaires que vous avez faits, à savoir celui concernant la modification de la Loi sur les pêches et celui touchant les prêts et les garanties d'emprunt visant à réagir au problème du transfert d'une génération à l'autre.

**M. Christian Brun:** Tout d'abord, je veux me faire l'écho de mon collègue. Je me dois d'appuyer son propos. C'est un enjeu qui va aussi se faire sentir dans le secteur des pêcheries. Nous observons des changements dans nos ressources naturelles, à la base. Les pêcheurs étaient perçus, à un moment donné, comme manquant de sérieux du côté des affaires. Ils s'intéressaient surtout à la pêche. La pêche se faisait à petite échelle, mais le secteur est devenu une tout autre chose au cours de la dernière génération. Nous allons avoir exactement le problème qu'il a décrit.

Lorsque nous parlons de tous ces problèmes d'ordre démographique, je crois que l'une des solutions les plus importantes est la famille, le fait de garder l'entreprise dans la famille. Si nous pouvons faciliter ce transfert, la moitié du problème sera réglé. Ce sera la même chose dans le secteur des pêcheries. Les problèmes fiscaux dont mon collègue a parlé se manifesteront dans d'autres secteurs, y compris dans les pêcheries.

J'ai mentionné quelques changements visant la Loi sur les pêches, et ceux-ci découlent du besoin d'avoir quelque chose de plus descriptif. Essentiellement, à cet égard, nous voulons renforcer la politique qui est en vigueur depuis 40 ans, celle que Roméo LeBlanc a adoptée et que tous les gouvernements suivants — soit dit en passant — ont suivie. Le gouvernement conservateur, ainsi que le NPD — en tant que parti d'opposition —, ont appuyé cette politique à un moment donné; mais ce n'est qu'une politique. Ce que nous disons, c'est qu'il faut reconnaître les décisions rendues par la Cour suprême au cours des 20 ou 30 dernières années et intégrer ces décisions et ces politiques très claires dans la loi afin d'insister sur le fait qu'il s'agit d'une industrie constituée de propriétaires-exploitants. Il est extrêmement crucial que cette industrie soit en mesure de faire face à ces défis qui s'en viennent, et aussi de maintenir les retombées de ces activités dans les collectivités.

Nous avons un exemple de cela dans l'Ouest canadien, où de telles politiques n'ont pas été adoptées, où des localités ont vu leur population s'effriter, lorsque la pêcherie est partie. Nous aimerions éviter ces problèmes et ne pas voir nos pêcheurs devenir des employés dans le secteur.

Rappelez-moi votre dernière question, monsieur Sorbara?

**M. Francesco Sorbara:** Vous avez dit quelque chose au sujet des prêts.

Combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Votre temps est écoulé, mais allez-y.

**M. Christian Brun:** Oh, les garanties d'emprunt... essentiellement, nous avons un système — ce qui nous ramène encore au problème démographique — où il n'y a pas suffisamment de capital pour nos jeunes pêcheurs. Ils n'ont pas vraiment la possibilité d'effectuer l'investissement nécessaire aujourd'hui. Les vieux pêcheurs dans l'industrie ont acheté leur permis de pêche au homard 25 ¢, croyez-le ou non, pendant les années 1960, 1950 ou 1940. Aujourd'hui, si vous voulez vous procurer un permis, on parle d'un montant qui approche le demi-million de dollars.

Ces jeunes pêcheurs n'ont pas nécessairement une capacité financière énorme, mais ils sont en train d'apprendre leur métier et sont particulièrement bons. Ils ont besoin de ce capital pour pouvoir faire leur entrée dans l'industrie, pour que nous puissions nous assurer de favoriser ce transfert.

**Le président:** Paul, voulez-vous ajouter brièvement quelque chose?

**M. Paul Gaunce:** Oui, merci.

Je crois que tout le monde sait bien que nous allons tout droit vers une crise pour ce qui est du transfert entre les générations. Ce n'est pas seulement dans le secteur de la production laitière. Dans tous les domaines, la petite entreprise est un mode de vie. Il faut y mettre les heures. Celles-ci ne sont jamais payées, mais nous faisons le travail quand même parce que nous l'aimons. Vous êtes béni si vous pouvez aller au travail tous les jours et aimer ça, car votre vie est beaucoup plus facile de cette façon. Ceux qui ont le plus de chances de réussir sont les familles qui ont grandi dans le secteur: elles comprennent comment fonctionnent les choses et sont prêtes à mettre l'effort pour faire grandir l'entreprise. Nous devons favoriser cela, d'une manière ou d'une autre. Dans tous les secteurs de l'industrie, dans notre province, les gens arrivent au point où ils ont autant de cheveux que moi.

•(1020)

**Le président:** Et moi...

Ziad a plus de cheveux, alors nous le laisserons poser la prochaine question, car il remplace M. Albas.

Allez-y, Ziad.

**M. Ziad Aboultaif:** Merci.

Je suis propriétaire d'une petite entreprise. Je viens du secteur privé, du domaine du commerce international, alors je sais exactement ce que vous ressentez et ce dont souffre l'industrie. Assurément, le fardeau fiscal semble venir des deux côtés, du provincial comme du fédéral.

Du côté provincial, il est effrayant d'apprendre que le taux a bondi de 15 % à 27 %, comme vous l'avez mentionné, Krista. La fiscalité est un aspect que nous devons être en mesure de maîtriser, d'une façon ou d'une autre, pour encourager l'investissement et l'essor des entreprises. Je suis tout à fait d'accord avec vous, également, pour dire que les générations montantes doivent pouvoir reprendre le flambeau. Je suis un chaud partisan de la petite entreprise. L'entreprise familiale est la base, sur les plans démographique et social. C'est un aspect que nous devons vraiment continuer d'encourager et d'avoir au Canada.

Quant à la fiscalité du côté fédéral, si vous deviez formuler une recommandation à l'égard du nouveau budget, que diriez-vous au gouvernement et au ministre des Finances au sujet de la réduction de l'imposition des petites entreprises ainsi que de l'expansion du RPC et de la bonification de l'assurance-emploi? Toutes ces charges sociales, essentiellement. Qu'est-ce que vous aimeriez voir?

J'aimerais avoir une réponse de tout le monde, si nous avons assez de temps. Merci.

**Le président:** Allez-y, madame Ross.

**Mme Krista Ross:** Il s'agit non pas de s'intéresser à un taux d'imposition particulier, mais plutôt d'alléger le fardeau fiscal global. C'est ce dont vous parlez: le RPC, en plus de l'assurance-emploi, en plus de — ici au Nouveau-Brunswick — Travail sécuritaire, de la majoration du salaire minimum, de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt visant les petites entreprises...

**M. Ziad Aboultaif:** La taxe sur le carbone aussi...

**Mme Krista Ross:** Exactement. C'est une nouvelle chose qui s'en vient.

C'est ce fardeau d'ensemble. Nous n'essayons pas seulement de soutenir les entreprises qui sont déjà là. Comment pouvons-nous encourager la fondation d'autres entreprises dans nos administrations dans une telle situation, où on a l'impression de ne pas être soumis aux mêmes règles du jeu qu'ailleurs? Pas plus tard que la semaine dernière, nous lançons un nouveau programme relatif à la relève. Il s'agit du programme Jumelage-Relève. Ce programme bénéficie en fait d'un soutien financier fédéral s'ajoutant au financement provincial et municipal. C'est un programme qui permet aux entreprises qui n'ont pas de plan de transition — qui n'ont pas une deuxième génération intéressée à acquérir l'entreprise — d'être jumelées avec des gens d'affaires nouvellement arrivés au pays, des gens qui viennent ici et qui veulent établir une entreprise. Bien souvent, elles ont peu de temps pour faire démarrer une entreprise. De nombreux nouveaux arrivants, en particulier nos amis récemment venus de la Syrie, ont de l'expérience dans le domaine de l'agriculture. Il y a peut-être des débouchés là aussi. Ce programme a pour but d'aider ces jeunes à entrer en contact avec une entreprise qui cherche à planifier la transition afin que celle-ci lui offre de l'aide et de l'encadrement à cette fin. Toutefois, comme on l'a mentionné, si un permis de pêche coûte un demi-million de dollars — j'ignore combien coûte une ferme laitière de nos jours, mais je suppose que ce n'est pas donné lorsque je vois tous ces robots qu'on utilise pour traire les vaches —, il faudra faire davantage que de simplement jumeler une personne avec une entreprise qui l'intéresse. Il faudra que ces personnes puissent compter sur un cadre fiscal équitable et soient en mesure d'accéder à l'argent voulu pour acheter ces entreprises.

**Le président:** Est-ce que quelqu'un veut ajouter quelque chose sur cette question?

Monsieur Legere, allez-y.

**M. Mike Legere:** Je crois que ma collègue, Mme Ross, a mis dans le mille: c'est le poids global de l'imposition qui s'accroît. Lorsque nous envisageons la question sous l'angle de la foresterie, nous avons 1,5 milliard de dollars d'activité économique. Nous en étions autrefois à 4,2 milliards de dollars, en 2004. Nous croyons pouvoir remonter à 4 milliards de dollars, mais je vois déjà des sociétés qui se gardent d'effectuer des investissements à cause de l'incertitude sur le plan fiscal. Notre secteur, en particulier, fait face non seulement à ces impôts, mais aussi à des litiges commerciaux en cours relatifs au bois d'oeuvre, au papier satiné et à la pâte dissolvante en Chine. Vous ajoutez ce fardeau potentiel au reste, et les investissements iront ailleurs. Cette situation est intenable pour notre industrie. Tout ajout à ce fardeau et à cette incertitude aurait assurément un effet dissuasif sur l'investissement.

● (1025)

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé, Ziad.

J'ai une question à poser avant de céder la parole à Raj.

Madame Ross, monsieur Legere, monsieur Fudge, vous avez parlé de l'accès au capital. Nous avons rencontré des gens de l'APECA, l'agence de développement régional pour les maritimes, et un des aspects renversants qui sont ressortis de leur exposé — à mon avis —, c'est lorsqu'on a demandé si l'organisme avait besoin d'argent supplémentaire pour des programmes. La réponse qu'on nous a donnée — pas les représentants du Nouveau-Brunswick, ils n'ont pas répondu à cette question — était non. Quelles nouvelles initiatives stratégiques devraient être mises de l'avant par les agences de développement régional? Et nous n'avons pas obtenu de réponse à cette question-là non plus. Cela m'a un peu déconcerté. Où en êtes-vous dans ce domaine? Parce que, pour tout dire, si l'APECA ne se retrouve pas les manches pour faire ce qu'elle devrait faire, alors il faudrait lui dire. Et si elle a besoin de nouveaux programmes, nous devrions lui en recommander.

Qu'en pensez-vous, monsieur Brun?

**M. Christian Brun:** Ce qu'on nous a dit, il y a environ cinq ou sept ans, c'est que l'industrie de la pêche n'en avait plus pour longtemps et que l'APECA adoptait une attitude fermée. Nous avons réussi à obtenir quelques programmes, mais nous avons été créatifs — c'est le moins qu'on puisse dire, et ils ont donné des résultats fantastiques. Il s'agissait davantage d'une question structurelle — à savoir comment organiser la pêche, entre autres choses —, mais nous en sommes au point où nous avons montré ce que nous pouvons accomplir sur le plan de l'exportation. Je crois que nous devons avoir une conversation très franche avec l'APECA et lui expliquer que notre industrie est devenue importante. Elle l'a toujours été. L'industrie de la pêche a fait montre d'une grande constance, malgré les problèmes qu'elle a connus. Lorsqu'on a affaire à un océan, on ne voit pas ce qu'il y a sous la surface. On ne peut pas simplement planter des graines, regarder tout cela pousser et s'en occuper. Essentiellement, on ignore ce qui va se produire jusqu'à ce que des problèmes surviennent, parfois, comme les changements climatiques ou autre chose.

Je crois que l'APECA doit se rendre à l'évidence et comprendre qu'il s'agit d'une industrie qui a continué de gagner en importance et qu'elle est rendue au point où elle a besoin d'investissement dans l'innovation, elle a besoin de R et D, d'idées, et nous sommes prêts à relever ces défis ou à nous y attaquer.

**Le président:** Quelqu'un d'autre?

Mme Ross, puis M. Gaunce.

**Mme Krista Ross:** Je crois certainement que l'APECA, si elle laisse entendre qu'elle n'a pas d'occasion de consentir du financement dans notre région, a tort. Je crois qu'il y a beaucoup de débouchés. Je siège à un conseil qui accorde des prêts d'amorçage à de petites entreprises en démarrage, et il s'agit essentiellement de microprêts, soit 20 000 \$ ou moins. Et chaque année, nous manquons d'argent à prêter à ces entreprises, et le taux de remboursement, ici à Fredericton, est de 95 %, si je ne m'abuse. Nous avons été très efficaces pour ce qui a été de nous assurer de prêter cet argent à des entreprises qui réussissent. Bien souvent, la modeste somme de financement initial consenti est utilisée pour aller chercher d'autres financements, d'autres investissements, même auprès d'autres ordres de gouvernement, mais aussi des investissements privés. Alors, si on veut laisser croire que l'APECA n'a pas besoin d'argent supplémentaire... Je ne suis pas d'accord.

**Le président:** Monsieur Gaunce.

**M. Paul Gaunce:** Je me fais l'écho de vos commentaires.

Je suis déçu et renversé qu'on vous ait répondu de la sorte lorsque vous avez demandé si nous avions besoin d'argent supplémentaire, ou si des gens cherchaient à obtenir de l'argent.

Le problème, selon moi, tient au fait que l'APECA n'a pas su bien se faire connaître dans les Maritimes en tant qu'organisme pouvant consentir des prêts pour l'innovation et la croissance. Beaucoup de gens ignorent complètement ce que fait l'APECA, et j'ai entendu d'autres gens que M. Brun parler du fait que l'APECA a une attitude fermée: « Désolé, vous ne correspondez pas au genre d'entreprises auxquelles nous prêtons de l'argent. » Eh bien, je regrette, mais si j'ai une entreprise qui va innover et grandir, alors il faudrait la soutenir.

• (1030)

**Le président:** Monsieur Fudge

**M. Paul Fudge:** Merci, monsieur le président.

Je suis surpris d'entendre ce commentaire, mais en même temps, je ne suis pas surpris. Ce que nous avons observé, au fil du temps, c'est qu'il y a divers organismes au sein du gouvernement fédéral et que leurs équipes respectives n'aiment pas jouer dans les mêmes plates-bandes. S'il y avait un fonds d'innovation pour le développement commercial et des choses comme ça, je pourrais trouver beaucoup d'endroits où l'APECA peut prêter main-forte.

Au cours des dernières années, il y avait dans le Canada atlantique un programme pour les bureaux de développement régional, mais le financement a été retiré, et les bureaux ont fermé leurs portes. C'est directement lié à ce que je disais au sujet de l'accès offert aux gens d'affaires dans les régions rurales. Cet argent a été retiré, et ces choses sont disparues.

Quant aux nouvelles politiques, il y a le ministère des Pêches, et il y a Agriculture et la Banque de développement du Canada, mais si l'APECA avait du financement et il pouvait aller dans de petites localités, alors peut-être que l'établissement d'un conseil de prêts pour les pêches pourrait aider à soutenir le financement de la transition des entreprises de pêcheurs et d'agriculteurs.

Toutefois, qu'en est-il des améliorations technologiques qu'ils ont? L'APECA a de l'argent pour ce genre de choses, mais elle n'a pas le droit d'intervenir, ou alors elle ne le fait que rarement. Un accès à l'expertise et à l'argent supplémentaire serait certainement très utile.

**Le président:** Merci.

Monsieur Grewal, allez-y.

**M. Raj Grewal:** Merci, monsieur le président, et merci aussi à tous les témoins d'être venus aujourd'hui.

C'est mon premier séjour dans l'Est, alors je suis pas mal emballé d'être ici.

J'ai fait mes recherches avant de venir au Nouveau-Brunswick. Du côté de l'immigration, vous avez du mal à maintenir la population de votre province. Chaque année, au Nouveau-Brunswick, il y a plus de gens qui meurent que de gens qui naissent. Quant aux perspectives économiques, elles sont peu réjouissantes: un des secteurs en croissance est le secteur des soins aux aînés, ce qui n'est pas idéal pour une économie tournée vers l'avenir.

Pouvez-vous rapidement parler de la façon dont nous pourrions inciter les enfants nés au Nouveau-Brunswick à y rester et à bâtir ici? Vous avez dix secondes chacun, car mon temps est très limité.

**M. Paul Gaunce:** La bonne nouvelle, c'est que mon fils vient de bâtir une nouvelle maison sur le terrain de notre exploitation agricole, alors il reste. Il faut que les jeunes aient accès à un emploi qui leur donne envie de rester. Je ne crois pas que les jeunes veulent quitter le Nouveau-Brunswick. Quelques-uns veulent partir, mais beaucoup d'entre eux sont forcés de le faire juste pour trouver un meilleur emploi. Je ne parle pas d'un emploi à McDonald ou à Tim Hortons. Je parle ici d'un emploi qui leur permettra de soutenir une famille et peut-être de fonder une entreprise et avoir une maison.

Je crois que notre pays au complet a un problème sur le plan fiscal, et c'est parce que nous soutenons l'infrastructure d'un territoire de la taille des États-Unis avec le dixième de la population de ce pays. Le pays au complet a besoin d'immigration. Nous en avons énormément besoin pour rendre notre pays plus prospère. La création d'emplois est exactement ce qu'il faut pour que les jeunes restent dans la province.

**M. Raj Grewal:** Madame Ross.

**Mme Krista Ross:** Certes, nous faisons face à des défis d'ordre démographique et économique. Votre collègue, la députée Alaina Lockhart, appuie fermement la stratégie d'immigration pour l'Atlantique, laquelle amènera plus de monde dans notre région. Avec cela et avec des programmes comme Jumelage-Relève, nous espérons pouvoir attirer davantage de nouveaux arrivants dans notre région et les encourager à y rester. Notre taux de rétention des nouveaux arrivants se situe autour de 63 %, et nous aimerions qu'il augmente. Ce serait fantastique de le voir dépasser les 75 %.

Il y a un aspect négatif, mais il a tout de même un bon côté. À l'heure actuelle, nous affichons un taux de chômage qui approche les 10 %, ce qui signifie que nous avons de la main-d'oeuvre disponible. Nous devons simplement veiller à ce que ces personnes possèdent les compétences qu'il faut. Nous affichons encore des lacunes au chapitre des compétences. Le site d'emplois du Nouveau-Brunswick affiche 3 600 offres d'emploi à l'heure actuelle, et nombre de celles-ci sont axées sur la TI. Nous devons nous assurer de former les gens dans les bons secteurs et de soutenir ceux qui se chargent de la reconnaissance des titres de compétence, puisque nous accueillons de nouveaux arrivants qui sont qualifiés dans leur pays. Il est vraiment important de pouvoir reconnaître leurs titres de compétence lorsqu'ils viennent ici, et nous devons le faire rapidement afin qu'ils puissent partir en lion et s'intégrer à notre économie.

• (1035)

**M. Raj Grewal:** Merci.

Quelqu'un a-t-il d'autres commentaires à faire?



**M. Mike Legere:** J'ajouterais rapidement quelque chose. Il n'y a pas grand-chose à ajouter à ce qui a été dit, mais pour nous en particulier, dans le secteur de la foresterie, certains affichages de poste sont imminents, en sylviculture, et cela peut aller jusqu'à des emplois hautement techniques, des postes d'opérateur de machinerie forestière. Il s'agit de pouvoir faire correspondre les compétences des immigrants aux besoins que nous avons. Vous savez, la machinerie utilisée dans le domaine de l'exploitation forestière aujourd'hui va au-delà de la scie à chaîne, il faut posséder tout un ensemble de compétences pour utiliser une machine qui coûte un demi-million de dollars. Le défi que nous devons relever consiste à jumeler la bonne personne et le bon emploi.

**M. Raj Grewal:** Oui. Les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick, l'Alliance agricole et quiconque évolue dans ce secteur parlent toujours de l'imposition du patrimoine familial lorsqu'un fils ou une fille achète l'exploitation agricole. Je suggérerais à ces gens de nous donner des chiffres relativement à l'impact sur la trésorerie. Quel sera le coût absorbé par le gouvernement s'il modifie cette politique fiscale? C'est une suggestion, car cela va vraiment nous aider à évaluer le coût de la politique. Affirmer de façon générale que cette politique est injuste est une chose, mais le gouvernement et toutes les entreprises ont besoin de chiffres sur les aspects financiers. Ce n'est qu'une suggestion.

Au sujet des permis de pêche, ceux-ci relèvent de la Couronne fédérale, d'après ce que je comprends. Est-ce que de nouveaux permis sont délivrés chaque année? Ou y a-t-il plutôt un marché secondaire qui s'est établi, où les permis sont vendus sur un marché privé? Est-ce comme ça que les choses se produisent?

**M. Christian Brun:** C'est une industrie où l'accès est limité. C'est surtout parce qu'il faut posséder un type de connaissances bien précis pour faire son entrée dans cette industrie. Essentiellement, nous nous sommes rendu compte, il y a 15 ou 20 ans, surtout pour des raisons de sécurité, qu'il faut faire attention à l'expérience requise pour aller sur l'eau. C'est l'une des raisons.

C'est aussi une question de durabilité.

**M. Raj Grewal:** Les permis sont-ils cessibles au décès du détenteur, ou doivent-ils retourner au?...

**M. Christian Brun:** Essentiellement, ils retournent à l'État. C'est l'État qui leur a délivré le permis. C'est une ressource collective. Elle nous est très importante, et c'est pourquoi cette politique est extrêmement importante. Il ne s'agit pas d'une industrie privée: il s'agit essentiellement pour les pêcheurs de tirer le maximum de cette ressource commune.

**M. Raj Grewal:** J'ai besoin de 30 secondes supplémentaires, monsieur le président.

**Le président:** D'accord.

**M. Raj Grewal:** Je remercie le président de sa souplesse.

Je m'adresse à la représentante de la Chambre de commerce: vous avez mentionné le taux d'imposition, et c'est un débat qui se poursuivra à la Chambre des communes. Je prends bonne note de ce que vous avez dit au sujet de la conformité avec la Loi de l'impôt sur le revenu et des relations avec l'ARC. Je crois que tous mes collègues comprennent la frustration qu'on peut ressentir lorsqu'on a affaire à l'ARC, d'autant plus que des électeurs viennent nous en parler à notre bureau. Alors, c'est un aspect sur lequel nous travaillons. Notre comité l'a étudié, et nous continuerons d'exercer de la pression sur l'ARC et sur le ministre du Revenu national pour qu'ils veillent à ce que la fiscalité soit simple, compréhensible, responsable et transparente.

Merci beaucoup à tous d'avoir témoigné.

**Le président:** Merci, monsieur Grewal.

Sur ce, je remercie tous nos témoins de nous avoir fait part de leurs observations et d'avoir répondu à nos questions.

Nous allons suspendre la séance pour 10 minutes avant de commencer la prochaine table ronde.

• (1035)

(Pause)

• (1045)

**Le président:** Reprenons. Merci à tous les témoins d'être ici.

Comme vous le savez, le Comité des finances est en tournée dans l'est du Canada cette semaine. Nous menons des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017. Nous serions reconnaissants aux témoins de limiter leur déclaration préliminaire à environ 5 minutes afin que nous ayons du temps pour les questions. Lorsque nous sommes en tournée, nous demandons — pour le bénéfice des témoins — aux membres de se présenter et de dire d'où ils viennent.

Je suis Wayne Easter et je représente la circonscription de Malpeque, à l'Île-du-Prince-Édouard.

• (1050)

**M. Raj Grewal:** Je m'appelle Raj Grewal, je suis député de Brampton Est, juste à l'extérieur de Toronto.

**M. Steven MacKinnon:** Je suis Steve MacKinnon, député de Gatineau, juste de l'autre côté de la rivière, au Québec.

**M. Ziad Aboultaif:** Je m'appelle Ziad Aboultaif, je représente la circonscription d'Edmonton Manning, soit le côté nord-est d'Edmonton.

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Je suis Pierre-Luc Dusseault, député de Sherbrooke, au Québec, en Estrie.

**Le président:** Je devrais souligner en outre que M. Albas va probablement arriver à un moment donné pendant la table ronde. Il a dû assister à des funérailles dans sa circonscription hier, et je sais qu'il a pris le vol de nuit pour venir ici, mais il n'est pas encore arrivé.

Monsieur Goetz, de l'Association canadienne des boissons, la parole est à vous.

**M. Jim Goetz (président, Association canadienne des boissons):** Merci, monsieur le président.

Je suis reconnaissant au Comité de me laisser prendre la parole aujourd'hui au nom de l'industrie canadienne des boissons.

L'Association canadienne des boissons représente les fabricants et les distributeurs de la plupart des boissons sans alcool et non lactées consommées au Canada. Nous sommes la voix nationale de plus de 60 marques de jus, d'eau embouteillée, de boissons pour sportifs, de thé et café glacés prêts à servir, de boissons vitaminées, de boissons gazeuses, de boissons énergisantes et d'autres boissons sans alcool.

L'industrie des boissons emploie directement et indirectement près de 60 000 Canadiens dans 220 établissements de production, bureaux et centres de distribution à l'échelle du pays. Nous générons 6,7 milliards de dollars d'activité économique et contribuons à hauteur de plus de 500 millions de dollars aux recettes fiscales fédérales.

Comme nous sommes aujourd'hui dans le Canada atlantique, j'aimerais aussi prendre un moment pour vous parler de la présence de l'industrie dans la région. Nos membres sont un moteur économique important dans la région, car ils procurent plus de 3 000 emplois bien rémunérés. Les employés de l'industrie des boissons gagnent davantage que la moyenne régionale pour le secteur manufacturier, et nous avons 31 installations à l'échelle des provinces de l'Atlantique, y compris des centres de distribution pour nos plus gros membres, Coca-Cola Canada et PepsiCo Brevages. D'ailleurs, si vous cherchiez « emplois à Coca-Cola ou Pepsi » et « Moncton » ou « Fredericton » dans Google, vous trouveriez des offres d'emploi qui sont actuellement affichées dans la région.

C'est dans ce contexte que je m'adresse à vous aujourd'hui. Le secteur des aliments et boissons est fortement réglementé par le gouvernement du Canada, et c'est une chose que nous comprenons. Nous appuyons le gouvernement et travaillons en collaboration avec lui. La salubrité des aliments et boissons consommés par les Canadiens est notre plus grande responsabilité.

Cela dit, notre industrie est très sensible aux changements dans la réglementation fédérale. Il est donc crucial pour les entreprises de pouvoir évoluer dans un environnement favorable et stable qui leur permet de prospérer et de grandir. Or, le gouvernement du Canada peut nous aider à maintenir cet environnement de multiples façons.

Premièrement, nous recommandons qu'il se garde d'imposer une taxe sur un produit précis. En effet, notre industrie est de plus en plus menacée par l'imposition de taxes sur les boissons additionnées de sucre qui ne repose pas sur des données probantes.

La consommation de boissons sucrées au Canada est en baisse. De fait, la consommation de calories sous forme de boissons a baissé de 20 %, dans l'ensemble, au cours de la dernière décennie. Parallèlement, on observe malheureusement une croissance continue de l'incidence de l'obésité au Canada. Une taxe visant les boissons additionnées de sucre n'est pas une solution qui reflète la réalité des habitudes de consommation ou les causes de l'obésité au Canada.

De multiples administrations ont tenté l'expérience de ce type de taxes, et les résultats n'ont pas été concluants. Le Mexique, qui a récemment instauré une taxe, a observé une réduction moyenne de seulement 4,7 calories sur un apport calorique par habitant de plus de 3 000 calories. En revanche, l'instabilité créée par la taxe tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie a mené à la perte de 10 000 emplois.

Le Danemark a établi une taxe beaucoup plus large sur le sucre dans les années 1930 et, plus récemment, sur le gras en 2014; il a fini par les supprimer toutes les deux en raison de leur inefficacité.

N'en doutez pas: nos membres sont déterminés à travailler avec le gouvernement et le grand public à lutter contre l'obésité, et nous faisons cela en lançant de nouveaux produits qui contiennent moins de sucre et moins de calories, mais la réalité c'est qu'il n'y a pas de solution magique.

Les experts, y compris ceux de Santé Canada, s'entendent pour dire que les facteurs associés à l'obésité ont de multiples facettes et sont complexes et qu'on ne saurait blâmer un seul ingrédient ou une seule chose.

Au-delà de la réglementation et des taxes touchant le sucre, notre industrie encourage également le gouvernement à songer à d'autres méthodes qui aideraient à créer un environnement stable grâce à la modernisation de la réglementation et à l'allègement du fardeau administratif. Par exemple, il y a plus de 20 ans que notre industrie travaille avec le gouvernement à l'élimination de l'exigence réglementaire relative à l'indication des édulcorants non caloriques

sur l'étiquette de front. Aucune autre administration dans le monde ne prévoit cette exigence.

Santé Canada a indiqué sur son propre site Web qu'aucun risque n'est associé aux édulcorants non caloriques. Et pourtant, nous avons passé plus de 20 ans à parler aux fonctionnaires de l'élimination de cette exigence, en vain. C'est ce genre de réglementation excessive et de tracasseries administratives qui minent la capacité de nos membres de mener leurs activités au Canada et de mettre en marché de nouveaux produits qui continuent de réduire la teneur en calories des boissons que les Canadiens consomment.

• (1055)

L'industrie des boissons est un moteur économique important — bien que peu connu — au Canada, et nous voulons continuer de l'être. Nous sommes ouverts à toutes les possibilités de travailler avec le gouvernement fédéral à l'élaboration de lois et de politiques tout en maintenant l'empreinte économique de notre industrie à l'échelle du Canada.

Merci encore de nous donner l'occasion de témoigner. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup, Jim.

Nous donnons maintenant la parole à M. Pollett, directeur exécutif de Choices for Youth.

**M. Sheldon Pollett (directeur exécutif, Choices for Youth):** Merci beaucoup de me donner l'occasion de comparaître ce matin. Je m'appelle Sheldon Pollett. Je représente Choices for Youth, organisme de St. John's, à Terre-Neuve, qui existe depuis environ 25 ans. L'organisme a été créé avec l'aide des membres du clergé de l'orphelinat de Mount Cashel. Je le rappelle, car, de toute évidence, les circonstances tragiques entourant les événements survenus à l'orphelinat et ce qui est arrivé aux jeunes qui avaient besoin de soutien ne sont pas disparus lorsque l'établissement a fermé ses portes. Pendant 25 ans, nous nous sommes attachés à offrir aux jeunes le choix et la possibilité d'apporter des changements dans leur propre vie.

Je pourrais vous entretenir d'une foule de choses concernant les jeunes à risque et les jeunes sans-abri au pays et — certainement — dans notre province, mais je veux vous parler ce matin de la conversation sur les façons de prévenir et d'éliminer l'itinérance chez les jeunes au Canada, car cette conversation gagne en importance.

Je participe également à Vers un chez-soi Canada, nouvelle coalition nationale lancée en janvier dernier. Il s'agit d'un groupe d'organismes et de partenaires de partout au pays qui travaillent à mettre fin à l'itinérance chez les jeunes, et l'initiative a aussi fait des petits. Une coalition A Way Home a été créée aux États-Unis, et on déploie des efforts fondés sur la même approche en Europe.

Mon propos ce matin ira dans le sens de ce que j'ai dit lors des récentes consultations relatives à la Stratégie nationale sur le logement au sujet de la façon dont le gouvernement fédéral peut accorder la priorité à la création de plans pour mettre fin à l'itinérance chez les jeunes à l'échelle du pays. Nous vivons et travaillons dans un monde, dans des localités, dans des provinces au pays où l'on applique des approches systémiques fragmentées pour ce qui est d'offrir du soutien et des services aux jeunes à risque: c'est très coûteux pour les gouvernements, et les résultats sont absolument médiocres. Je ne saurais trop insister sur ce fait.

Même si de nombreux aspects stratégiques ayant une incidence sur l'itinérance chez les jeunes relèvent des provinces, comment le gouvernement fédéral peut-il jouer ce rôle? Le gouvernement fédéral a joué un rôle énorme dans la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance au cours des 15 dernières années, et, maintenant, dans l'important virage vers les principes de l'approche Logement d'abord. Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas ce concept, c'est très simple: aidez une personne qui a des besoins complexes à trouver un logis, puis faites tout ce que vous pouvez pour l'aider à garder un endroit où vivre.

En s'appuyant sur ce principe, le gouvernement fédéral a certainement joué un rôle clé pour ce qui est de voir à ce que cette approche — qui est vraiment devenue une approche mondiale — soit mise en oeuvre dans toutes les collectivités du pays qui touchent du financement du gouvernement fédéral pour lutter contre l'itinérance.

Nombre de mes collègues et moi-même aimerions voir un mouvement croissant vers l'adoption de plans provinciaux pour mettre fin à l'itinérance chez les jeunes. De nombreuses organisations comme la nôtre peuvent se montrer très innovatrices, très débrouillardes. Nous pouvons aussi faire appel à de nombreux partenaires du secteur privé, mais nous ne pouvons changer les systèmes qui justement mènent les jeunes à l'itinérance. Il faut changer fondamentalement ces systèmes. Or, la seule façon d'y parvenir est de mettre au point des politiques publiques réellement intégrées qui tiennent compte à la fois de l'incidence sur les politiques et des investissements qui en découlent.

Un exemple de cela est l'effort considérable déployé par le gouvernement fédéral à l'égard d'une Stratégie nationale sur le logement. Depuis nombre d'années, le gouvernement fédéral investit dans des stratégies de prévention du crime, dans des stratégies d'emploi visant les jeunes et dans des stratégies relatives à l'itinérance. Ce qu'il y a de stupéfiant — ou peut-être pas tant que ça —, c'est que vous visez tous les mêmes jeunes au moyen d'approches tout à fait distinctes, séparées, non coordonnées et non intégrées.

En somme, nous estimons que le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité aux plans provinciaux relatifs à l'itinérance chez les jeunes. Qu'est-ce que cela suppose? Cela suppose une coordination de la santé, de la justice, de l'éducation, de la protection de l'enfance, du soutien du revenu et de tout système ou toute politique permettant d'influer sur les résultats obtenus par les personnes sans abri et à risque.

Cette position repose sur les nombreux travaux menés par l'Observatoire canadien sur l'itinérance de concert avec Vers un chez-soi Canada en vue d'étudier... À l'heure actuelle, nous avons ce que j'appelle un système axé sur les crises. Il ne sait comment réagir que lorsqu'il y a une crise: refuge d'urgence, hospitalisation, appréhension de l'enfant, incarcération. Or, ce sont autant de mesures d'urgence exceptionnellement coûteuses qui donnent des résultats médiocres plus tard dans la vie.

• (1100)

La réponse appropriée, à ce point-ci, est de réduire la taille du système d'intervention d'urgence. On aura toujours besoin d'un système d'intervention d'urgence, tout comme il y aura toujours une personne qui va se fracturer la jambe au beau milieu de la nuit. On a besoin d'une salle d'urgence, mais l'objectif est de veiller à ce que les gens n'aient même pas à s'y rendre et à ce que, s'ils doivent s'y rendre, ils en ressortent forts, le plus vite possible. Alors, à mesure que le système d'intervention d'urgence rétrécit, on accroît le travail

de prévention visant à mettre fin à l'itinérance chez les jeunes, puis on multiplie les options de logement et de soutien qui permettent à ces jeunes d'obtenir de meilleurs résultats plus tard dans la vie.

Nous vivons dans un monde où les ressources sont limitées pour une foule d'enjeux clés en matière de politiques publiques. Tout le monde se penche sur le coût lié au fait d'investir maintenant, mais il est rare que la conversation porte sur le coût de ne rien faire. Je peux vous affirmer que le coût de ne rien faire, sur le plan des vies humaines comme des finances, est infiniment supérieur. Il suffit de songer aux coûts liés à l'incarcération d'une personne ou à l'arrestation d'un jeune. Le coût financier de l'inaction est invariablement 10 fois plus élevé.

Si vous jetez un coup d'oeil à notre organisation, vous verrez que nous servons une petite ville, mais qu'un nombre croissant de jeunes dans notre ville sont en proie à l'itinérance ou à risque de devenir sans abri. Vous verrez que 63 % des jeunes que nous voyons tous les jours ont fait ou font l'expérience du système de protection de l'enfance, et que 75 % ont des démêlés avec la justice ou en ont déjà eu. Sur le plan du logement et de la stabilité, 70 % des jeunes font face à une itinérance récurrente, ne vont pas à l'école et n'ont pas d'emploi.

Lorsque je parle de politiques publiques intégrées, vous devez comprendre que ces jeunes vivent leur vie. Ce n'est pas un groupe distinct de jeunes qui se retrouvent dans chacune de ces catégories. Ce sont les mêmes jeunes, essentiellement, qui figurent dans toutes ces catégories, alors, les politiques et les systèmes dont vous avez besoin pour intervenir de façon appropriée doivent refléter cette réalité. Actuellement, et depuis nombre d'années, ce n'est pas le cas.

**Le président:** Je vous inviterais à conclure dans une minute, si c'est possible.

**M. Sheldon Pollett:** J'ai une dernière chose à dire. Au sujet de la conversation qui a lieu au pays au sujet de la santé mentale et de la toxicomanie, je crois que nous sommes nombreux maintenant à être au courant du bon travail accompli au chapitre de la lutte contre les préjugés à l'égard de la santé mentale et de la toxicomanie. Nous sommes nombreux au pays à commencer à comprendre que cette conversation interminable a bien peu de valeur si elle ne se traduit pas par des résultats sur le terrain, si elle n'a pas d'incidence sur la vie des gens. Il faut qu'elle finisse par mener à des changements systémiques pour les gens qui nous préoccupent le plus.

Merci.

**Le président:** Merci, Sheldon.

Écoutons maintenant un exposé conjoint présenté par M. Seabrook, de la Ville de Fredericton, et M. Shaw, d'Allumez Fredericton.

La parole est à vous, David.

**M. David Seabrook (directeur adjoint, croissance et services communautaires, gestionnaire du tourisme, Ville de Fredericton):** Merci, monsieur le président.

Je m'appelle David Seabrook. Je suis directeur adjoint, croissance et services communautaires, pour la Ville de Fredericton, et je suis responsable du développement économique et du tourisme.

La Ville de Fredericton remercie le Comité permanent des finances de lui donner la possibilité de témoigner aujourd'hui. L'invitation tombe à point, car nous aimerions vous entretenir d'une question stratégique, à savoir l'investissement dans les villes de petite et moyenne taille. Nous croyons fermement qu'une part importante de la croissance économique du Canada viendra de ces villes de petite et moyenne taille. Le coût de la vie, le coût des affaires et le coût du logement y sont inférieurs, et la qualité de vie y est excellente, et tous ces facteurs peuvent stimuler la croissance économique du Canada dans l'avenir.

Il est également pertinent de souligner que les villes de petite et moyenne tailles offrent au gouvernement fédéral des occasions fantastiques de mettre à l'essai des programmes et des investissements, comme nous l'avons vu dans le cas des investissements effectués avec Énergie Nouveau-Brunswick dans les programmes de réseau intelligent de classe mondiale de Siemens.

Ici à Fredericton, nous sommes effectivement en croissance. Notre économie prend de l'expansion, notre population s'accroît. La recherche laisse présager une croissance très importante de notre population au cours des 20 prochaines années. L'immigration sera un facteur clé dans notre croissance, et il est essentiel que nous comprenions les liens profonds entre l'immigration et la croissance économique dans le contexte des villes de petite et moyenne taille du Canada atlantique.

Nous devons investir de façon à nous assurer de créer des conditions propices pour aider les immigrants et les nouveaux arrivants à s'adapter à notre culture, à trouver un emploi et à acheter une entreprise. De fait, le gouvernement fédéral a tout récemment financé un programme de jumelage aux fins de planification de la relève ici même à Fredericton, avec la chambre de commerce; vous en avez probablement entendu parler lorsque la directrice générale de la chambre de commerce s'est adressée à vous. Il est crucial de jumeler les immigrants avec des Canadiens qui comptent prendre leur retraite et cherchent à vendre leur entreprise. C'est une des façons de soutenir l'immigration dans le Canada atlantique.

Les emplois et la croissance économique dans notre région dépendront largement de l'existence d'une dynamique culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans notre collectivité. Nous comptons parmi les chefs de file canadiens du démarrage d'entreprises, et il est essentiel que le gouvernement fédéral investisse afin de favoriser la croissance de ces sociétés entrepreneuriales qui sont prêtes à exporter au-delà du Nouveau-Brunswick, vers le reste du Canada et, de fait, le reste du monde.

Nous croyons que cela suppose d'abord d'investir dans l'infrastructure, en particulier dans l'infrastructure de transport, et d'investir dans l'expansion de l'Aéroport international de Fredericton. Encore une fois, je crois savoir que la directrice générale de notre chambre de commerce en a déjà parlé, mais l'aéroport international de Fredericton compte parmi les six aéroports du RNA qui ne sont actuellement pas admissibles à du financement fédéral aux fins d'expansion. Il fonctionne actuellement à 75 % au-delà de sa capacité. Nous nous attendons à ce que la croissance se poursuive. De nouveaux transporteurs aériens arrivent sur le marché, et nous faisons face, essentiellement, à une barrière bureaucratique empêchant le financement de cette expansion, laquelle est prête à démarrer sur-le-champ. Elle est essentielle pour assurer la croissance de cette collectivité, alors nous vous invitons à prêter une attention particulière aux obstacles qui se présentent dans ce scénario de financement particulier.

L'investissement dans notre infrastructure numérique — pour veiller à ce que nos sociétés axées sur le savoir aient la capacité de travailler avec le monde entier et d'exporter partout dans le monde — est tout aussi important. Nous devons investir dans l'infrastructure d'innovation de nos universités. Cela comprend l'établissement de chaires de recherche et d'instituts de recherche appliquée.

De tels investissements devraient reposer sur la reconnaissance du fait que les collectivités peuvent devenir des grappes de croissance économique ciblées dans les collectivités précises où se trouvent des grappes précises, et sur une reconnaissance de l'expertise de chacun. À Fredericton, notre expertise réside dans les industries du savoir, dans l'innovation liée aux ressources naturelles et dans la mise en valeur de la grappe de la cybersécurité.

Il y a aussi le tourisme. À notre avis, il est crucial d'investir de façon soutenue dans Destination Canada — afin d'étendre son programme américain au-delà du nombre restreint de villes à l'heure actuelle, pour offrir un éventail élargi de possibilités de voyage transfrontalier — et d'investir également dans le secteur canadien des festivals et des événements en accédant à la demande de Festivals et événements majeurs Canada relative à une injection de 30 millions de dollars pour soutenir ce secteur. Des investissements fantastiques ont été effectués dans la culture récemment, mais il ne s'agissait pas d'investissements qui stimulent le tourisme et l'activité économique dans le secteur des festivals.

Sur ce, je cède la parole à mon collègue Larry Shaw, d'Allumez Fredericton.

• (1105)

**M. Larry Shaw (directeur général, Knowledge Park Inc., Allumez Fredericton):** Merci.

Bonjour. Comme Dave l'a mentionné, nous sommes reconnaissants d'avoir la possibilité de comparaître. Je suis directeur général non seulement d'Allumez Fredericton, mais aussi de Knowledge Park, seul parc de recherche dans l'est du Canada. En outre, je suis président de l'Association des parcs universitaires de recherche, et je représente 26 parcs de recherche à l'échelle du pays.

Je vais sauter certains de mes premiers commentaires — Dave ayant couvert avec brio certains aspects dont nous avons convenu —, et je vous encourage à les lire. Ils sont dans le mémoire. J'ai fourni beaucoup d'information contextuelle relative à l'établissement d'un cadre pour stimuler le développement économique dans notre région, alors je vous encourage à lire cela.

Trois questions étaient posées dans la documentation établie en vue des consultations, alors je vais passer directement à ces trois questions, ajouter à certaines des réflexions et idées mises de l'avant par David et vous donner des recommandations précises relativement à chaque côté de ces trois questions.

La première question vise à déterminer quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens en général et certains groupes particuliers — comme les chômeurs, les peuples autochtones, etc. — à maximiser leurs contributions à la croissance économique du pays.

La petite et moyenne entreprise lancée grâce au leadership des entrepreneurs est un pilier de la croissance économique et l'a toujours été. Les stratégies fédérales et provinciales sont tenues d'étendre leurs programmes d'appui à l'entrepreneuriat et de soutenir les organismes qui offrent ces programmes, comme Allumez Fredericton. De la même façon que l'accès à la technologie a ouvert la porte des marchés mondiaux, des entrepreneurs en démarrage peuvent émerger de toutes les régions et tous les groupes d'âge au pays. Grâce à une telle stratégie, mise en oeuvre à l'échelle nationale, l'ensemble des régions, des secteurs, des collectivités et des groupes seront en mesure de passer à l'action, de stimuler la croissance économique et d'avoir un impact national.

La deuxième chose que j'aimerais dire au sujet de cette première question est que l'économie du savoir est un parcours de carrière en soi, mais que lorsqu'il est combiné au changement culturel actuel qui amène les jeunes d'aujourd'hui à boudier les systèmes classiques fondés sur les réalisations et la reconnaissance, nous devons adopter de nouveaux modèles pédagogiques. Nous devons offrir, de la maternelle à la douzième année, des programmes d'éducation et de sensibilisation sur l'économie du savoir qui relie le perfectionnement des compétences de demain aux voies d'éducation et de formation d'aujourd'hui. Ils sont nécessaires. L'apprentissage par l'expérience devrait désormais être à la base des programmes pédagogiques, car il accroît et étend les choix de carrière qui s'offrent aux personnes qui arrivent sur le marché.

Les établissements universitaires font preuve de leadership par la solidité et la profondeur de leurs travaux de recherche. Les programmes et les politiques permettant de soutenir et de promouvoir la commercialisation et l'activité entrepreneuriale après les étapes de la recherche appliquée et de la recherche-développement en entreprise devraient être valorisés de la même manière et devraient recevoir un investissement approprié.

Enfin, l'expérience intellectuelle que possède la population vieillissante est en fait un atout précieux qui peut être mis au service de la prochaine génération d'entrepreneurs. En effet, l'investissement dans la croissance économique ne se limite pas au capital, car il faut aussi exécuter son projet. En outre, lorsqu'on a affaire à une population vieillissante, le profil démographique des propriétaires d'entreprises est à l'avenant. Comme l'a mentionné David, la planification de la relève a fait l'objet ici d'un projet pilote local qui, selon nous, devrait être élargi rapidement. Un programme de cette nature peut également aider les immigrants à rester dans les petits centres urbains et les localités rurales où ils s'établissent.

La deuxième question avait pour but de déterminer quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes — de toutes les régions et de tous les secteurs — à atteindre leurs objectifs d'expansion et de prospérité. Une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée est un facteur crucial qui restreint la croissance à l'échelle nationale et, plus précisément, dans le secteur du savoir. Cette réalité est mise en relief par des groupes particuliers, comme les jeunes sans emploi, et par des industries en mutation, comme la fabrication à valeur ajoutée. Les programmes et les mesures de soutien devraient mettre l'accent sur la correction de ces lacunes et sur la promotion de l'acquisition de compétences précises dans des domaines comme la cybersécurité. Les marchés mondiaux sont d'une importance fondamentale pour la croissance régionale et nationale; pourtant, les programmes relatifs à la promotion des exportations et au perfectionnement du leadership sont trop génériques et gagneraient à faire l'objet d'un ciblage plus précis et de partenariats directs dans les marchés. Des barrières commerciales intérieures continuent d'empêcher la croissance, et les exigences de certification interprovinciale

inhibent le mouvement de la main-d'oeuvre. Nous devons soutenir l'expansion et un programme de croissance national et international. Malgré l'accent important qu'on met sur l'innovation aux échelons provincial et fédéral, et malgré le soutien connexe, nous devons nous attaquer à certains éléments fondamentaux afin de stimuler la commercialisation de l'innovation et des inventions. L'accès au capital d'amorçage est un obstacle, et le financement de la mise à l'échelle est complexe: ce sont deux facteurs qui inhibent la croissance.

La recherche appliquée doit être le résultat fondamental de la recherche pure, et les incitatifs devraient s'aligner sur ce concept.

• (1110)

Une restructuration générale de l'impôt des sociétés et la réduction du fardeau administratif sont requises pour changer notre bilan de productivité à l'échelle nationale et permettre des investissements en R et D. Dans le cadre des projets d'intérêt national, le fait d'exposer les investisseurs à des choses comme des processus d'évaluation environnementale provinciaux et fédéraux qui ne sont pas harmonisés limite les investissements non seulement dans la province, mais partout au Canada.

Le développement économique est intrinsèquement une stratégie de regroupement, et, par conséquent, les régions devraient mettre au point des modèles fondés sur ces principes. Des centres urbains vigoureux créent la demande pour les marchés tertiaires et intègrent les collectivités rurales dans la chaîne logistique et la chaîne d'approvisionnement. Les stratégies fédérales devraient soutenir et promouvoir ce modèle.

Le dernier point que je veux souligner concerne l'accès aux infrastructures. Qu'on parle d'infrastructures physiques, comme les voies ferrées, les routes, le transport aérien ou les ports au niveau local, il faut s'assurer que les marchés sont accessibles depuis toutes les collectivités. L'infrastructure numérique, Internet et la transmission de données permettent cette mondialisation. Pour permettre l'accès aux compétences et aux innovations qui viennent de ces emplacements, il faut vraiment accroître les investissements dans cette infrastructure. L'aéroport de Fredericton, comme je l'ai déjà mentionné, est ce qui façonne la première impression que la plupart des visiteurs se font lorsqu'ils viennent dans nos collectivités, et la situation là-bas reflète les capacités de nos collectivités.

Je vous remercie de m'avoir accordé l'occasion de présenter un exposé, et je vous encourage à lire le reste du document que nous avons présenté.

• (1115)

**Le président:** Je tiens à vous souligner que nous avons reçu tous vos mémoires. C'est la raison pour laquelle vous voyez parfois des gens qui regardent leur iPad. Tous les mémoires qui nous sont envoyés se trouvent sur nos iPad.

Nous accueillons maintenant Mme Wildeman et M. Wiggans de l'Union nationale des fermiers.

Amanda, la parole est à vous.

**Mme Amanda Wildeman (directrice générale, Région 1 Nouveau-Brunswick, Union nationale des fermiers):** Je m'appelle Amanda Wildeman. Je suis la directrice générale de l'Union nationale des fermiers. Et voici Ted Wiggans, président de l'Union au Nouveau-Brunswick.

Nous présentons aujourd'hui notre exposé au nom de notre organisation nationale. L'Union nationale des fermiers, l'UNF, se réjouit de l'occasion qui lui est offerte de contribuer aux consultations prébudgétaires du Comité des finances. L'UNF est une organisation agricole nationale et non partisane à adhésion volontaire et directe. L'organisation est composée de milliers de familles d'agriculteurs qui produisent un large éventail de marchandises partout au Canada.

Les recommandations de l'UNF visent à promouvoir la prospérité individuelle et collective des familles d'agriculteurs et à promouvoir la contribution utile des agriculteurs à la santé économique, sociale et écologique du Canada et des Canadiens. Les priorités sont décrites en détail dans les observations plus étoffées que nous avons présentées, mais nous avons quelques faits saillants ici. Il faut entre autres rétablir les capacités de recherche agricole et y ajouter une nouvelle capacité pour prendre en considération les changements climatiques, y compris un programme d'extension national. Il faut aussi établir l'ordre de priorité des recherches d'intérêt public en agriculture, refaire du port de Churchill une propriété publique, rétablir les niveaux de financement de la Commission canadienne des grains aux niveaux préalables à 2012, mettre en place un programme d'accueil des wagons de producteurs relevant de la Commission canadienne des grains, réduire les demandes de paiement associées au filet protecteur en faisant la promotion d'organismes de commercialisation bien ordonnés, aider les jeunes agriculteurs à devenir la prochaine génération de familles d'agriculteurs, améliorer la qualité de vie dans les collectivités rurales et rouvrir toutes les prisons agricoles et rétablir le financement des programmes connexes.

**M. Ted Wiggins (président, Région 1 Nouveau-Brunswick, Union nationale des fermiers):** Le gouvernement précédent a éliminé plus de 500 postes en recherche agricole de 2012 à 2015. De très bonnes institutions de recherche et stations de recherche sur le terrain ont été fermées dans toutes les régions, ce qui a miné la capacité du Canada de relever des défis urgents et de saisir des occasions. Dans le budget de 2017, le gouvernement devrait rétablir le financement des recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au moins aux niveaux préalables à 2012, financement qui serait indexé en fonction de l'inflation.

L'UNF est consciente des récents investissements fédéraux dans les installations de recherche, et nous prions le gouvernement d'accroître aussi les investissements dans les gens qui travaillent dans ces bâtiments. Des fonds supplémentaires sont requis pour rétablir les capacités du personnel scientifique, technique et de soutien compte tenu du roulement générationnel du personnel, des mises à pied passées et des faibles niveaux d'embauche au cours de la dernière décennie.

Le budget de 2016 a fourni un important soutien à la recherche économique agricole. Les renseignements générés grâce à ces investissements doivent être conservés dans le domaine public, pas assujettis à des revendications de droit de propriété intellectuelle qui constitueraient un obstacle à l'utilisation de ces données par les chercheurs.

Nous recommandons aussi de prévoir un supplément pour les recherches d'intérêt public dans le budget de 2017; ce supplément viendrait s'ajouter aux fonds fournis par les sociétés qui participent avec les universités et AAC.

**Mme Amanda Wildeman:** L'âge moyen des agriculteurs au Canada augmente, et le nombre d'agriculteurs âgés de moins de

35 ans diminue. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, il y a seulement 235 agriculteurs âgés de moins de 35 ans.

Nous sommes en pleine crise de transfert intergénérationnel des exploitations agricoles. Il est urgent de prendre des mesures pour aider les jeunes à se lancer dans le domaine agricole et à y demeurer. Les mesures permettant de promouvoir des revenus durables pour tous les agriculteurs aideront les jeunes à choisir une carrière économiquement viable dans le secteur agricole.

Les nouveaux agriculteurs ont besoin de mentorat et de formation de même que d'un soutien pour avoir accès à des terres, surtout sous forme d'options liées à l'obtention de droits fonciers sécurisés qui n'exigent pas d'eux qu'ils contractent d'insurmontables dettes. L'UNF recommande au gouvernement fédéral d'élaborer des mécanismes permettant le transfert intergénérationnel des terres agricoles familiales qui n'exigent pas de contracter des prêts et de payer des intérêts.

Le Canada doit aussi créer un régime d'assurance revenu agricole pour les nouveaux agriculteurs afin de les aider à s'établir et de soutenir leur réussite à long terme. Un régime d'épargne-retraite ou un régime de pension conçu spécialement pour les agriculteurs fera en sorte qu'ils auraient moins besoin de vendre leurs terres à des prix élevés pour financer leur retraite.

● (1120)

**M. Ted Wiggins:** Les agriculteurs ont besoin de conditions climatiques et météorologiques favorables pour gagner leur vie. Nous avons besoin d'une stabilité climatique pour produire nos cultures, élever notre bétail, maintenir la santé de notre écosystème agricole et pour fournir aux Canadiens la nourriture qu'ils mangent.

Nous avons aussi l'occasion d'avoir un impact important sur l'empreinte carbone du Canada en modifiant nos pratiques agricoles. Des mesures d'adaptation et d'atténuation sont requises pour permettre à l'agriculture de jouer son rôle dans la prévention des changements climatiques catastrophiques et pour maintenir la production alimentaire et le niveau de vie des producteurs agricoles dans un avenir climatique de plus en plus incertain.

Il faut créer des programmes pour aider les exploitations agricoles à faire face aux problèmes à long terme liés au climat. Le budget de 2017 devrait donner la priorité au financement de programmes de recherche et d'extension efficaces pour réduire les émissions dans le cadre des activités d'élevage, promouvoir l'adoption de méthodes de production utilisant peu d'intrants, y compris l'amélioration de la séquestration du carbone dans le sol et promouvoir les pratiques de conservation énergétique à la ferme. Actuellement, les agriculteurs obtiennent une bonne partie des renseignements dont ils ont besoin des entreprises qui vendent les intrants agricoles. Les agriculteurs ont besoin d'une source de renseignements pratiques de rechange, puisque le secteur agricole commercial n'a aucune raison de fournir une telle information.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous accueillons maintenant M. Davidson, président et directeur général d'Universités Canada. Bienvenue.

**M. Paul Davidson (président et directeur général, Universités Canada):** Bonjour, monsieur le président.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître à Fredericton, ce matin. Merci aussi de vous déplacer partout au pays pour tenir vos audiences.

Je suis vraiment reconnaissant de l'invitation que vous m'avez lancée. J'ai écouté le dernier groupe de témoins, et j'ai été frappé par le fait que les agriculteurs, les forestiers et les pêcheurs qui ont comparu ont tous souligné l'importance de la recherche à l'avenir.

C'est la première fois que je comparais devant le Comité depuis les dernières élections, et permettez-moi donc de féliciter chacun de vous pour votre élection au Parlement et pour votre dévouement à l'égard de vos électeurs et de la création d'un Canada meilleur.

[Français]

Je m'appelle Paul Davidson et je suis président-directeur général d'Universités Canada. Notre association est la porte-parole de 97 universités qui s'emploient à faire progresser ensemble la cause de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au Canada.

[Traduction]

Puisque nous sommes ici, à Fredericton, je dois souligner que l'Université du Nouveau-Brunswick a été nommée l'université la plus entrepreneuriale du pays par Startup Canada, en 2014.

Cependant, au cours des dernières semaines seulement, réfléchissez à toutes les nouvelles communiquées par l'Université du Nouveau-Brunswick: elle a ouvert un nouveau laboratoire accessible aux ingénieurs et aux étudiants en arts pour aider à créer une nouvelle économie. Elle a reçu 1 million de dollars de la RBC pour promouvoir les activités d'entrepreneuriat parmi les étudiants, et IBM en a fait l'une des huit universités d'Amérique du Nord chargées de promouvoir son projet de cybersécurité avec Watson. C'est très bien pour une petite ville de classe moyenne qui compte une université de niveau mondial.

On y trouve également l'Université St. Thomas, l'une des meilleures universités des arts libéraux du pays. Un de vos collègues à la Chambre des communes, Matt DeCoursey, un finissant de cette université, a écrit longuement sur l'importance des arts libéraux, et nous sommes du même avis que lui.

Toutes les universités canadiennes ont de telles histoires d'excellence à raconter, et, en leur nom, je vous invite à vous rendre dans leur campus pour voir les travaux phénoménaux que font les étudiants, les membres du corps enseignant et les chercheurs et pour entrevoir ce que nous réserve l'avenir du Canada.

Je suis très chanceux. Je passe environ 100 jours par année sur les campus des universités canadiennes, et, partout où je vais, je me sens 30 ans plus jeune et je peux voir ce qui attend le Canada dans 50 ans.

Avant de parler du budget de 2017, je veux souligner certains des investissements très importants du budget de 2016: les plus gros investissements dans la recherche axée sur la découverte depuis plus d'une décennie, qui permettront à la découverte de donner le ton, ce qui mènera à des innovations spectaculaires; les changements apportés à l'aide financière aux étudiants pour faciliter l'accès aux études postsecondaires et, enfin, le Fonds d'investissement stratégique, un investissement intelligent dans l'infrastructure des universités qui apporte des avantages dès maintenant et continuera de le faire à l'avenir. Nos membres ont vite fait d'utiliser ces fonds, et il y a actuellement des travaux en cours partout au pays.

Mais nous sommes ici pour parler du budget de 2017. Durant l'été, nous avons été heureux de participer à un certain nombre de consultations organisées par le gouvernement, qui portaient sur des thèmes comme le nouveau programme d'innovation, l'examen de la science fondamentale, le conseil consultatif du ministre des Finances sur la croissance économique, la consultation sur l'immigration et l'examen de l'aide internationale.

Je le souligne, parce que les universités rejoignent les Canadiens partout au pays et parce que dans tous ces domaines stratégiques, et dans tous les mémoires, vous serez à même de constater notre message cohérent: les universités mobilisent les gens et les idées pour façonner un Canada novateur, inclusif et prospère.

Le budget de 2017 est l'occasion pour le Canada de se positionner en tant que centre international de découverte et d'innovation, pour investir dans les jeunes et pour promouvoir la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones.

Parlons un instant de recherche et d'innovation. Encore une fois, je rappelle que tous les témoins ont parlé de l'importance des investissements dans la recherche pour assurer un avenir novateur. Nos recommandations à cet égard incluent la prestation d'investissements transformateurs et soutenus dans les activités de recherche axées sur la découverte par l'entremise des organismes subventionnaires fédéraux. Le gouvernement précède à fait des investissements dans la recherche, mais nous devons souligner que, au cours de la dernière décennie, nous sommes passés du troisième rang mondial au huitième rang mondial en ce qui a trait à ce chapitre. Nous devons retrouver notre troisième place et nous devons rétablir des niveaux de recherche compétitifs à l'échelle mondiale.

Il faut aussi fournir un soutien soutenu à la Fondation canadienne pour l'innovation pour dissiper les pressions liées aux coûts de fonctionnement et d'entretien des installations de recherche actuelles et de façon à permettre de meilleurs horizons de planification pour réaliser des initiatives de transformation audacieuses. Nous demandons aussi à ce que la FCI ait le mandat de diriger une stratégie nationale en matière de grands projets scientifiques.

Enfin, toujours au sujet de la recherche, nous demandons au gouvernement de fournir un soutien pour combler les lacunes au sein de l'écosystème de recherche et d'innovation du Canada, y compris un nouveau fonds pour soutenir la collaboration internationale en matière de recherche avec nos pays partenaires. Les témoins précédents ont parlé de l'impact du PTP et de l'AECG. Nous pouvons tirer profit d'occasions de recherche dans un contexte mondialisé.

Notre deuxième domaine d'intérêt concerne la mobilisation des talents canadiens. Les investissements que nous faisons pour les étudiants aujourd'hui détermineront la prospérité du Canada pour des décennies à venir. Pour réussir au sein d'une économie mondiale en constante évolution où la compétition est forte, la prochaine génération d'entrepreneurs, de chercheurs et d'innovateurs du Canada doit être ambitieuse, bien éduquée, souple et ouverte d'esprit. Des études mondiales et des occasions d'apprentissage intégrées en milieu de travail sont essentielles pour renforcer les talents canadiens.

● (1125)

On a entendu parler il y a quelques instants de l'importance d'un enseignement fondé sur l'expérience. Nous sommes tout à fait d'accord avec cette affirmation. Nous sommes fiers du fait que plus de la moitié des étudiants de premier cycle à l'université ont acquis une certaine forme d'expérience de travail durant leurs études, mais nous n'avons tout simplement pas accès à assez de placements auprès d'employeurs, surtout au sein de petites et moyennes entreprises.

Nous sommes heureux que le président de la RBC, Dave McKay, et d'autres chefs d'entreprise aient établi un objectif ambitieux, soit de s'assurer que tous les étudiants bénéficient d'un enseignement coopératif ou puissent faire des stages. Il voit les avantages indéniables liés au fait de mobiliser les étudiants afin qu'ils relèvent les importants défis qui nous attendent. À cette fin, nous recommandons au gouvernement d'investir dans de nouvelles mesures pour inciter les secteurs privé et sans but lucratif à créer plus de postes d'enseignement coopératif et de stages à l'intention des étudiants universitaires dans toutes les disciplines scolaires. Pour mobiliser nos talents, nous recommandons aussi des investissements dans le but de doubler le nombre d'étudiants canadiens qui participent chaque année à des expériences d'études à l'étranger. Il faut le faire. Nous avons fait du très bon travail pour attirer des étudiants étrangers au Canada, et nous devons en faire plus à ce sujet, mais le pourcentage d'étudiants canadiens qui possèdent une expérience internationale n'a pas changé au cours des 30 dernières années. Nous sommes dans une économie mondiale, mais nos résultats commerciaux sont, en fait, en baisse. Nous devons créer une génération qui connaîtra les nouvelles occasions économiques qui s'offrent partout dans le monde.

Le troisième domaine de nos recommandations concerne l'éducation des Autochtones. Les universités aident à créer les dirigeants autochtones de demain, et, par conséquent, nous recommandons au gouvernement de fournir une aide financière directe supplémentaire aux étudiants autochtones qui poursuivent des études universitaires, d'investir dans de nouvelles bourses d'études pour aider plus d'étudiants autochtones à poursuivre des études de deuxième cycle et des études postdoctorales et de fournir du financement pour permettre l'expansion des programmes actuels et la création de nouveaux programmes, sur les campus et hors campus, qui appuient l'accès, le maintien aux études et la réussite des étudiants autochtones dans les universités.

[Français]

Je vous remercie de votre attention. Il me fera plaisir de discuter plus en détail de ces recommandations.

Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci, Paul.

Il y a un changement dans l'ordre du jour. Chers membres du Comité, nous accueillons un autre témoin. Il s'agit de Robert Watson, de l'Association canadienne de la technologie de l'information. Bienvenue, Robert.

**M. Robert Watson (président et directeur général, Association canadienne de la technologie de l'information):** Merci, monsieur le président, et merci à vous, mesdames et messieurs, de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Comme vous venez de l'entendre, je m'appelle Robert Watson. Je suis président et directeur général de l'association professionnelle nationale des technologies de l'information et des communications, l'Association canadienne de la technologie de l'information, ou ACTI. L'ACTI compte plus de 330 entreprises membres qui représentent le champ complet du secteur des TIC. Nos membres comptent des petites, moyennes et grandes entreprises qui font de tout, de l'infonuagique aux applications informatiques en passant par le matériel et la cybersécurité. Le secteur des TIC crée plus de 1 million d'emplois directement et indirectement et investit plus de 4,9 milliards de dollars par année en R et D.

Aujourd'hui, je vais vous présenter rapidement nos sept recommandations pour le budget de 2017. Elles sont classées selon les quatre thèmes suivants: gouvernement numérique, économie numérique, talents et renforcement des compétences et commerce et compétitivité.

Sous le thème du gouvernement numérique, l'ACTI demande depuis longtemps l'amélioration des politiques d'approvisionnement du Canada afin de fournir les meilleurs services possible aux Canadiens grâce à des solutions numériques à la fine pointe de la technologie. Nous savons aussi qu'une bonne politique d'approvisionnement permet un accès efficace aux entreprises de toutes tailles et donne au gouvernement accès aux solutions les plus novatrices afin de relever ses défis.

Notre première recommandation au Comité est la création d'une organisation de services numériques au Canada. Les gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie-Méridionale et d'ailleurs se sont rendu compte des avantages pour les citoyens de la création d'une autorité centrale responsable de la prestation des services numériques. Ces gouvernements ont créé une organisation de services numériques pour maximiser l'efficacité, épargner l'argent des contribuables et réduire les doublons qui sont sources de gaspillage. À l'opposé, le Canada continue d'utiliser une approche décentralisée en matière de prestation des services numériques aux Canadiens. Une approche décentralisée fait en sorte qu'il est difficile pour l'industrie de présenter de nouvelles idées et d'offrir de meilleures façons d'assurer la prestation des services numériques aux Canadiens. Cela fait en sorte qu'il y a moins de choix pour tout le monde et que les prix sont plus élevés.

Le fait de créer une organisation de services numériques au Canada serait un important legs du premier ministre et de son gouvernement. Cette initiative donnerait aussi corps à ce qu'il a dit au Forum économique mondial, soit que le Canada possède une économie du savoir qui mise sur une révolution numérique.

Pour mettre en place une organisation de services numériques réussie au Canada, il faudra tirer parti des connaissances de ceux qui ont une expérience de la prestation des services numériques dans d'autres pays. On parle ici non pas d'un processus de consultation normal, mais plutôt d'un processus axé sur la collaboration dans le cadre duquel le gouvernement peut obtenir l'aide de personnes qui ont créé les services numériques pour le président Obama et d'autres dirigeants. C'est la raison pour laquelle l'ACTI recommande la création d'un conseil consultatif pour le leadership numérique composé d'universitaires, de représentants du gouvernement et d'experts de l'industrie. Ce conseil analyserait les priorités liées au mandat de l'organisation des services numériques du Canada, cernerait les projets majeurs et baliserait la voie permettant d'aller de l'avant.

Sous le thème de l'économie numérique, il est important de reconnaître que le Canada possède l'un des territoires sur lesquels il est le plus difficile de déployer une infrastructure numérique. En tant qu'ancien PDG de SaskTel, je le sais trop bien. En raison de ces défis, le Canada est le berceau de certaines des entreprises de télécommunication les plus novatrices du monde. Cette infrastructure de réseau est la colonne vertébrale interactive qui soutient et connecte tous les secteurs de l'économie tout en générant des avantages sociaux, comme des possibilités d'apprentissage électronique et de télésanté. Sans cette infrastructure, une économie moderne au Canada est tout simplement impossible.



Notre deuxième recommandation consiste à modifier le taux de déduction pour amortissement de façon à inciter les entreprises à déployer une infrastructure numérique. Le gouvernement comprend très bien le lien entre les investissements dans les technologies et la croissance de la productivité. C'est l'idée sous-jacente à la création en 2007 d'une déduction pour amortissement accéléré, qui visait à encourager les investissements dans la machinerie et l'équipement utilisés dans le domaine de la fabrication.

Notre deuxième recommandation s'appuie sur la même logique qui s'applique à tous les participants au sein de l'économie qui veulent accroître leur productivité et susciter l'innovation grâce à une adoption plus générale des technologies. Les déductions pour amortissement sont généralement favorables à l'adoption des technologies de l'information et des télécommunications. Les TIC sont réparties dans un large éventail de catégories d'investissement, et il peut être difficile de comprendre comment fonctionne la déduction pour un ensemble complet d'outils de TIC, des services aux applications, et ce, particulièrement pour les petites entreprises. La rationalisation permise par la normalisation d'un amortissement accéléré pour les catégories d'actifs liés aux TIC encouragerait l'adaptation technologique.

L'ACTI recommande au gouvernement de normaliser et d'accroître la déduction pour amortissement dont le taux se situe actuellement à 50 %, pour les catégories d'actifs liés aux TIC, y compris ceux liés aux communications, aux réseaux, à l'équipement et aux réseaux à large bande. On accélérera ainsi le taux auquel les intervenants du secteur privé investissent dans la structure de livraison numérique et stimulent l'économie canadienne.

● (1130)

Vient ensuite la troisième recommandation, qui concerne la création de partenariats, d'instruments de financement et d'initiatives stratégiques dans le but de permettre la percée de la technologie 5G. La prochaine génération de cette technologie offre des occasions transformatrices au Canada. En outre, elle fera avancer la recherche, alimentera les villes intelligentes, produira d'immenses quantités de données ouvertes et facilitera une nouvelle vague d'expertise en télécommunication. Puisque les autres pays ont commencé à mettre à l'essai les technologies 5G, le Canada a l'occasion de devenir un chef de file mondial et de créer les meilleurs assistants de recherche pour les entreprises au chapitre de la technologie 5G. On n'a pas souvent l'occasion de voir arriver une technologie perturbatrice, mais nous savons que la technologie 5G s'en vient, et la question est de savoir si nous serons prêts à saisir l'occasion.

Par conséquent, l'ACTI recommande au gouvernement de trouver des partenaires au sein de l'industrie et des partenaires gouvernementaux afin de créer des talents, des instruments de financement et les politiques nécessaires pour permettre l'arrivée de la technologie 5G au Canada.

Passons à la quatrième recommandation, le financement des services de télésanté dans les collectivités urbaines et éloignées. L'une des façons dont la technologie peut le plus transformer notre collectivité, c'est grâce à la télésanté. La télésanté est bénéfique pour les Canadiens en zone urbaine parce qu'elle leur offre une solution de rechange conviviale et efficiente à l'interaction traditionnelle aux points de service avec les professionnels de la santé. La télésanté est aussi particulièrement importante pour les Canadiens qui bénéficient de soins à domicile ou qui ont des problèmes de mobilité. Pour les Canadiens qui vivent dans des collectivités rurales et éloignées, y compris les Premières Nations et les populations autochtones, la télésanté comble une importante lacune et donne accès à des zones

non desservies aux professionnels de la santé. La télésanté constitue aussi une grande occasion à saisir dans le domaine de la santé mentale, ces services manquant terriblement dans de nombreuses collectivités.

Par conséquent, l'ACTI recommande un investissement de 30 millions de dollars sur trois ans dans l'Inforoute Santé du Canada pour s'assurer que la télésanté offre des avantages en matière de prévention et de thérapies aux Canadiens dans toutes les collectivités.

Passons aux talents. Dans un autre ordre d'idées, je suis sûr que bon nombre d'entre vous sait que le Canada affiche un taux très important de chômage chez les jeunes, taux qui, selon Statistique Canada, ne s'est jamais rétabli après la récession de 2008. Fait surprenant, parallèlement, le secteur des technologies est miné par une pénurie toujours croissante de compétences, et on s'attend à ce qu'il y ait 200 000 postes vacants d'ici 2020.

L'ACTI aimerait recommander certaines mesures concrètes pour que les jeunes Canadiens puissent combler cette pénurie de compétences et utiliser leurs idées novatrices pour soutenir une économie moderne.

Passons à la recommandation sur les talents. Financez CareerMash afin de préparer plus d'étudiants du secondaire pour des emplois dans le domaine des technologies. Les compétences numériques sont cruciales dans la vie de tous. On estime qu'environ 90 % des emplois au cours des 20 prochaines années exigeront un certain niveau de compétences numériques, alors il faut s'assurer que ces compétences sont au cœur de notre système d'éducation.

● (1135)

**Le président:** Robert, je vais devoir vous demander de terminer assez rapidement. Nous avons votre mémoire.

**M. Robert Watson:** Nous avons déjà rejoint plus de 80 000 étudiants, et nous aimerions en joindre plus.

Par conséquent, nous recommandons un financement de 2,5 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour poursuivre les activités de CareerMash.

Nous arrivons au financement des occasions d'apprentissage par l'expérience dans le secteur des technologies. C'est, encore une fois, une mesure nécessaire. Même notre gouverneur général, David Johnston, a déclaré qu'il ne créerait pas une université dans laquelle chaque étudiant n'est pas aussi un apprenant expérientiel. Par conséquent, l'ACTI recommande de prévoir un financement de 7 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour créer un programme d'apprentissage par l'expérience global et inclusif dans le secteur des TIT.

Pour terminer, l'approche holistique en matière de consultation, d'imposition et d'innovation. Il faut trouver une façon de permettre l'expansion de nos entreprises au Canada, et la façon d'y arriver c'est grâce à une approche holistique en matière de R et D et d'innovation au Canada. Par conséquent, nous recommandons la tenue d'une consultation approfondie et d'une consultation fiscale afin de favoriser les dépenses en R et D et l'innovation au Canada.

Voilà qui conclut ma déclaration, monsieur le président. Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Watson.

J'imagine bien qu'il y aura des questions. Certains d'entre nous vivent dans des régions rurales et nous ne sommes pas nécessairement très heureux de la vitesse de la connexion à large bande que nous obtenons.

Monsieur MacKinnon.

[Français]

**M. Steven MacKinnon:** Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je suis très heureux d'être à Fredericton pour rencontrer ce groupe de témoins. L'une des choses les plus intéressantes au sujet de ce groupe, c'est, bien sûr, sa composition intéressante. Il y a là certaines organisations nationales ici, et d'autres qui offrent un point de vue local au sujet du développement économique.

L'un des refrains qu'on entend souvent — et, pour être honnête, c'est l'une des choses les plus ahurissantes que nous avons entendues tandis que nous traversons le pays, dans la province d'origine de M. Albas, dans celle de M. Aboulatif et je crois que ce sera ainsi à l'échelle du pays —, c'est le problème de la pénurie des compétences.

Monsieur Shaw et monsieur Seabrook, vous avez abordé cette question dans une certaine mesure à l'échelle locale. Pour commencer, pouvez-vous nous décrire rapidement le point de vue à Fredericton et au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les personnes qui n'ont pas d'emploi et les emplois qui ne trouvent pas preneur. Vous pourriez peut-être illustrer de quelle façon vous vivez ce problème ici.

**M. Larry Shaw:** Pour ce qui est des TIC, il y a actuellement environ 3 000 postes à pourvoir au Nouveau-Brunswick. Le total change chaque semaine, bien sûr, parce que certaines personnes décrochent un emploi tandis que d'autres perdent le leur, mais le tout reste sensiblement stable autour de 3 000. Il semble que toutes nos initiatives stratégiques, que ce soit à l'échelon fédéral ou à l'échelon provincial — certainement à l'échelon fédéral en ce qui concerne le milieu de l'innovation, et aussi localement dans la province du Nouveau-Brunswick, vu l'accent que le gouvernement actuel met sur l'innovation — ne feront qu'aggraver le problème.

Tout changement important de la plateforme d'éducation que nous apporterions aujourd'hui n'aurait d'effet que dans quatre ans, dans l'ensemble. Ce problème ne disparaîtra pas à court terme. Nous savons depuis un certain nombre d'années que ce problème existe, et on dirait que nous allons continuer à le voir s'exacerber. Je ne veux pas nécessairement dire que tout va mal et qu'il n'y a plus d'espoir. Il y a un très grand nombre de mesures qui ont été prises afin d'atténuer le problème. D'ailleurs, nous investissons dans l'une des avenues les plus prometteuses, l'apprentissage par l'expérience. On en a déjà parlé quelques fois ici.

Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir déjà terminé un programme sanctionné par un diplôme pour posséder certaines des compétences exigées. Les compétences peuvent être acquises dans le cadre d'un programme menant à un diplôme existant combiné à un programme de certificat d'apprentissage par l'expérience, ou quelque chose de ce genre. Nous sommes en train de résoudre ce problème particulier par rapport à l'apprentissage par l'expérience. Nous avons tout récemment, comme nous l'avons mentionné, noué des liens avec la faculté de commerce: nous allons prendre des étudiants de troisième ou de quatrième année de la faculté de commerce et nous allons les intégrer à notre réseau de jeunes entreprises. Les étudiants vont participer aux activités des entreprises en démarrage. Ils vont participer aux mesures d'accélération et apprendre par l'expérience pendant la période où l'entreprise dépend encore de l'incubateur. On met à la disposition des entreprises des étudiants de troisième ou de quatrième année hautement qualifiés. D'un côté, l'entreprise tire parti de leurs compétences, et de l'autre, les étudiants bénéficient d'une expérience directe au sein d'une entreprise en développement.

● (1140)

**M. Steven MacKinnon:** J'ai d'autres questions, mais si vous me le permettez, monsieur Davidson ou monsieur Watson, je vais faire quelques commentaires avant, bien sûr, de revenir à notre sujet.

Monsieur Davidson, dans votre mémoire, vous avez abordé tout particulièrement le sujet des étudiants autochtones et de l'accès. D'après ce que nous avons vu d'un bout à l'autre du Canada, il semble clair que cette population est tout à fait disposée à nous aider à combler cette pénurie de compétences. Vous avez mentionné le financement direct, et j'aimerais que vous approfondissiez un peu la chose, s'il vous plaît, monsieur Davidson.

En ce qui concerne l'apprentissage par l'expérience et, de façon plus générale, l'information sur la main-d'oeuvre, 20 ans se sont écoulés depuis qu'Ottawa a transféré les responsabilités pour le développement du marché du travail aux provinces. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet? Monsieur Davidson, vous avez souligné le fait que l'accès aux données sur le marché du travail représente un problème épineux. Je crois avoir entendu le même son de cloche de votre côté, monsieur Watson. Pouvez-vous nous résumer certaines des mesures que nous pourrions prendre, ou les décrire en détail, afin que les universités, les collèges, les écoles polytechniques, etc. aient accès à de meilleures données sur le marché du travail afin qu'ils puissent adapter leurs programmes ou leurs programmes d'apprentissage par l'expérience?

**Le président:** Commençons par M. Davidson. Le temps presse, et Mme Wildeman avait également quelque chose à dire, ainsi que M. Watson.

Allez-y.

**M. Paul Davidson:** Pour ce qui est de la pénurie des compétences, j'ai tenu sept sommets sur les compétences au cours des dernières années, et les gens n'arrêtaient pas de se renvoyer la balle à propos de qui devrait faire quoi. Au moins, je suis heureux de dire que nous avons maintenant de meilleures données sur le marché du travail et que nous en avons beaucoup plus. Un fort consensus se dégage entre les collèges, les écoles polytechniques, les universités et le secteur professionnel: nous devons continuer d'investir dans la recherche sur le marché du travail et tirer parti des grandes bases de données afin d'aider à mieux prévoir les besoins ainsi que la demande à venir.

J'invite le Comité à consulter une étude menée par Ross Skinny de l'Université d'Ottawa sur l'impôt sur le revenu versé par tous les diplômés de 14 établissements différents. Selon l'étude, les gens qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires s'en sortent très bien. Je voulais seulement mettre cela en relief.

Pour revenir sur ce que vous avez dit à propos de continuer d'investir dans l'information sur le marché du travail, je crois qu'une coopération continue entre les gouvernements fédéral et provinciaux sera importante à ce chapitre.

En ce qui concerne les Autochtones, je crois que notre pays doit mieux faire les choses. Chez les Autochtones, la population des jeunes croît trois fois plus rapidement que le dans le reste du pays, mais leur taux de diplomation correspond à un tiers de celui du Canada. Il y a un certain nombre d'obstacles systémiques qui expliquent cela, mais vous serez peut-être surpris d'apprendre que le gouvernement fédéral vient en aide à moins d'étudiants autochtones qui entreprennent des études postsecondaires aujourd'hui qu'il y a 15 ans. Voyez-vous, le financement n'a pas changé, mais le nombre d'étudiants qui terminent l'école secondaire a augmenté. Nous ne fournissons pas aux milliers d'étudiants autochtones qui ont terminé l'école secondaire les moyens d'accéder à n'importe quel genre d'études postsecondaires.

Il est vrai que nous essayons de fournir un plus grand soutien financier direct. Il y a un certain nombre de mécanismes que nous pourrions utiliser. Il existe déjà un programme. Roberta Jamieson et Indspire ont également réalisé des efforts incroyables à cet égard: ils ont reçu non seulement un financement du gouvernement fédéral, mais également un important financement de la part du secteur privé.

• (1145)

**Le président:** Madame Wildeman, puis la parole ira à M. Watson.

**Mme Amanda Wildeman:** Je voulais simplement offrir le point de vue du milieu agricole sur la pénurie des compétences. Comme je l'ai dit dans notre exposé, nous voulons mettre l'accent sur les nouveaux agriculteurs et le besoin d'attirer de nouveaux agriculteurs. D'ici les 10 prochaines années, on peut s'attendre à ce que 70 % de nos agriculteurs actuels prennent leur retraite. Comparativement aux dernières années, il y a déjà une baisse marquée. Moins de 2 % de la population canadienne sont des agriculteurs actuellement, mais le total est beaucoup plus grand si on compte tous ceux qui participent au secteur agricole, en amont et en aval. D'ici les 10 prochaines années, on s'attend à ce que 70 % de nos agriculteurs prennent leur retraite.

La National New Farmer Coalition a réalisé un sondage l'année dernière, et il a été révélé que 70 % des gens qui aimeraient devenir agriculteurs n'ont pas grandi sur une ferme. L'idéologie et les politiques liées à la croyance traditionnelle selon laquelle une ferme se transmet d'une génération à l'autre au sein de la même famille, et que la personne qui en prend la relève a acquis toutes les compétences nécessaires d'une vie avant l'âge de 18 ans, ne tiennent plus. Nous avons donc besoin de nouveaux mécanismes pour aider les jeunes agriculteurs à avoir accès à des fermes. Nous avons besoin de nouveaux mécanismes et de programmes d'apprentissage par l'expérience de programme et d'agriculture dans nos universités. Nous devons tisser des liens entre tous ces éléments; même s'il s'agit de différents secteurs, les solutions, dans une grande mesure, sont similaires.

Il est intéressant de constater qu'au Nouveau-Brunswick notre plan de croissance économique provincial, qui a été élaboré récemment et lancé le mois dernier, met l'accent en particulier sur l'agriculture en tant qu'avenue de développement économique, et cela parce que le Canada en entier — et le Nouveau-Brunswick en particulier, cela ressort clairement de notre plan provincial — dispose d'un fort atout stratégique qu'un grand nombre d'autres pays n'ont pas: nos terres agricoles. On raterait une belle occasion économique si on s'en détournait. Nous avons les terres, et c'est une ressource qu'on ne peut pas construire, qu'on ne peut pas créer à nouveau, alors comment peut-on en tirer pleinement parti?

**M. Steven MacKinnon:** C'est un bon point.

**Le président:** Monsieur Watson, nous avons largement dépassé notre temps, mais puisque peu de personnes se sont inscrites pour la tribune qui aura lieu ensuite, nous pouvons probablement continuer la séance un peu plus longtemps.

**M. Robert Watson:** Merci beaucoup.

Dans le monde, toutes les industries, tous les gouvernements et toutes les régions parlent d'innovation et de l'économie numérique. Ils parlent tous de la même chose. L'apprentissage de l'économie numérique, l'apprentissage du monde numérique, permet à quiconque dans le monde d'obtenir de meilleurs résultats. À ce chapitre, il n'y a même pas de limites géographiques non plus. Avec les bonnes connexions, les bons antécédents, vous pouvez obtenir des connaissances partout dans le monde. Voilà sur quoi nous devons miser: la connectivité, l'apprentissage par l'expérience pour les jeunes ainsi que pour les seconde et troisième carrières. Tout est à notre disposition, et tous les secteurs pourraient en tirer un atout essentiel: l'agriculture à distance, les soins de santé à distance, tout à distance.

Il y a une entreprise au Nouveau-Brunswick qui demande aux Autochtones dans les réserves de surveiller la qualité des demandes d'emploi. C'est très novateur, et c'est une initiative du Nouveau-Brunswick. Il n'y a pas de limites. Nous devons simplement déployer des efforts à cet égard, parce que le monde entier s'attaque déjà à la tâche.

**Le président:** Merci.

La parole va à M. Aboultaif.

**M. Ziad Aboultaif:** Merci beaucoup. Il y a beaucoup de bons témoignages.

Mes questions seront surtout axées sur l'industrie touristique ainsi que sur l'éducation. Ma première question s'adresse à M. Seabrook et à M. Shaw. Pouvez-vous nous parler de l'ampleur de votre industrie? Dans l'ensemble, êtes-vous satisfaits du secteur touristique? De manière générale, quelle part de l'économie du Nouveau-Brunswick, ou de Fredericton, si vous voulez, est attribuable au tourisme?

**M. David Seabrook:** Nous sommes satisfaits du tourisme cette année. L'industrie se porte très bien. Pour vous donner une idée de l'ampleur, l'industrie du tourisme de Fredericton à elle seule vaut 241 millions de dollars annuellement, et on parle de 800 millions à 1 milliard de dollars pour le Nouveau-Brunswick en entier, alors c'est vraiment essentiel. Un certain nombre de secteurs différents de l'économie reposent sur le tourisme, que ce soient les artistes, les festivals et les événements ou le secteur hôtelier, le secteur de la restauration et les taxis. Le tourisme touche un grand nombre de milieux.

La difficulté avec le tourisme tient au fait que, contrairement à beaucoup d'autres secteurs, il ne parle pas d'une seule voix. Le tourisme a un impact sur une station d'essence, mais les propriétaires de cette station ne se voient pas nécessairement comme faisant partie de l'industrie du tourisme de la même façon que les autres secteurs. C'est pourquoi j'ai mentionné qu'il fallait continuer à investir dans Destination Canada et augmenter l'investissement, et c'est surtout vrai pour le gouvernement fédéral. Pendant un grand nombre d'années, notre pays n'a pas pu investir en publicité aux États-Unis. Le budget de l'année dernière a prévu de l'argent à cet effet, et le résultat a été très favorable, mais il faut quand même en faire plus. On ne vise qu'un certain nombre limité de villes américaines clés. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, nous ne pouvons pas faire directement de la publicité de l'autre côté de la frontière, dans l'État du Maine. L'impact est peut-être faible à l'échelle nationale, mais l'impact économique serait plus important si Fredericton et le Nouveau-Brunswick disposaient d'argent pour conclure des partenariats transfrontaliers avec les petites collectivités.

• (1150)

**M. Larry Shaw:** Je veux ajouter quelque chose: je crois qu'il y a quelque chose d'important à comprendre, en particulier en ce qui concerne le budget. Pour reprendre une déclaration du président Kennedy, il faut miser sur la marée, qui ensuite soulèvera tous les bateaux du port. Ce que je veux dire, c'est que le tourisme n'est pas indépendant des autres programmes de développement économique que nous devons mettre en place. Le tourisme, dans les faits, permet de réaliser d'autres projets de développement économique. Il ne faut pas résumer cela à un projet d'arts et de culture; il s'agit de la même initiative que celle que nous utilisons pour donner de l'expansion aux entreprises. Nous utilisons la même expérience, d'un point de vue holistique, pour attirer les gens. Nous sommes aussi dépendants de cette même expérience lorsque nous songeons à élargir les activités d'une entreprise ou, dans certains cas, à préparer un « atterrissage en douceur » pour attirer les gens de l'étranger.

Il est très important de comprendre que si le bateau qu'on appelle le tourisme, les arts et la culture n'est pas au même niveau que les autres, par exemple l'infrastructure visuelle ou quelque chose d'autre, on laisse tomber une partie de la mosaïque du développement économique. Nous avons besoin de politiques plurisectorielles, si vous voulez.

**M. Ziad Aboultaif:** Oui, allez-y.

**M. Ted Wiggins:** J'aimerais ajouter qu'une part grandissante de l'industrie du tourisme tient à l'agrotourisme. Quand on visite un autre pays, on ne va pas au McDonald's ou au Tim Hortons local ou peu importe; les gens veulent essayer quelque chose de différent. Ils veulent essayer la cuisine locale, la nourriture locale et la culture locale.

Une chose que je remarque beaucoup quand je conduis au Québec, par exemple, est l'accent qui est mis sur la nourriture et l'agriculture locales, ce genre de choses. Les gens s'arrêtent quand ils voient ce genre de choses. Si je vais en France, c'est pour la cuisine française, et pas celle des États-Unis ou du Canada. Je crois que c'est un aspect très important, surtout pour les régions rurales du Canada. Si on veut que les gens visitent la campagne et y stimulent l'économie dans une certaine mesure, on doit leur donner une raison de s'arrêter et non de continuer leur route.

**Le président:** Monsieur Davidson.

**M. Paul Davidson:** Par rapport au tourisme et aux études supérieures, il est important de souligner que les étudiants étrangers contribuent aujourd'hui à hauteur de plus de 10 milliards de dollars

annuellement à l'économie canadienne. Nous devons nous classer au premier rang en ce qui concerne les politiques d'immigration et le délai de traitement des demandes de visa afin d'attirer ces étudiants, malgré le marché très compétitif.

J'attendais mon sac à l'aéroport — parce que l'aéroport de Fredericton a vraiment besoin d'être agrandi —, et j'ai été surpris de voir qu'une commission scolaire francophone recrutait des étudiants étrangers à l'aéroport. Il est intéressant de remarquer que l'Université de Moncton compte, je crois, 1 300 étudiants étrangers. À l'autre bout du pays, à l'Université Vancouver Island à Nanaimo, les étudiants étrangers contribuent aujourd'hui davantage à l'économie que les trois scieries — aujourd'hui fermées — dans le passé.

**M. Ziad Aboultaif:** J'aimerais poursuivre sur ce sujet. J'ai principalement abordé la question du tourisme parce que les industries du tourisme et de l'éducation sont liées. Je crois fermement — et je sais cela d'expérience parce que je travaille sur quelque chose pour favoriser les programmes internationaux — que l'éducation canadienne est en demande dans beaucoup d'endroits du monde, et c'est une excellente occasion à saisir.

Je sais qu'il y a, quelque part, dans notre politique d'immigration, certaines considérations, mais en même temps, je comprends M. Davidson quand il parle de mobiliser le talent canadien. Je crois également, en ce qui concerne l'éducation, qu'il faut se doter d'une stratégie nationale pour combler nos points faibles et tirer parti de nos points forts; ce que nous faisons bien, ce que nous faisons moins bien, et la façon dont nous pouvons utiliser l'ensemble des provinces pour combler certaines des lacunes, en particulier quant aux pénuries de compétences dont on nous a parlé pendant que le Comité était en déplacement dans l'ouest du Canada la semaine dernière.

Dans quelle mesure devons-nous fournir des efforts pour le secteur de l'éducation, avant tout, pour qu'il puisse générer des recettes? Il le fait déjà, mais dans quelle mesure pouvons-nous l'aider, et quelles mesures le gouvernement fédéral pourrait-il prendre, selon vous, afin que cela arrive?

• (1155)

**M. Paul Davidson:** Il y a d'incroyables possibilités dans ce secteur maintenant que le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne et avec tout ce qui arrive aux États-Unis. C'est le moment de montrer l'image de marque du Canada comme étant un pays sécuritaire, accessible et accueillant pour les étudiants étrangers. Cela suppose de déployer des ressources. Certains ministres ont demandé pourquoi le Canada n'était pas bien représenté à Delhi comme le sont d'autres pays, comme l'Australie et la Grande-Bretagne. La raison est que le gouvernement du Royaume-Uni dépense plus à Delhi pour attirer des étudiants que ne le fait le gouvernement du Canada dans le monde entier. C'est un milieu extrêmement compétitif, tout comme c'est le cas pour le tourisme, et nous devons promouvoir le Canada de façon énergique pour que ces étudiants viennent ici.

Je tiens également à mettre en relief les avantages que les étudiants canadiens peuvent tirer des classes internationales, ainsi que ce que cela apporte à l'économie locale. Nous aimerions que vous voyiez les universités canadiennes comme s'il s'agissait du Quai 21 du 21<sup>e</sup> siècle.

**Le président:** La parole va à M. Watson, puis à M. Seabrook.

**M. Robert Watson:** Le gouvernement fédéral peut travailler directement avec le secteur des TIC et même, dans les faits, avec les entreprises directement. Le Canada compte des entreprises de renommée mondiale dans le secteur des TIC, et de grandes multinationales ont installé ici des centres mondiaux d'excellence. Microsoft et Ericsson ont créé des lieux pour exporter l'expertise dans le monde entier, et à cette fin, ils recrutent de nouveaux employés et des étudiants. Plus on travaille directement avec les entreprises, et plus on leur fournit d'avantages pour la création d'établissements de renommée mondiale, plus les entreprises oeuvreront dans ce sens.

Le Canada est un très bon pays pour eux à cette fin. C'est un pays sécuritaire. Les employés aiment venir ici, alors c'est un bon endroit où poursuivre cette initiative.

Vous faites du bon travail. Je ne dis pas que quelque chose cloche, mais il serait avantageux de continuer et même de pousser les choses plus loin.

**Le président:** Monsieur Seabrook, vous avez le dernier mot pour cette période de questions.

**M. David Seabrook:** Merci, monsieur le président.

La question des étudiants internationaux est extrêmement importante, qu'on parle des étudiants à temps plein dans nos universités ou des étudiants dans nos ateliers d'été. Ici, à l'Université du Nouveau-Brunswick, nous avons un programme d'enseignement de l'anglais auquel participent chaque été des centaines d'étudiants de partout dans le monde, y compris le Brésil et l'Inde. C'est leur premier point de contact avec le Canada. Ensuite, peut-être qu'ils reviendront et deviendront des étudiants à temps plein. Leurs parents viennent leur rendre visite, et cela stimule le tourisme. Ils ne se limitent pas à l'endroit où leurs enfants étudient, ce qui stimule le secteur du transport aérien, ce qui ouvre de nouvelles routes aériennes, et ainsi crée de nouvelles possibilités d'exportation pour notre économie. Tout est lié, comme l'a dit mon collègue Larry. La capacité du tourisme, l'infrastructure touristique, ne peut pas être séparée de l'élargissement de nos capacités. Le tourisme est la figure de proue de notre économie, et il l'aide à prospérer.

**Le président:** Monsieur Dusseault.

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Voici ma question.

[Français]

Je vous remercie tous d'être ici avec nous.

Le président, M. Easter, avait peut-être en tête ma première question car je pense qu'il s'attendait à ce que nous posions des questions à M. Watson sur la stratégie numérique.

Jaime bien tout ce que vous avez dit à propos de la stratégie numérique et d'une plus grande offre de services numériques aux Canadiens.

Cependant, je pense qu'il manquait un aspect à votre allocution. Cette stratégie doit être jumelée à un meilleur accès à Internet partout au Canada. Il faut aussi pouvoir donner de la formation aux Canadiens pour qu'ils puissent acquérir des aptitudes informatiques. Les gens de ma génération sont très à l'aise avec Internet et avec tous les outils numériques. Cependant, des gens, au Canada, qui sont dans des régions éloignées — on n'a pas besoin de s'éloigner très loin de ma circonscription pour trouver ces endroits —, n'ont pas accès à Internet à haute vitesse et n'ont pas non plus accès à des services de téléphonie mobile.

Pouvez-vous commenter cet aspect d'une stratégie numérique que le gouvernement du Canada devrait adopter? Il faut non seulement

offrir plus de services numériques mais surtout s'assurer que partout au Canada ont accès à Internet et que les gens sont capables et en mesure de se servir de l'informatique.

• (1200)

[Traduction]

**M. Robert Watson:** Si j'ai bien compris votre question, vous voulez savoir comment offrir un accès Internet à tout le Canada? C'est une entreprise colossale. Notre pays compte 36 millions de personnes, et il s'agit probablement du deuxième pays en superficie dans le monde, mais une très grande part de la population vit à moins de 100 milles de la frontière, laquelle s'étend sur environ 3 000 milles. Il est clair que cela représente une difficulté géographique, par rapport à l'investissement des entreprises. Si nous voulons avoir de grandes entreprises prospères qui peuvent compétitionner à l'étranger, il faut que leurs investissements leur rapportent. C'est normal.

Il y a certainement des façons de procéder. On devrait déjà envisager la technologie 5G qui s'en vient. Grâce aux entreprises comme Nortel et BlackBerry, le Canada dispose de certains des meilleurs ingénieurs radio au monde. On devrait investir dans la technologie 5G parce que c'est la nouvelle génération, la prochaine étape pour le sans-fil. Cette technologie permet de soutenir l'Internet des objets qui va devenir omniprésent. L'Internet des objets est irréalisable si nous n'avons pas la technologie 5G.

Pour répondre à votre question principale sur la connectivité, le gouvernement a déjà investi 500 millions de dollars de plus dans Connect Canada. Je crois savoir qu'on cherche à lui donner un autre nom, mais pour l'instant c'est Connect Canada, l'agrandissement de notre réseau de fibres optiques, et c'est une très bonne chose. Le Canada est certainement bien disposé à utiliser la technologie satellite. Nous devons mettre en place davantage de connexions satellites dans les régions éloignées, parce que ce n'est pas avantageux de se rendre trop loin dans le pays. J'étais en Saskatchewan, et on s'est rendu jusqu'au 60<sup>e</sup> parallèle. Il n'est simplement pas avantageux, au niveau économique, d'étendre le réseau de fibres optiques dans ces collectivités. Un satellite peut faire l'affaire.

Nous devons toutefois adopter une approche holistique. On ne peut pas restreindre l'investissement seulement aux zones urbaines simplement parce que les entreprises y ont une plus grande connectivité et que c'est plus facile. La compétition vient généralement de là, mais pour développer la connectivité, il faut que le gouvernement et les entreprises deviennent partenaires. Je sais que le gouvernement ne peut pas réussir à lui seul, pas plus que ne le peuvent les entreprises.

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Je vous remercie.

Je vais maintenant aborder la question de la relève agricole, un problème dont nous avons régulièrement entendu parler dans le cadre de réunions, notamment ce matin.

Pourriez-vous soumettre une recommandation au ministre des Finances dans le cadre du prochain budget et indiquer quelles serait la solution idéale pour la relève agricole?

La solution serait-elle le transfert d'entreprise au sein d'une même famille, de la formation ou de l'éducation permettant que plus de gens venant d'un autre domaine choisissent celui de l'agriculture, ou enfin une immigration ciblée sur la relève agricole?

Y a-t-il une autre solution qui, à votre avis, est la plus apte à régler le problème de la relève?

**Mme Amanda Wildeman:** Je vous remercie.

Je ne crois pas qu'une seule solution puisse tout régler. À mon avis, la stratégie touchera les trois aspects que vous venez de mentionner. L'immigration est très importante au Nouveau-Brunswick. Nous sommes un cas particulier, en ce sens que nos terres agricoles ne sont pas chères comparativement à celles du reste du Canada. Le gouvernement provincial vient de lancer un programme d'immigration à l'échelle aussi bien internationale qu'interprovinciale pour attirer des gens qui ont de l'expérience en agriculture, qui proviennent d'ailleurs au Canada, de l'Europe ou d'ailleurs et qui veulent venir ici travailler dans ce domaine.

C'est fort bien, mais les jeunes de la province qui veulent retourner dans leur communauté rurale ont souvent besoin de formation ou de mécanismes leur permettant d'acheter la ferme de leur famille ou celle de leur voisin. Se procurer ces terrains, les bâtiments et tout l'équipement requis coûte très cher. Cela représente un coût énorme pour une personne qui sort à peine de l'université.

Aux États-Unis, un programme intéressant permet aux gens qui intègrent la fonction publique de voir leurs dettes d'études éliminées. Or on vient tout juste d'inclure l'agriculture à ce programme. Ainsi, toute personne qui choisit une carrière en agriculture verra ses dettes d'études éliminées. C'est un autre programme qui pourrait être considéré.

En fin de compte, j'imagine qu'il va s'agir d'une combinaison de toutes les solutions que vous venez de proposer.

• (1205)

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Je vous remercie pour votre dernière suggestion.

**Mme Amanda Wildeman:** Nous n'avons pas abordé la question de l'accès à Internet dans les milieux ruraux, étant donné que nous voulions limiter la durée de notre présentation à cinq minutes. Nous n'avons pas beaucoup parlé des suggestions visant à améliorer la qualité de vie en milieu rural, qui inclut notamment l'accès à Internet.

**M. Pierre-Luc Dusseault:** Les fermes utilisent de plus en plus la technologie. Or quand on parle de technologie, on parle aussi d'Internet.

**Mme Amanda Wildeman:** Sept personnes provenant de partout au Canada font partie de notre conseil d'administration. Or comme il y a des collines partout au Nouveau-Brunswick, pour obtenir un signal de façon à pouvoir utiliser son téléphone portable, une de ces personnes doit se rendre sur une colline, chez son voisin, et une autre doit se tenir debout sur la cuvette de sa toilette. Autrement, elles n'ont pas de connexion. Les options sont vraiment bizarres et limitées. Comme vous le dites, les jeunes sont la relève, et tous ceux qui constituent cette génération sont connectés.

Comment pourraient-ils vouloir habiter dans un milieu rural sans être connectés, comme les autres?

Bref, nous avons besoin de plus de solutions.

[Traduction]

**Le président:** Je comprends ce que vous voulez dire. Je ne peux même pas utiliser mon téléphone cellulaire dans ma propre cour à l'Île-du-Prince-Édouard.

À propos de votre programme de service public et le remboursement des prêts étudiants, etc., est-ce que cela est prévu dans le projet de loi américain sur l'agriculture? Savez-vous à quoi cela est lié, Amanda? Peut-on vérifier?

**Mme Amanda Wildeman:** Je peux vérifier et vous envoyer le lien.

La National New Farmer Coalition du Canada a été inspirée de la National Young Farmers Coalition aux États-Unis. L'organisation a mené une étude à grande échelle en 2012. On a pu en tirer des données très rigoureuses et intéressantes, qui ont pu être utilisées pour élaborer des recommandations concrètes en matière de politiques, par exemple des mesures de suppression, d'exception et de radiation pour les prêts étudiants qui comptent maintenant comme un service public pour les nouveaux agriculteurs. Je ne suis pas certaine de quel projet de loi cela fait partie, mais je sais que c'est récent. C'est grâce à la National Young Farmers Coalition.

**Le président:** Merci.

Monsieur Sorbara.

**M. Francesco Sorbara:** Merci, monsieur le président.

Il y a, parmi les recommandations d'Universités Canada, une recommandation que j'aimerais approfondir, parce que je suis d'avis que l'information a une grande valeur, et qu'il est impossible de prendre de bonnes décisions sans cela. Nous avons réinstauré la version longue du formulaire de recensement, et je crois que le taux de participation a été de 95 %, un résultat excellent. Je crois que cela nous permettra de fournir un grand nombre de renseignements utiles lorsque ça leur sera enfin communiqué — aux entreprises, aux universités, aux provinces et à tout groupe d'utilisateurs particulier, essentiellement.

J'aimerais aussi aborder la recommandation de fournir des ressources à Statistique Canada et d'améliorer nos données sur le marché du travail. Souhaitez-vous préciser un montant par rapport à cela?

**M. Paul Davidson:** Au fil des ans, nous avons attiré l'attention de votre Comité sur les travaux réalisés par Don Drummond. Il a estimé qu'un investissement de 50 millions de dollars est nécessaire pour que les données sur le marché du travail canadien atteignent un niveau de précision suffisant pour qu'elles soient utiles aux employeurs et aux éducateurs.

**M. Francesco Sorbara:** Actuellement, d'un point de vue d'économiste ou de quelqu'un qui suit la situation des marchés, l'information qui émane des États-Unis est très différente de l'information d'ici. L'écart-type pour les deux études réalisées ici est simplement horrible. Nous avons besoin de données sur notre marché du travail.

L'ACTI a également formulé un certain nombre de recommandations. À propos de la déduction non accélérée pour amortissement, qu'en coûterait-il au Trésor? Je sais qu'en 2007 il y a eu une dépréciation du capital accélérée, une déduction pour amortissement, afin d'encourager, vu la valeur de notre dollar, les entreprises à acheter aux États-Unis de l'équipement, surtout de l'équipement à forte intensité capitalistique. C'est différent, toutefois, pour le secteur numérique. D'après ce que je comprends, nous n'avons pas besoin du même type d'investissement que pour le secteur manufacturier classique. Quel est le coût en dollars? Si vous pouviez préciser quelques points, nous vous en serions très reconnaissants.

•(1210)

**M. Robert Watson:** Les entreprises du secteur des TIC au Canada investiront. Elles vont investir. Il ne s'agit que d'accélérer le processus, de faire bouger les choses plus vite. C'est à cela que sert la déduction pour amortissement. Cela permet un amortissement supérieur. C'est simple, si on y pense. Ce qui est fait est si différent, et les entreprises vont finir par amortir les coûts à un moment ou à un autre. Si c'est plus tôt, c'est mieux pour leur résultat net: elles misent sur l'avenir. Elles font le pari qu'elles auront le revenu pour rembourser cet argent. Alors tous les efforts ne sont pas que d'un côté. Vous leur permettez d'exister, et elles misent sur l'avenir.

En ce qui concerne le coût réel pour le gouvernement, je n'ai pas de chiffre à vous donner. Toutefois, le Conference Board du Canada prévoit qu'une augmentation de 50 % pourrait contribuer au PIB à hauteur de 163 millions de dollars et créer plus de 1 600 emplois à temps plein. C'est plutôt impressionnant. Les entreprises, toutes les grandes entreprises de télécommunication, les grandes sociétés informatiques et les développeurs d'applications sont prêts. La balle est dans votre camp: vous pouvez les inciter à commencer à dépenser.

**M. Francesco Sorbara:** Il serait négligent de ma part de ne poser aucune question sur le Nouveau-Brunswick, car nous y sommes, et c'est la première fois que je viens dans cette jolie province.

Nous connaissons bien les difficultés auxquelles fait face le Canada atlantique relativement à sa démographie. Nous connaissons la situation budgétaire de certaines des provinces, les turbulences dans divers domaines, même les taux d'imposition. Pourriez-vous nommer les deux premières priorités que vous voudriez nous voir présenter demain matin sous forme de recommandations? Du point de vue de la situation dans son ensemble, quelles seraient vos deux priorités, si on exclut l'aéroport de Fredericton? Comme je suis arrivé par avion, hier, je peux comprendre l'investissement de capitaux dont a besoin cet aéroport, premièrement, pour atténuer la surcapacité, et, deuxièmement, pour attirer un plus grand nombre de touristes. Il est évident que cet investissement est requis. Je pense que c'est aussi le cas de l'aéroport de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pourriez-vous aborder une ou deux choses sur lesquelles vous aimeriez que le Comité se concentre?

**M. Larry Shaw:** Bien sûr, et, concernant le fait que vous n'allez pas me laisser parler de l'aéroport, je ne le mentionnerai pas plus de trois ou quatre fois.

Les deux choses sont très simples.

La première serait l'infrastructure éducative et le soutien entourant ce que j'appellerai l'industrie de la connaissance ou le secteur axé sur le savoir, alors, cela signifie tout ce que nous pouvons faire pour accroître le soutien éducatif, que ce soit au niveau universitaire, au niveau des collèges communautaires ou, de fait, des programmes de certification.

Regardez les initiatives de cybersécurité que nous menons actuellement. Le site InsideUNB comporte des exigences profondément ancrées, mais il y a aussi des choses à court terme que nous pouvons faire pour ce qui est de modifier certaines des dispositions législatives — bien que provinciales — qui permettent à d'autres établissements d'enseignement d'intervenir et de mettre sur pied des programmes de formation consacrés à la certification en cybersécurité et à des choses comme cela. Pour ce qui est du système d'éducation dans son ensemble, si je devais tenter de résumer les choses, je pense que je dirais que nous devons le réformer complètement. Il faudrait que beaucoup plus d'accent soit mis sur la recherche appliquée et sur la commercialisation de la recherche.

Il y a un certain nombre de choses à l'intérieur du portefeuille de l'éducation, et la deuxième chose, c'est l'immigration.

Les choses ont un peu bougé. Certains changements ont été apportés aux allocations d'immigration pour cette région. L'une des choses qui sont troublantes, actuellement, c'est que certains propos tenus laissent entendre que tant que nos facteurs de maintien en poste ne s'amélioreront pas, nous pourrions être pénalisés si nous attirons des immigrants ou des nouveaux arrivants. Je suis d'avis qu'il s'agit de la mauvaise approche à adopter. Ce que nous devons faire, c'est permettre que la porte soit grande ouverte — en respectant les mesures de sécurité et toutes ces choses — parce que, une fois qu'on établit des communautés, on commence ensuite à accroître son taux de maintien en poste. Aujourd'hui, la ville de Fredericton compte 27 groupes ethniques, mais certains d'entre eux sont très petits. Nous devons faire en sorte qu'ils atteignent une taille qui permettra l'établissement d'une communauté autour d'eux.

Il s'agirait des deux éléments: l'éducation et l'immigration.

**Le président:** Merci à vous deux.

Messieurs Pollett et Goetz, si vous avez quoi que ce soit à ajouter, à tout moment, vous n'avez qu'à lever la main, et nous vous laisserons intervenir.

Monsieur Albas, je sais que vous êtes vraiment bien éveillé, du fait que vous étiez à bord d'un vol de nuit pour vous rendre ici, alors, allez-y. La parole est à vous.

**M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins d'aujourd'hui.

En fait, j'aimerais revenir là où M. MacKinnon a ouvert la discussion, c'est-à-dire la question des sondages sur le marché du travail et de l'obtention de bons renseignements pour ce qui est d'établir des liens avec les établissements d'enseignement.

Monsieur Davidson, connaissez-vous l'outil d'établissement de carrière offert sur le site du BCIT? Seulement pour les personnes ici présentes, pourriez-vous peut-être expliquer en quoi consiste cet outil et ce que fait le BCIT à cet égard?

•(1215)

**M. Paul Davidson:** Je ne connais pas particulièrement bien l'outil du BCIT, mais un certain nombre d'outils sont en train d'être élaborés partout au pays. La Chambre de commerce de l'Ontario réussit très bien à jumeler les emplois offerts aux étudiants disponibles grâce au programme Magnet qu'elle offre. Je sais que le BCIT effectue un travail semblable.

L'autre question que j'aborderais au sujet du BCIT et du secteur des études supérieures de la Colombie-Britannique, c'est que les voies entre les collèges, les universités et le secteur de l'emploi sont bien plus claires qu'elles ne le sont dans d'autres régions du pays. Nous sommes conscients du fait que vous traversez certains champs de compétence provinciaux délicats, en tant que gouvernement fédéral, mais nous travaillons en très étroite collaboration avec les collèges et les écoles polytechniques afin de nous assurer que les étudiants peuvent circuler dans les deux directions afin d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour occuper les emplois à venir.

**M. Dan Albas:** Simplement en guise d'exemple, si vous vous rendez sur le site d'établissement de carrière, vous pouvez en fait choisir une carrière, et l'outil vous dira tout, de la moyenne de l'échelle salariale au nombre de postes vacants qui se trouvent dans la région. Encore une fois, tout cela est lié aux renseignements de Statistique Canada. L'outil vous dit quels programmes sont offerts et vous permet d'en comparer divers.

Monsieur MacKinnon, si vous le voulez bien, vous et moi pouvons discuter un peu plus à ce sujet, mais nous devrions vraiment amener Kevin Wainwright, du BCIT, à témoigner ici, car il fait des choses exceptionnelles pour s'assurer que, quand les étudiants prennent des décisions, elles sont fondées sur les emplois offerts dans la localité. Son équipe et lui effectuent également des prévisions. Cet outil présente même la répartition en fonction de l'âge pour certaines régions et quel âge ont les travailleurs dans chacune. Je ne sais pas comment ils obtiennent cette information, mais c'est tout à fait fantastique.

Je voudrais m'adresser à vous, monsieur Goetz. Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question. Je crois savoir que l'Association canadienne des boissons revient sans arrêt sur la question de l'étiquetage depuis 20 ans. Quelle explication obtenez-vous de Santé Canada? Pourquoi sommes-nous la seule province qui fait appliquer cet étiquetage?

**M. Jim Goetz:** L'industrie des boissons tente depuis longtemps d'innover et de mettre de nouveaux produits sur le marché afin de diversifier le portefeuille des produits qui sont offerts aux Canadiens, mais aussi pour continuer de stimuler la réduction des calories dans les choix que font les Canadiens.

La beauté de la modification de cette réglementation, c'est que nous ne tentons pas d'aller à contre-courant. Santé Canada souscrit à notre position, c'est-à-dire que nous sommes le seul pays qui réglemente l'étiquetage frontal des édulcorants. La réponse que nous obtenons constamment, c'est que nous devons trouver le bon moment et le bon ensemble de modifications à mettre en œuvre pour nous débarrasser de cette réglementation.

Je pense qu'elle avait été présentée en tant que mesure ponctuelle, comme c'est parfois le cas de règlements lorsque de nouveaux produits arrivent sur le marché. Il ne s'agit pas d'un changement attrayant. Ce n'est pas la première chose qui vient à l'esprit des gens, mais c'est très important pour notre industrie, car nous tentons de faire en sorte que nos consommateurs soient plus attirés par des produits à faible teneur en calories ou sans calorie.

**M. Dan Albas:** Voilà ce qui me rend fou au sujet de l'innovation: les représentants élus — et c'est à tous les échelons — n'arrêtent pas de dire aux entreprises: « Vous devez innover; vous devez être à la fine pointe de la technologie; vous devez présenter de nouveaux produits, de nouveaux services », puis, ce qu'ils font, c'est dresser des obstacles en ne revoyant pas leur réglementation. À mes yeux, il s'agit d'un problème. J'espère vraiment que ces propos seront entendus. Encore une fois, les règlements qui sont excessifs ou qui ne favorisent pas la santé et la sécurité, mais qui finissent simplement par nous coûter cher du point de vue des nouveaux produits... Selon moi, il s'agit d'un aspect à l'égard duquel nous pouvons faire des gains, et ce, à un coût très modique. N'êtes-vous pas d'accord?

**M. Jim Goetz:** Oui, je suis tout à fait d'accord.

**M. Dan Albas:** Comme mon collègue M. Liepert n'est pas avec nous aujourd'hui et qu'il a l'habitude de demander aux gens de dire combien coûtera leur principale priorité, je vais vous demander de me donner un prix. Jusqu'ici, M. Watson a été très clair. Il a envoyé deux ou trois choses différentes, mais je voudrais tout de même

savoir quelle est votre principale priorité. Vous avez également présenté la façon dont vous aviez établi les coûts. Si nous pouvions simplement aller droit au but en disant: « Notre principale priorité, c'est... », et « Voici ce que nous croyons qu'il en coûterait aux contribuables si nous adhérons à votre programme aujourd'hui... ».

**M. Jim Goetz:** Zéro. Nous ne demandons rien. Nous demandons à notre industrie de continuer d'innover, de mettre de nouveaux produits sur le marché et de protéger les 60 000 emplois bien rémunérés et ouvrant droit à pension dans ensemble du pays. Il est un fait peu connu que les plus grandes installations en Amérique du Nord de Coca-Cola et Pepsi — par exemple —, deux de nos membres les plus importants, sont situées à Brampton et à Mississauga. Près de 7 000 personnes de la région du Grand Toronto sont employées dans cette industrie, là-bas.

**M. Dan Albas:** Je me demandais pourquoi Raj était si doux.

**M. Jim Goetz:** Nous voulons protéger ces emplois. Nous voulons protéger ces investissements. Une fois que ces installations de production déménagent au sud de la frontière, elles ne reviennent pas.

• (1220)

**Le président:** Je dirais que, parfois, ce côté-ci de la table voit les choses comme un coût et que ce côté-là les voit comme un investissement.

Allez-y, monsieur Pollett.

**M. Sheldon Pollett:** En collaboration avec l'Observatoire canadien sur l'itinérance, A Way Home Canada a organisé une séance d'information sur les politiques fédérales, il y a un certain temps. Je pense que le chiffre qui s'y rattache avoisinait les 26 millions de dollars; je ne l'ai pas sous les yeux actuellement. Mais, et c'est en grande partie liée à l'argument que j'ai formulé plus tôt, il s'agit de regarder, d'abord et avant tout, l'argent que dépensent le gouvernement fédéral, puis les provinces, pour obtenir un effet très médiocre. Je n'insisterai jamais assez là-dessus, parce que souvent, c'est perçu comme une conversation sur le besoin de dépenser plus d'argent pour les jeunes vulnérables. Je ne vais pas affirmer que nous n'avons pas besoin de le faire, mais, au pays, nous dépensons vraiment beaucoup d'argent depuis de nombreuses années, et obtenons des résultats médiocres.

**M. David Seabrook:** Je m'excuse, mais je vais de nouveau aborder la question de l'aéroport. Je pense qu'il est essentiel, pour notre économie touristique et pour l'économie de Fredericton dans son ensemble. Mais j'aborderai aussi de façon plus vaste les cinq autres aéroports du RNA qui n'ont pas encore 500 000 passagers par année, et qui sont pris dans ce piège. C'est vraiment un problème que le gouvernement fédéral doit régler. Il mine notre économie à divers niveaux. Si nous devions aller plus loin, j'évoquerais la possibilité de libéraliser l'industrie aérienne au complet et d'offrir le prédédouanement dans un plus grand nombre d'aéroports, ce qui permettrait d'avoir un meilleur accès aux marchés américains. Ce sont tous des enjeux, mais le plus important pour nous, c'est d'obtenir l'expansion de cet aéroport et d'au moins évaluer sa capacité en passagers actuelle.

**Le président:** Monsieur Seabrook, je dirais seulement, à ce sujet, que nous — en tant que Comité — avons formulé une recommandation à cet égard dans le cadre des consultations prébudgétaires, mais elles précédaient directement l'établissement du budget. Je ne serais pas surpris que le Comité formule de nouveau cette recommandation.

Allez-y, monsieur Shaw.



**M. Larry Shaw:** La seule chose que je demanderais en ce qui concerne le processus budgétaire serait que le Comité étende le programme local de partenariats en matière d'immigration afin qu'il inclue un contexte encore plus grand de modèle bêta. Je pense qu'un investissement de 1 à 1,5 million de dollars dans un programme bêta, fondé sur le programme local de partenariats en matière d'immigration de Fredericton — évidemment —, permettrait vraiment de toucher à un certain nombre des choses dont le Comité a entendu parler aujourd'hui. Il toucherait à tout depuis le volet de l'éducation — du point de vue des étudiants étrangers —, jusqu'à la planification de la relève afin que les entreprises traditionnelles et les exploitations agricoles puissent trouver des plans de relève en passant par les capacités de maintien en poste. Voilà la chose sur laquelle nous voudrions voir le Comité se concentrer.

**Le président:** Allez-y, monsieur Wiggans.

**M. Ted Wiggans:** Ayant écouté ce que tout le monde a dit aujourd'hui, je crois comprendre que la recherche et l'innovation semblent être les enjeux clés. Je pense que cela s'applique tout particulièrement à l'agriculture. Ce que nous aimerions voir, c'est que notre capacité de recherche revienne à ce qu'elle était en 2012, avant les compressions. Nous voudrions voir un budget qui tiendrait compte de l'inflation, ce qui ramènerait notre capacité de recherche au moins aux taux de 2012.

**Le président:** Allez-y, madame Wildeman.

**Mme Amanda Wildeman:** Un peu comme Ted... Ramener la recherche et insister sur le fait qu'autrefois, Agroalimentaire Canada était vraiment un chef de file mondial dans le domaine de la recherche sur l'agriculture et qu'actuellement, le ministère a pris tellement de retard que nous ne sommes plus concurrentiels. Les coûts de nos recherches sont partagés à parts égales avec les établissements d'enseignement. Dès que cela se produit, toute la recherche finit par être dominée par l'économie, et nous ne nous concentrons que sur les sujets de recherche qui rapporteront immédiatement des profits aux sociétés. Ce n'est pas toujours pour le bien public. Ce n'est assurément pas très souvent pour le bien des agriculteurs. Voilà un élément qui suscite des préoccupations.

**Le président:** Monsieur Davidson, allez-y.

**M. Paul Davidson:** Nous allons fournir au Comité et au ministre des Finances une analyse des coûts détaillée dans les semaines à venir, mais laissez-moi adopter une approche rhétorique à cet égard. Au cours de la dernière décennie, nous sommes passés de la troisième à la septième place en ce qui a trait au financement de la recherche. Quel est le coût de cette rétrogradation? C'est une perte de réputation à l'échelon international et la perte d'idées qui peuvent être traduites dans la nouvelle économie. La recherche, c'est la source de toute la croissance économique du Canada.

Quel est le coût de ne pas procéder à des investissements visant les jeunes? Ce sont des transitions plus difficiles entre l'école et le travail et le manque de connaissances des marchés mondiaux nouveaux et émergents. Personnellement, je dirais simplement que je siège au Comité depuis maintenant sept ans d'affilée à soulever la nécessité de procéder à des investissements visant les élèves autochtones. C'est toute une cohorte de jeunes qui ne sont pas passés aux études postsecondaires.

•(1225)

**Le président:** Monsieur Watson, allez-y.

**M. Robert Watson:** À l'ACTI, nous sommes entièrement favorables à l'accent que met le gouvernement — et, plus particulièrement le premier ministre — sur l'économie du savoir.

C'est l'avenir. Cela ne fait aucun doute. L'établissement d'un conseil consultatif numérique composé d'experts de partout dans le monde afin qu'il aide à élaborer cela... est là à attendre. La déduction pour amortissement ne coûte rien à qui que ce soit. Elle ne fait qu'accélérer le taux d'investissement. Les réseaux mobiles 5G sont une chose dans laquelle nous excellons au chapitre des services sans fil. Les Canadiens se soucient par-dessus tout de la santé, et il n'a aucune raison pour qu'ils ne puissent pas tous bénéficier du même niveau de télésanté.

**M. Dan Albas:** Laquelle est votre priorité?

**M. Robert Watson:** La priorité, c'est l'innovation. Il est question des jeunes. Notre argent est là. La somme brute investie est d'environ 42 millions de dollars pour aider les jeunes et la santé.

**M. Dan Albas:** J'estime que, quand nous faisons ces choses, c'est utile parce que, si vous savez quelle est votre priorité, cela nous permet de dire: « D'accord, voilà la priorité. » Ensuite, nous pouvons vraiment mettre l'accent dessus et l'examiner. Je comprends qu'il y a ici de nombreux points de vue différents.

**Le président:** Nous vous avons accordé le double du temps, Dan, car vous êtes resté debout toute la nuit.

Monsieur Grewal, allez-y.

**M. Raj Grewal:** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'avoir témoigné aujourd'hui.

Je veux commencer par l'Association canadienne des boissons. Comme vous l'avez mentionné, l'usine de l'une de vos organisations membres est située à Brampton. J'ai eu le plaisir de visiter cette usine durant l'été. J'ai été assez contrarié par le fait qu'on ne m'a remis aucun échantillon. Vous pouvez transmettre ce message aux responsables. Sur une note sérieuse, concernant la taxe sur le sucre, je souscris complètement à votre opinion selon laquelle les données probantes ne sont pas encore suffisantes en ce qui concerne les conséquences qui découleraient d'une réduction du taux d'obésité chez les enfants pour qu'on appuie une taxe sur le sucre au Canada, ou dans les provinces qui ont mis en œuvre une telle taxe. Je comprends cet aspect.

Je recommanderais que vous fassiez faire une étude sur la taxe progressive qui est imposée — s'il y en a une qui est imposée —, sur le résultat et sur les pertes d'emploi dans le secteur canadien. Je sais très bien que l'usine de Coca-Cola de Brampton, qui compte parmi les plus grandes au Canada, peut être déménagée au Mexique et que cela entraînerait des économies importantes pour cette entreprise. Une étude sur les conséquences économiques d'une taxe sur le sucre aurait une très grande valeur pour le Comité.

Évidemment, nous sommes au Nouveau-Brunswick. Je suis d'accord avec mes collègues et avec les commentaires formulés par tout le monde selon lesquels l'aéroport devrait bénéficier d'un financement et qu'il ne devrait pas faire partie de la catégorie de ceux qui ne répondent pas aux exigences fédérales. Nous allons assurément faire part de ces commentaires au ministre des Transports et voir ce que nous pouvons accomplir sur ce plan.

En ce qui concerne l'immigration et le développement économique — j'ai posé cette question au groupe de témoins qui a comparu avant vous également —, quelles sont vos opinions concernant la façon de garder dans la province les gens qui sont nés dans cette province, surtout les agriculteurs? Est-ce la taxe successorale, ou bien la façon dont la structure d'imposition est établie, qui dissuade les jeunes Canadiens de travailler dans le domaine de l'agriculture et de prendre la relève des exploitations agricoles familiales, ou bien est-ce le fait qu'ils ne veulent tout simplement pas être des agriculteurs?

**Mme Amanda Wildeman:** Pour revenir sur ce que j'ai dit plus tôt, pour de nombreux jeunes qui ont grandi sur la ferme, cela se résume à la façon dont nous avons été élevés, dont nous allons à l'école, dont nous faisons toutes ces choses. On nous a toujours seriné: « Ne va pas dans l'agriculture. »

Je pense que la rhétorique qu'ils ont entendue pendant de nombreuses années de la part de leur famille, les grands-parents, les oncles, et peut-être même les parents, les a vraiment interpellés, et je pense qu'il s'agit de l'une des raisons pour lesquelles nous observons ce phénomène de 70 % des nouveaux agriculteurs qui proviennent de contextes non agricoles. Ils sont opportunistes, et ils s'engagent à promouvoir des aliments locaux et des aliments sains. Ils ont une vision différente de l'agriculture. La forme d'agriculture axée uniquement sur la marchandisation et sur l'exportation est vraiment dure sur le portefeuille.

Alors, il ne s'agit pas nécessairement du transfert familial. La taxation des exploitations agricoles familiales n'est là que si ladite exploitation a été constituée en société. Si elle ne l'est pas, la structure de taxation à laquelle elle est assujettie est différente de celle de toute autre entreprise. Les exploitations agricoles sont exemptées dans une grande mesure. Toutefois, cela tient aux capitaux de démarrage dont les nouveaux agriculteurs ont besoin pour accéder aux terres et à l'équipement nécessaire pour démarrer.

• (1230)

**M. Raj Grewal:** Vous avez formulé un certain nombre de recommandations. Y a-t-il un chiffre en dollars pour illustrer ce que coûteraient les recommandations au gouvernement du Canada?

**Mme Amanda Wildeman:** Nous pouvons assurément vous fournir ces chiffres.

**M. Raj Grewal:** Ce serait super. Merci.

Ma prochaine question s'adresse au représentant d'Universités Canada. Je suis un ardent partisan du fait de s'assurer que les Canadiens de partout au pays ont la possibilité de faire des études postsecondaires. L'une des choses qui m'étonnent toujours, c'est le fait que le prix de l'éducation diffère dans l'ensemble du pays, qu'on soit au Québec, en Ontario ou dans l'Est. J'aimerais entendre vos commentaires sur ce que nous pouvons faire pour équilibrer ce prix, et, fait plus important: à votre avis, le prix de l'éducation dissuade-t-il les jeunes d'aller à l'école?

**M. Paul Davidson:** Il s'agit là d'excellentes questions. Venant de Brampton, le parrain du système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario, Bill Davis, bien entendu, est une personne à célébrer. Pendant 50 ans, sa devise a été l'accessibilité et l'excellence, et le fait qu'aucun étudiant qualifié ne devrait être privé de la possibilité de faire des études postsecondaires.

Je pense qu'en tant que pays, nous avons fait de grandes avancées des points de vue de l'accessibilité et de l'excellence. Le dernier budget fédéral comprenait d'importantes mesures d'aide financière. À l'échelon des provinces, un certain nombre de changements

importants sont en cours, dont certains juste ici, au Nouveau-Brunswick. Je connais mieux les engagements stratégiques de l'Ontario visant à s'assurer que les étudiants dont le revenu familial est inférieur à un certain seuil ne paient absolument aucun droit de scolarité. C'est révolutionnaire, au Canada, et il importe que l'on veuille à ce que les études postsecondaires soient accessibles pour toutes les familles.

Je veux profiter de l'occasion pour souligner le fait que la moitié des étudiants de niveau universitaire du pays n'ont pas de dette au moment où ils obtiennent leur diplôme; ils ne doivent rien. De ceux qui se sont endettés, la dette des deux tiers est inférieure à 12 000 \$. Ainsi, nous devons faire attention à la façon dont nous analysons les obstacles à l'éducation, et nous devons accroître les occasions d'expliquer le caractère abordable des études postsecondaires et les résultats. Au cours de la dernière décennie, des chefs d'entreprise et d'autres dirigeants communautaires ont laissé entendre que cela ne valait pas l'investissement. Nous disposons de données qui montrent que cela vaut tout à fait l'investissement.

**M. Raj Grewal:** Merci.

**Le président:** Avant que nous ne terminions, j'ai deux questions à poser.

Monsieur Watson, vous avez pas mal parlé de la déduction pour amortissement de 50 %. Qu'en est-il des crédits d'impôt pour investissement? Fonctionnent-ils?

**M. Robert Watson:** Voulez-vous dire les crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental?

**Le président:** Oui.

**M. Robert Watson:** Oui, ils fonctionnent assez bien. Nous ne voulons pas les critiquer, car ils sont assez bons. Toutefois, ils n'ont fait l'objet d'aucun examen dernièrement. Ils en ont besoin d'un, car il y a beaucoup d'intérêt — plus que jamais auparavant — de la part d'entreprises canadiennes et étrangères, qui veulent effectuer de la recherche et du développement, davantage de recherche et de développement au Canada. Je pense qu'ils doivent faire l'objet d'un examen, mais simplement pour s'appuyer sur ce qui existe déjà, car c'est bien.

**Le président:** Je m'adresse aux représentants de l'Union nationale des fermiers: concernant les filets protecteurs agricoles, plus particulièrement le programme Agri-stabilité, des changements importants ont été apportés au cours des dernières années. Est-il adéquat pour donner le résultat escompté?

**M. Ted Wiggins:** Je pense qu'il est de plus en plus limité pour les agriculteurs qui s'en servent, et il encourage les exploitations agricoles qui ne sont pas diversifiées. Il encourage celles qui mettent la plupart de leurs œufs dans le même panier, pour ainsi dire. Je pense que, dans une certaine mesure, nous devrions encourager les agriculteurs à être un peu diversifiés, parce qu'il s'agit également d'une police d'assurance, mais nous voulons disposer d'un filet protecteur qui tiendra compte du type d'exploitation agricole, du point de vue de la perte de revenu, ainsi de suite.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

**Le président:** Amanda, vous alliez formuler un commentaire également.

**Mme Amanda Wildeman:** C'est une de nos recommandations: réduire la demande de paiements relatifs au filet protecteur en faisant la promotion d'établissements de commercialisation ordonnée. Le secteur du porc est mentionné précisément dans la version longue de notre mémoire concernant la façon dont le retrait des comptoirs de vente à guichet unique a touché les éleveurs de porcs. Ceux qui se sont débrouillés pour ne pas perdre leur entreprise sont maintenant soumis à une énorme instabilité des prix, et ils sont de plus en plus susceptibles de puiser dans les programmes de protection du revenu. J'imagine que la question a été soulevée plus tôt dans le cadre de la conversation avec les représentants de la commission du lait au sujet de l'AECG et d'autres accords commerciaux internationaux qui menaceraient la gestion des approvisionnements. Si nous regardons certains des exemples — plus particulièrement celui du Royaume-Uni —, la gestion des approvisionnements en produits laitiers a été retirée il y a quelques années, nous constatons que les coûts pour le gouvernement sont énormes, jusqu'à maintenant, pour permettre à ses agriculteurs de survivre. La commercialisation ordonnée est un programme de soutien du revenu qui devrait être examiné non seulement pour les secteurs où il est actuellement encore offert, mais pour d'autres. Nous avons formulé des recommandations avant la rencontre avec les ministres de l'Agriculture tenue à Calgary, plus particulièrement au sujet des programmes de protection du revenu. Ils pourraient assurément être améliorés.

• (1235)

**Le président:** Pour votre information, concernant le service public qui rembourse la dette que vous avez évoquée plus tôt, l'analyste a vérifié, et cela s'appelle la Young Farmer Success Act. Cette loi n'a pas encore été adoptée. Elle a été présentée au sous-comité des études supérieures et de la formation des effectifs en novembre dernier.

Quelqu'un a-t-il un dernier commentaire à formuler? Je veux remercier chacun et chacune d'entre vous de vos exposés. Je suis désolé de vous avoir retenu 20 minutes de plus et je vous remercie d'avoir répondu aux questions. Nous allons suspendre la séance et nous rendre au micro ouvert dans environ cinq minutes, pour les personnes ici présentes et qui veulent faire une déclaration.

• (1235)

(Pause)

• (1245)

**Le président:** Nous allons reprendre nos travaux.

Nous allons faire venir à la table tous les participants du public, et nous procéderons à partir de là.

Paul Gérard Bourque.

Allez-y, Paul, la parole est à vous. Nous essayons de nous en tenir à deux ou trois minutes, mais vous avez ainsi la possibilité de faire valoir vos arguments, et nous en prendrons acte.

**M. Paul Bourque (à titre personnel):** Merci beaucoup, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Paul Bourque. Je viens de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Je viens tout juste de y réemménager après avoir passé 34 ans à Ottawa à travailler à la Chambre des communes, alors je sais bien ce qui se passe durant ces séances de comités.

Je suis là pour vous parler un peu du programme de REER. Il a commencé en 1957, et, au début des années 1980, le gouvernement a exercé de fortes pressions pour promouvoir le programme.

Je me suis inscrit au programme, et j'en suis maintenant à l'étape où, si je veux en retirer de l'argent, je serai imposé à un taux beaucoup plus élevé. Même si, quand le programme a commencé, la

plupart des gens étaient convaincus qu'une fois qu'on prend sa retraite, on a un revenu moins élevé, il est intéressant de constater qu'en retirant de l'argent de son REER, on finit par être imposé à un taux plus élevé que le contraire.

La raison pour laquelle je présente mon exposé aujourd'hui, c'est pour voir si je peux en ressortir avec une approche libre d'impôt permettant de retirer de l'argent du programme de REER, laquelle aiderait les personnes âgées et les propriétaires fonciers à rénover leur maison, parce que nous savons tous que les personnes âgées veulent rester dans leur maison plutôt que d'aller dans les résidences pour aînés, etc. La création d'un retrait libre d'impôt permettrait aux personnes de rénover leur maison, d'améliorer leur qualité de vie et faciliterait beaucoup les choses pour les personnes qui veulent stimuler l'économie pour les travailleurs de la construction et les gens qui participent à des programmes de rénovation.

J'espère que le Comité prendra cela en considération parce que je crois savoir — si je me souviens bien — qu'à une certaine époque, le gouvernement avait assoupli certaines des règles et une partie de la réglementation relatives aux retraits de REER. Je ne sais pas s'il s'agit de quelque chose que le Comité envisagerait pour l'instant. Je suis certain que le ministère des Finances peut fournir suffisamment de données en ce qui concerne le coût et la mesure dans laquelle le programme a connu du succès au cours des années passées.

Maintenant que je suis un citoyen à la retraite, je pense que le gouvernement doit améliorer sa promotion de ce programme, car je n'entends pas les gens en parler de la façon dont nous en parlions dans les années 1980. S'ils pouvaient en parler un peu plus et le rendre plus important, je pense que le gouvernement pourrait toujours augmenter la somme d'argent dont les propriétaires fonciers peuvent disposer s'ils procèdent à ce retrait libre d'impôt.

Merci beaucoup, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Bourque.

Je pense que c'était un programme à l'intention des acheteurs d'une première maison qui a été offert au titre des REER à un certain moment.

Madame Goodwin, vous avez la parole. Bienvenue.

**Mme Emilynn Goodwin (à titre personnel):** Merci.

Je m'appelle Emilynn Goodwin. Je suis étudiante à l'Université du Nouveau-Brunswick, et je fais partie des coprésidents du chapitre des Ingénieurs sans frontières de cette université. Ingénieurs sans frontières Canada est une organisation non gouvernementale qui investit dans les gens et dans les entreprises pour créer du développement durable. Notre communauté compte 40 universités et chapitres professionnels qui comprennent 2 500 membres actifs, lesquels fournissent des fonds de démarrage, du talent et des services de mentorat à des entreprises sociales de l'Afrique subsaharienne. Aujourd'hui, je suis là pour vous parler parce que le gouvernement du Canada s'est engagé à rétablir et à renouveler l'aide internationale et à remettre l'accent sur les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles. Le Canada a déjà pris des mesures visant à mobiliser de nouveau les intervenants de la scène internationale de cette manière.

Toutefois, Ingénieurs sans frontières Canada a remarqué que l'aide au développement offerte par le Canada n'est pas tout à fait à la mesure de celle qu'offrent certains des autres pays du G7, et nous croyons que cela nuit à notre capacité de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les buts en matière de développement durable.

Pour le budget, nous demandons que le Canada s'engage à consentir des augmentations prévisibles de l'enveloppe d'aide internationale de l'ordre de 10 % par année jusqu'à la fin de la 42<sup>e</sup> législature ainsi qu'à établir un calendrier accessible au public qui doublerait l'enveloppe d'ici 2023. Nous voudrions également demander que le Canada s'efforce d'atteindre la cible de financement de l'ONU de 0,7 % de notre RNB vers 2030. Nous estimons que la prise d'engagements officiels forts relativement à l'aide au développement correspond au mandat ministériel et qu'il s'agit d'un bon tremplin vers la réalisation de progrès à l'égard de ces buts en matière de développement durable.

Je vous remercie de votre temps.

● (1250)

**Le président:** Merci beaucoup, Emilynn.

C'est la première fois que vous comparez devant un comité, n'est-ce pas? Bienvenue. Espérons que ce ne sera pas la dernière fois.

Merci à vous deux.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>